

Stanfield s'en ira d'ici deux ans mais à ses conditions

## La course au leadership conservateur est ouverte

OTTAWA (PC) — La course à la direction du Parti progressiste-conservateur se trouve maintenant ouverte depuis que M. Robert Stanfield a informé hier les membres du caucus du parti qu'il abandonnerait son poste d'ici deux ans et qu'il ne se porterait plus candidat dans le comté d'Halifax lors des prochaines élections générales qui devraient normalement se dérouler en 1978.

Il a déclaré hier à Ottawa, au cours

d'une conférence de presse consécutive au caucus des députés du parti, qu'il avait accepté de demeurer à la tête du parti pour une période indéfinie après avoir posé les conditions suivantes:

- il ne dirigera pas les forces de son parti lors des prochaines élections générales, à moins que celles-ci ne surviennent inopinément avant la date prévue en 1978;

- il aura la liberté de décider lui-même quand il devra abandonner définitivement son poste, c'est-à-dire quand l'intérêt du parti sera le mieux servi;

- on ne lui imposera aucune période limite de temps pour demeurer en fonction, soit de six mois, d'une année ou de toute autre durée.

Il a ajouté que sa prise de position avait reçu un large appui de la part des membres du caucus, mais non l'unanimité.

"Je ne m'attendais pas à recevoir un appui unanime, a-t-il dit et je ne l'ai pas exigé non plus".

M. Stanfield, qui avait été élu chef du parti en 1967, aux dépens notamment de l'ex-premier ministre John Diefenbaker, qui s'était accroché jusqu'aux derniers instants à la direction du parti, a subi trois défaites consécutives aux mains des libéraux dirigés par le premier ministre Trudeau.

Il a dit que l'on peut raisonnablement penser que son départ surviendra avant le congrès national du parti qui devrait normalement avoir lieu en 1976, selon la constitution du parti.

Il est évident, cependant, que si le caucus lui retirait sa confiance dans un avenir plus rapproché, a-t-il précisé, il serait alors forcé de démissionner prématurément.

Il a toutefois ajouté qu'il ne s'en laisserait pas imposer par deux ou trois dissidents qui tenteraient de lui imposer leurs volontés ou qui voudraient faire violence au caucus des conservateurs.

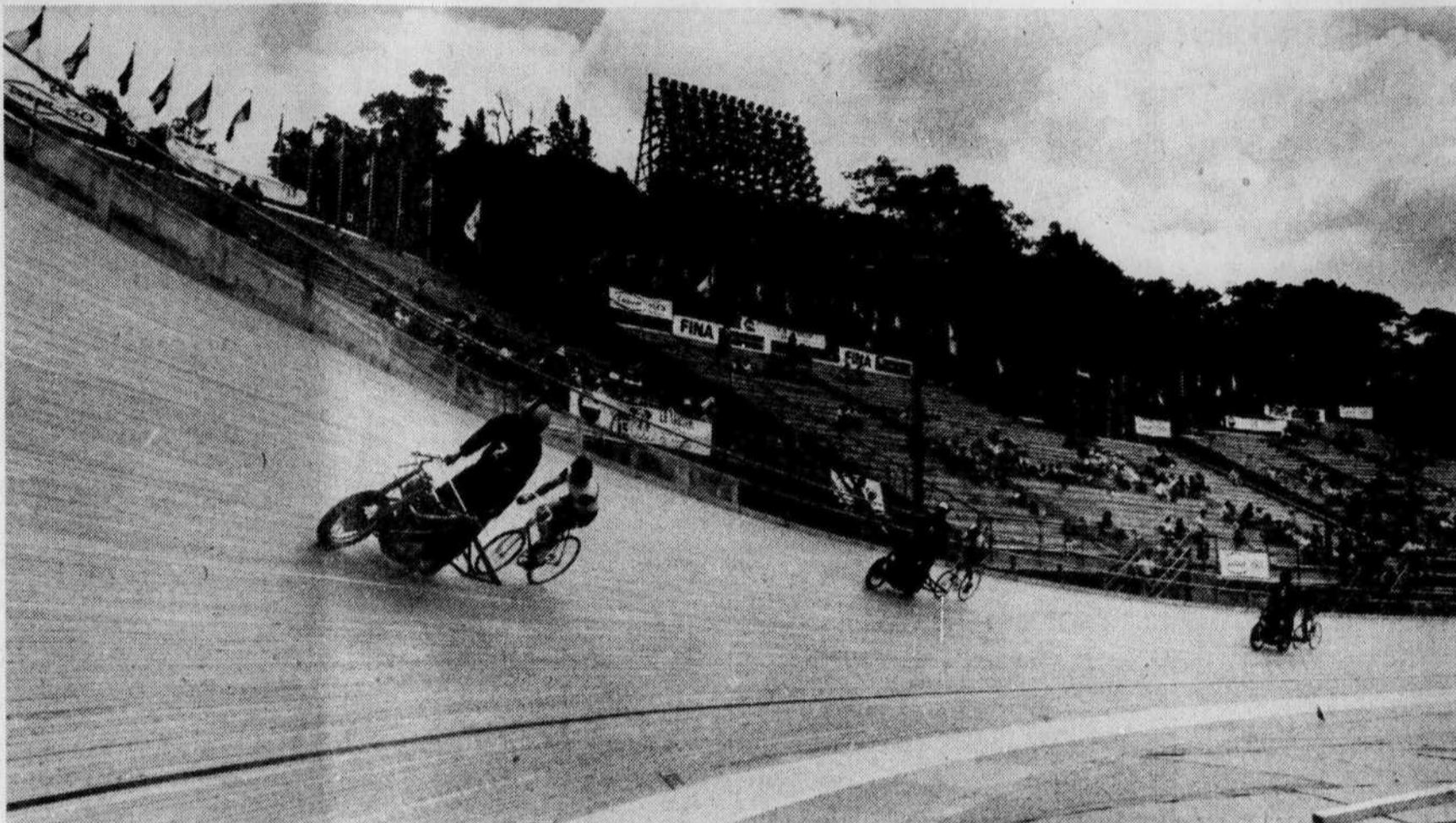
Il a de plus écarté l'hypothèse de sa candidature lors du congrès national du parti pour lui trouver un successeur.

"Je ne serai même pas candidat dans

Voir page 6: Stanfield



Robert Stanfield



L'épreuve sans doute la plus spectaculaire d'un championnat du monde cycliste est celle du demi-fond où les coureurs peuvent atteindre, dans le sillage de l'entraîneur (à moto), des pointes de l'ordre de 60 milles/heure. On voit ici en pleine action trois concurrents de la course amateur, sur la piste de l'Université de Montréal. Voir page 14, nos informations. (Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

Une trêve précaire négociée à Nicosie

## Sanglante poussée turque de Kyrenia à Famagouste

NICOSIE (d'après l'AFP et AP) — Après une journée de violents bombardements et d'après combats, les forces turques encerclaient hier soir la ville de Nicosie et l'aéroport international et se trouvaient à une quinzaine de kilomètres de Famagouste, alors qu'un cessez-le-feu partiel organisé par les Casques bleus s'instaurait en soirée, dans la capitale seulement.

La tactique du corps expéditionnaire turc, qui entend "protéger la communauté chypriote-turque disséminée dans l'île et asseoir son autonomie", semble être de couper l'île aux deux tiers en marchant de Kyrenia, au nord, au grand port de Famagouste, à l'est, où les Chypriotes-Turcs disposent d'une forteresse. Le commandement militaire turc espérait hier soir achever cette mission "dans les 24 heures".

Pendant ce temps, à Athènes, le premier ministre Caramanlis conférait avec le commandement militaire grec et annonçait que la Grèce quittait l'organisation militaire de l'OTAN et ne demeurerait plus membre que de la partie politique de l'alliance, justifiant cette décision par "l'incapacité de l'OTAN d'empêcher la Turquie de susciter un conflit entre les deux alliés". (Voir aussi page 18).

La menace d'une intervention armée grecque dans le conflit chypriote déjà complexe a retenu toute l'attention des milieux diplomatiques. Soit à Londres, soit à Washington, les contacts se sont multipliés. MM. Kissinger et Ford rencontraient l'ambassadeur soviétique Anatoly Dobrynine, pendant que M. Wilson recevait le secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim. Dans la soirée, ce dernier devait donner au Conseil de sécurité un dernier rapport sur la situation à Chypre, où trois Casques bleus autrichiens ont perdu la vie et 23 autres ont été blessés.

A Moscou, on a durant toute la journée observé une prudente réserve; cependant l'ambassadeur grec Alexandre Demetropoulos a été reçu par le vice-ministre des Affaires étrangères Nicolas Firubine. Des bateaux de guerre soviétiques ont franchi le Bosphore en renfort de la flotte qui se trouvait en Méditerranée.

Des informations faisant état de l'échec de la conférence de Genève commencent à peine à filtrer à Nicosie, lorsque celle-ci a été réveillée par les siffle-

ments des chasseurs bombardiers qui ont commencé à bombarder les secteurs de l'aéroport international, à l'ouest de la capitale. Ils ont aussi bombardé les quartiers à l'est de la ville où se trouve le quartier général de la Garde nationale chypriote grecque.

Le radio de Nicosie commençait alors à diffuser des marches militaires et des appels à la population pour qu'elle défende chaque pouce de terrain. Lorsque le raid aérien a pris fin, les quartiers de Nicosie étaient recouverts de fumée. Une partie

Voir page 6: Trêve



Un cessez-le-feu précaire s'est instauré hier soir à Nicosie qui a été, tout au long de la journée, le théâtre d'après combats. Ici, un objectif chypriote-grec, atteint de plein fouet par l'aviation turque, vient de prendre feu. (Téléphoto AP)

## Superfrancofête L'Afrique boycotte les Nègres

par Jean-Luc Duguay

QUEBEC — Le premier festival international de la jeunesse francophone, s'il connaît un succès quasi inespéré auprès du public qui répond en masse à l'appel des cultures, met cependant en relief le statut délicat de l'Agence de coopération culturelle et technique, initiatrice du projet.

Née, il y a quatre ans, d'un rêve, noble en soi, de fraternité entre les peuples de cultures différentes mais réunis par un dénominateur commun, la langue française, l'Agence connaît ici, pendant la "superfrancofête", des soubresauts politiques qui pourraient avoir des conséquences graves quant à son orientation future.

Que se passe-t-il? Huit délégations africaines ont décidé, pour des raisons évidemment politiques, de retirer le comédien que chacune comptait au sein de l'atelier de théâtre de Claude Régy, mettre en scène français d'avant-garde. La pièce, qui devait être jouée par vingt acteurs d'autant de pays de la communauté francophone, ne pourra être présentée à

moins d'un revirement, d'ailleurs improbable, de dernière heure.

L'oeuvre s'intitule "Nègres" et a une portée fortement anti-colonialiste. Elle consiste en un agencement de la pièce du même nom de Jean Genêt — un huitième de celle-ci a été retenue par M. Régy —, de poèmes de l'écrivain haïtien Aimé Césaire et de lettres du noir-américain George Jackson.

On aura beau dire que ce spectacle n'est qu'un des 350 spectacles qui seront présentés pendant la "superfrancofête", il demeure pourtant qu'il était attendu avec impatience et qu'il était particulièrement moussé par la Société d'accueil du festival.

Pour le monter, ce spectacle, M. Régy et sa troupe multinationale sont au Québec depuis près de deux mois, à la connaissance, bien entendu, de l'Agence et des Etats membres.

Or, voici qu'il y a deux semaines, un premier pays africain, le République centrafricaine, ordonnait à son comédien de cesser de prendre part aux répétitions. Le directeur de l'atelier en

fait son deuil. A cause du caractère d'improvisation de la pièce, il sera possible de continuer avec un acteur en moins.

Lundi dernier, défection d'un deuxième pays, la Côte d'Ivoire. Une avant-première est prévue pour le soir même par la Société d'accueil du festival qui veut y déléguer des photographes et des cameramen dont les images pourront servir à la publicité de l'entreprise. En dépit de l'absence forcée du comédien de Côte d'Ivoire, le spectacle a lieu quand même et constitue, de l'avis des principaux intéressés, un succès assez remarquable sur le plan technique.

Mardi, jour d'ouverture de la "superfrancofête", cinq autres comédiens — ceux du Cameroun, de Haute-Volta, de Tunisie, du Togo et du Sénégal — manquent à l'appel. Hier, l'acteur du Mali reçoit ordre de ne pas se rendre à la répétition prévue pour 14 heures. L'Ile-Mauricie, elle, s'interroge. Il est devenu évident qu'à moins d'un mi-

Voir page 6: Superfrancofête

### au gré du temps

#### Le tortillard

Une compagnie ferroviaire américaine remet en service la ligne New York — Montréal. Il faudra plus de dix heures pour relier les deux villes.

On veut croire que cette initiative n'a pas pour but le transport des voyageurs, car les ingénieurs des Etats-Unis pourraient faire au moins aussi bien que leurs collègues français qui font router leurs trains à près de cent mille à l'heure.

En proposant des horaires aussi désuets, les responsables de la Delaware and Hudson Railroad ont voulu adopter la mode "rétro" et offrir de la nostalgie.

Les amoureux du passé qui profiteront de cette aubaine seraient encore plus heureux si la compagnie offrait à bord, pour ajouter à l'illusion, des repas complets à un dollar vingt-cinq. Louis-Martin TARD

## Bâtiment: la FTQ dénonce une "liste noire"

par Gilles Francoeur

Selon le bulletin de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations, une liste noire des "employés-problèmes" de la construction sera bientôt à la disposition des petits entrepreneurs de ce secteur économique qui pourront ainsi écarter à temps les mauvaises têtes au lieu d'avoir à les congédier par la suite et tomber ainsi sous le coup des dispositions du code du travail sur la sécurité d'emploi.

C'est ce qu'a révélé hier un porte-parole de la FTQ-Construction selon qui cette mesure constitue "l'illustration

même des actes sordides dont peuvent se rendre coupables des individus qui n'ont aucun respect de la dignité humaine".

Selon le président du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ), cette liste d'indésirables que s'approprie à constituer l'APCH ouvre toute grande la porte à l'arbitraire, aux mesquineries et au favoritisme. "De telles pratiques, a poursuivi M. Desjardins, signifient la mort de l'activité syndicale sur les chantiers de ces employeurs. Comment un travailleur pourra-t-il veiller à l'application du décret sans encourir le qualificatif

"d'indésirable" et ses conséquences?"

M. Desjardins a ensuite précisé que la FTQ-Construction dénoncera publiquement tous les employeurs qui auront recours à ces listes.

La FTQ-Construction a par ailleurs l'intention de demander au ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, de contrecarrer ces pratiques qui vont, à son avis, à l'encontre de la législation ouvrière québécoise. Elle a d'autre part l'intention d'entamer des poursuites judiciaires en vertu du code civil contre les employeurs qui auront eu recours à cette liste, si elle ob-

tient la preuve qu'un de ces syndiqués a perdu un emploi à cause de la publication de son nom sur la liste noire.

Il a été impossible hier soir au moment de la publication du communiqué de la FTQ-Construction de rejoindre un porte-parole de l'APCH. Par contre, deux porte-parole d'associations patronales ont fait part de leurs commentaires.

A leur avis, la mesure envisagée par l'APCH traduit bien l'atmosphère de "jungle" qui règne dans la construction. M. Desjardins a d'ailleurs utilisé le même

Voir page 6: Bâtiment

Voyez votre guide de VOYAGES et TOURISME Pages 12 et 13

PETIT Larousse ILLUSTRÉ

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

EDITION 1974

### aux 4 coins du monde

#### Une autre explosion souterraine aux USA

LAS VEGAS (AFP) — La Commission de l'énergie atomique (A.E.C.) a effectué hier une explosion nucléaire souterraine à son polygone d'essais du Nevada. L'engin avait une puissance inférieure à 20 kilo-

tonnes de tnt, précise un porte-parole de l'A.E.C. Il s'agit de la troisième explosion effectuée cette année. Elle l'a été à des fins militaires comme les deux précédentes.

#### La filière française existe toujours

NEW YORK (AFP) — Une des plus importantes saisies d'héroïne — 75 kilos — en provenance de France, vient d'être effectuée par la police newyorkaise qui a arrêté cinq trafiquants, a annoncé hier un porte-parole de l'Administration fédérale de la lutte contre les stupéfiants. La drogue, pure à 95 pour cent et contenue dans 70 sacs de plastique, est estimée à une valeur marchande de 112 millions. Elle était cachée dans des panneaux creux de copies de meubles Louis XIII envoyés de France à une société fictive "Sloane". La police newyorkaise, travaillant en coopération avec la brigade française des stupéfiants, a procédé lundi à l'arrestation de quatre Français et d'un complice argentin alors qu'ils sortaient d'un restaurant de Manhattan: Maurice Schoch, de Nice, son frère Claude et son amie Nadine Besset, Claude Bréteche et Albino Garro.

cachée dans une armoire, un buffet et une table. Il a indiqué que les services français les avaient prévenus qu'un important chargement devait transiter entre la France et New York et que les frères Schoch étaient vraisemblablement les responsables de l'opération. Ceux-ci devaient en effet réclamer aux services des douanes de New York les meubles que la police avait mis sous séquestre dès leur arrivée dans le port de New York.

Le porte-parole a noté que la "filière française", que l'on pensait détruite depuis la saisie (\$98 millions d'héroïne) rendue célèbre par le film "French Connection" et l'arrêt de la culture du pavot en Turquie, risquait de redevenir très importante avec les nouvelles mesures prises par ce pays autorisant à nouveau la production d'opium. Il a également indiqué que la drogue saisie la semaine dernière avait sans doute été stockée en France pendant un ou deux ans en attendant une montée des prix à New York.

#### Un avion vénézuélien s'écrase: 40 morts

MARGARITA (AFP) — Une quarantaine de personnes ont péri dans un accident d'avion survenu dans l'île vénézuélienne de Margarita, au nord-est de Caracas. L'avion, qui appartenait aux lignes Aéropostales vénézuéliennes, se dirigeait

vers la ville continentale de Cumana, sur la côte des Caraïbes, lorsqu'il s'écrasa pour des raisons que l'on ignore contre un pic de l'île de Margarita. L'avion était un Viscount. La plupart des passagers seraient vénézuéliens.

#### La plage de Nixon est rouverte au public

SAN CLEMENTE (AFP) — La plage de la Casa Pacifica, la résidence de M. Richard Nixon à San Clemente (Californie) est à nouveau ouverte au public.

Il se retirait dans ce qui était alors la maison blanche de l'ouest. Depuis la démission du chef de l'Etat et son installation à San Clemente, des agents des services secrets en interdisaient l'accès et une vedette des garde-côtes patrouillait au large.

#### Le choléra s'étend au Bangladesh

A Rangoon, en Birmanie, on rapporte qu'à la suite de pluies abondantes, l'Irrawadi est sorti de son lit dans la région au sud de Mandalay causant des dommages considérables à plus d'une centaine de villages de la région. Plusieurs maisons sont sous les eaux, les écoles sont fermées et le bétail a dû être transféré sur les hauteurs. A cause des inondations les

communications ont été rendues souvent impossibles dans ces trois pays. Au Bangladesh un pont vital reliant les régions nord et sud est menacé par les eaux du Padma. Des équipes travaillent jour et nuit pour le protéger. Dans l'Assam les inondations du Brahmapoutre empêchent la distribution des vivres en plusieurs endroits.

#### Corée du Sud

### Le président Park échappe à un attentat

SEOUL (AP) — Un inconnu a tiré trois coups de feu, jeudi, contre le président Park Chung-hee, mais le chef de l'Etat sud-coréen n'a pas été blessé, ont déclaré des témoins.

Des collaborateurs de la présidence ont aidé Mme Park à quitter la scène, mais on ne savait pas si elle avait été blessée ou si elle avait eu un malaise. C'est le premier attentat connu contre le président Park depuis qu'il a pris le pouvoir en mai 1961. Toutefois, l'opposition à son régime devient chaque jour plus active.

L'attentat a eu lieu au Théâtre national de Séoul, où le président prononçait un discours, à l'occasion du 25ème anniversaire de l'indépendance de la Corée du Sud.

Au cours de procès récents, 171 personnes ont été condamnées pour complot en vue de renverser le gouvernement. Un certain nombre d'accusés ont été condamnés à mort ou à de longues peines de prison.

#### À Montréal

### Manifestation religieuse de la communauté grecque

par Jean Pelletier

M. Dimitrios Manolakas, président de la communauté grecque de Montréal, a exprimé le voeu hier soir devant quatre mille personnes réunies à l'église grecque orthodoxe sur la rue Saint Roch dans le nord de la ville, qu'un règlement pacifique soit trouvé au conflit qui divise l'île de Chypre.

Selon le président de la communauté grecque, Chypre doit demeurer un pays indépendant. "Nous nous opposons à toute forme de partage. Les Chypriotes doivent décider entre eux, sans l'intervention des Grecs ou des Turcs, de leur destinée politique".

Une manifestation sur la rue Parc avait été prévue à la suite de la cérémonie religieuse en l'honneur de la Vierge, mais la ville de Montréal a refusé d'autoriser la marche.

M. Manolakas a ensuite déploré l'attitude de la ville de Montréal qui a refusé d'accorder à la communauté grecque la permission de manifester. "Nos manifestations ont été pacifiques, a déclaré M. Manolakas. Les autorités municipales devraient comprendre l'importance pour nous de montrer publiquement notre solidarité à la cause de la paix à Chypre".

## Trudeau menace d'un règlement coûteux le commerce céréalier

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a prévenu hier quatre entreprises qui s'adonnent au commerce des céréales de régler leur différend avec les manutentionnaires de céréales de Vancouver le plus tôt possible, sinon elles se verraient imposer un règlement "coû-

teux" par le Parlement. Dans un télégramme adressé aux présidents de ces entreprises et rendu public samedi, le premier ministre dit que le gouvernement est déterminé à imposer un règlement conforme au rapport de conciliation préparé par le Dr Neil Perry

si une entente négociée n'intervient pas avant la reprise de la session le 30 septembre.

M. Trudeau a dit que le rapport Perry "semble fournir la base d'un règlement équitable".

Le premier ministre répondait ainsi au télégramme qu'il avait reçu des présidents de United Grain Growers, Saskatchewan Wheat Pool, Alberta Wheat Pool et Pioneer Grain Co. Ltd., demandant au gouvernement d'ignorer le rapport Perry.

Les compagnies prétendent que l'acceptation des recommandations du rapport Perry signifierait une augmentation "extraordinairement inflationniste" de 61 pour cent accordée en deux années aux 550 membres du syndicat des manutentionnaires de céréales de Vancouver.

Les travailleurs ont accepté les recommandations du rapport Perry mais ils font la grève du zèle dans le port de Vancouver et ils ralentissent considérablement le chargement et les expéditions des céréales depuis plusieurs mois.

Le premier ministre a dit qu'il endosse les avertissements donnés par le ministre du Travail John Munro et le ministre de la Justice Otto Lang, qui est responsable de la Commission canadienne du blé, selon lesquels le rapport du conciliateur sera entériné par une loi, si une entente n'est pas conclue entre les parties avant l'ouverture de la session.

M. Trudeau a reconnu que le règlement serait onéreux pour les compagnies, mais il a rejeté les prétentions des présidents des compagnies suivant lesquelles les recommandations du rapport Perry constitueraient un dangereux précédent pour les contrats à venir.

Il y a des "aspects" particuliers dans les demandes des manutentionnaires, a dit M. Trudeau, comme la parité des salaires avec les débardeurs qui travaillent dans des conditions similaires sur les quais. Le rapport du Dr Perry tient compte de cette parité des salaires à leur accorder, a-t-il dit.

Enfin, le premier ministre a ajouté que toute tentative pour ralentir ou paralyser les opérations des éleveurs à grains "rendrait un mauvais service aux fermiers de l'Ouest et à tous les Canadiens."

### Les Teamsters proposent respect des conventions et de la loi aux négociations

Les leaders syndicaux, dans leur lutte pour obtenir l'indexation des salaires au coût de la vie, devraient respecter la loi et s'en tenir aux termes de leurs contrats collectifs de travail.

C'est l'opinion qu'exprimait hier à Montréal le président du syndicat international des Teamsters, M. Frank Fitzsimmons, qui a vertement critiqué les arrêts de travail illégaux et annoncé qu'il préconiserait une politique de gel des prix et des salaires à l'occasion de la rencontre au sommet qui marquera le début de la lutte à l'inflation du président Gerald Ford.

M. Fitzsimmons, qui se trouvait à Montréal pour prendre la parole devant les délégués à un congrès de magasiniers membres des Teamsters, a fait remarquer que son syndicat, qui groupe 2,2 millions de membres, n'était pas au-dessus de la loi.

Toutes les sections du syndicat, a-t-il affirmé, observent la loi et continueront de la faire. Les négociations pour obtenir l'indexation des salaires au coût de la vie, a-t-il poursuivi, devraient se faire selon les termes des contrats collectifs déjà signés.

Les grèves illégales, a-t-il dit encore, ne font que mettre les intérêts des travailleurs au-dessus de ceux du public.

M. Fitzsimmons a noté qu'il faudrait geler tous les secteurs des affaires, y compris les salaires, les prix, les intérêts et les dividendes.

Il a promis son appui au nouveau prési-

dent des Etats-Unis, bien que le président ne soit pas allé jusqu'à demander un gel des prix et des salaires lors de son récent discours au Congrès.

"Il ne fait pas de doute, a-t-il déclaré, que notre collaboration avec la nouvelle administration sera celle que nous avons apportée à l'administration du président Nixon. Nous souhaitons, a-t-il poursuivi, que le rajustement du Congrès s'effectuera sous le leadership du président Ford".

M. Fitzsimmons a admis que le sentiment nationaliste au Canada avait suscité un durcissement des relations entre les syndicats internationaux et leurs divisions canadiennes.

"Il est malheureux que certaines gens, en parlant des syndicats internationaux, répètent toujours qu'ils sont sous la tutelle des chefs syndicaux américains. Cela n'a jamais été notre position.

"Nous avons toujours accordé leur autonomie aux syndicats canadiens pour qu'ils puissent mener leurs affaires selon les lois du Canada".

Au sujet des présumées relations des Teamsters avec le crime organisé, M. Fitzsimmons a noté que son syndicat pouvait marcher la tête haute.

"Les citoyens n'ont qu'à regarder notre organisation et à constater ce que nous faisons pour la communauté".

Il a commenté en quelques mots la démission du président Nixon: "Lui seul savait le pourquoi de ses actes. C'est un de mes amis et il restera un de mes amis".

## Sanderson inculpé d'une fraude de \$885,000

par Guy Deshaies

Le juge Jacques Lessard, des Sessions de la paix, a inculpé hier, l'homme d'affaires Stanley Cassius Sanderson, 35 ans, sous l'accusation d'avoir fraudé le public d'une somme de \$885,000 du 15 février au 5 juillet dernier.

Les chefs d'accusations sont la fraude,

le défaut de tenir des livres et la mise sur pied d'un système pyramidal de vente.

D'après les témoins entendus à l'enquête l'accusé aurait recruté des investisseurs en leur promettant un rendement de 140% en 12 semaines sur leurs investissements.

Par le biais de ses compagnies Sandy's Breeders Ltd et Sandy Cooperative Association l'accusé aurait ainsi reçu les investissements de ses clients en promettant une remise de \$40 par semaine durant 12 semaines pour un placement de \$200. Ces sommes devaient être investies sur les

courses de chevaux aux Etats-Unis. D'après le comptable-expert du ministère public M. Sanderson, en plus des remises faites en date du 5 juillet dernier, devait à ses clients la somme de \$3,662,580 alors qu'il avait reçu en investissements depuis le 15 février la somme de \$4,208,055.

### Un détective est accusé de s'être servi

Un sergent-détective de la Communauté urbaine de Montréal, M. Gaétan Saint-Denis, 35 ans, a comparu hier, sous l'accusation d'avoir volé et gardé une somme de \$1,388 provenant d'un vol à main armée commis le 18 mai 1973 au magasin Miracle Mart de LaSalle.

L'avocat du policier, Me Roland Blais, a vivement protesté du fait que son client comparait menottes aux poignets après avoir été arrêté hier matin comme un "vulgaire voleur".

Me Blais a fait valoir au juge Emile Trottier que son client avait collaboré avec ses supérieurs depuis plus d'un an dans l'enquête relative à la disparition des \$1,388 qui étaient gardés sous clé au poste de police pour servir comme pièces à conviction.

Le juge Trottier a rappelé à l'avocat qu'il n'avait pas autorité sur le processus de mise en accusation des prévenus et Me Blais a annoncé qu'il allait porter plainte contre le directeur Daigneault étant

donné qu'après une longue enquête interne on aurait pu procéder par sommation ou par simple promesse de comparaître.

De toute manière le sergent-détective Saint-Denis a été remis tout de suite en liberté aux conditions d'habiter à son adresse actuelle et d'informer la cour de tout changement de domicile.

L'accusé est au service de la police de Montréal depuis le 14 ans. Il subira son enquête le 16 octobre.

#### Lutte à quatre dans Johnson

## La candidature d'un indépendant surprend et déçoit PQ et UN

A l'expiration des délais de mises en candidature dans le comté de Johnson, hier à 14 heures, le président des élections avait enregistré les bulletins officiels de quatre candidats: M. Jean-Claude Boutin (libéral); M. Maurice Bellemare (unioniste); M. Jean-Denis Bachand (péquist); M. Gabriel Lacasse (indépendant).

L'absence d'un candidat créditiste apparaît la plus importante caractéristique de la lutte électorale que les partis d'opposition livrent au pouvoir. C'est un facteur renforcé par la décision du Parti présidentiel de s'abstenir pour laisser le chemin libre à l'Union nationale.

Aux élections générales de 1973, les créditistes s'étaient classés au second rang avec 6,603 voix contre les 10,543 voix du libéral, Jean-Claude Boutin. Les candidats du Parti québécois et de l'Union nationale suivaient avec respectivement 3,597 et 1,130 voix.

La candidature de M. Gabriel Lacasse, inscrite peu avant l'expiration des délais, constitue surprise et déception pour l'Union nationale et le Parti québécois. Le vote que l'électorat de Johnson se propose d'accorder aux candidats de l'opposition risque d'être ainsi davantage fractionné. M. Lacasse, un comptable de Granby fera campagne sous l'étiquette de "créditiste indépendant". Il n'a cependant pas l'appui du Parti créditiste de Fabien Roy et sera inscrit comme candidat "indépendant" sur le bulletin de vote.

Âgé de 52 ans, M. Lacasse est militant créditiste de longue date et fut formé à l'école de "Vers demain", c'est-à-dire, les bérêts blancs de Mme Gilberte Côté-Mercier. Pendant six ans permanent de cette organisation, il déclare ne plus en faire partie, en expliquant que les membres de cette secte se consacrent entièrement à des activités spirituelles alors que lui souhaite davantage diffuser la doctrine du Crédit social.

Pourtant, les motifs qui ont inspiré la candidature surprise de M. Gabriel Lacasse inquiètent au plus haut point le Parti québécois et l'Union nationale. Les candidats officiels de ces deux partis, MM. Jean-Denis Bachand et Maurice Bellemare, ont aussitôt suggéré que cette candidature a pu être suscitée par l'organisation libérale de M. Paul Desrochers. Selon le candidat péquiste, M. Bachand, "ça ressemble au style de campagne libérale quand la soupe est trop chaude".

Ceci dit, M. Bellemare autant que M. Bachand affichent en public une attitude d'indifférence sur l'évaluation du pourcentage de suffrages que M. Gabriel Lacasse pourrait recueillir. Pour sa part, le chef de l'Union nationale fait valoir que l'étrange arrivée de M. Lacasse sur les rangs se trouve largement compensée par l'appui et la participation à sa campagne de M. Albert Claude, celui-là même qui s'était classé deuxième au nom du Parti créditiste en 1973.

### Les métallos de CIL à Brownsburg "étudiant" toujours

Les 759 métallos de l'usine de la compagnie CIL à Brownsburg, près de Lachute, sont en journée d'études depuis dimanche pour obtenir de la compagnie l'indexation de leurs salaires au coût de la vie et pour protester contre la décision de la compagnie de mettre 200 employés à pied à l'automne.

Le président du syndicat, M. Robert Wiliski, a expliqué que la compagnie avait informé le 5 août le syndicat et le ministère du Travail de son intention de réduire le personnel. Cette décision a provoqué beaucoup de mécontentement chez les syndiqués.

Quant à l'indexation des salaires au coût de la vie, la compagnie est prête, dit-elle, à négocier, mais n'a pas encore formulé d'offres au syndicat.

### Une femme "enchaînée" jeûne pour sa langue

Mme Jacqueline Meunier-Aubé, l'une des neuf femmes qui s'étaient enchaînées aux fauteuils du Salon rouge de l'Assemblée nationale en juillet pour protester contre le projet de loi 22, a décidé d'entreprendre aujourd'hui même un jeûne illimité pour marquer son opposition irréductible à la Loi sur la langue officielle.

Veuve âgée de 48 ans, mère de trois enfants qui ont 26, 24 et 20 ans, Mme Meunier-Aubé mesure cinq pieds, un pouce et demi et pèse 110 livres.

"Je ne peux, a-t-elle dit au DEVOIR hier, vivre dans une société qui tolère la loi 22. Et je ne crois pas à la formule mise au point par le Comité de formation du tribunal de la femme québécoise qui a décidé de constituer un jury appelé cet automne à étudier l'action du gouvernement à l'égard du bill 22 et à l'accuser de haute trahison à la langue française. J'ai donc décidé de jeûner malgré les objections d'un de mes enfants".

Durant son abstinence, Mme Meunier-Aubé quitte son logis du boulevard Henri-Bourassa et s'installe chez une amie de Ville LaSalle, Mme Lucille Roy-Sutton, qui, en même temps qu'elle témoignera de son jeûne, veillera sur l'état de Mme Meunier. Un médecin sera appelé à suivre le déroulement de l'épreuve au cours de laquelle la protestataire n'absorbera que des liquides.

Elle a répondu au DEVOIR: "Jusqu'à ce que le gouvernement abroge cette loi", répond Mme Meunier-Aubé qui dit s'être inspirée de l'exemple de Marcel Chaput qui avait entrepris un jeûne politique dans les années soixante.

## L'indignation de Laberge étonne le siège des TUA

par Gilles Francoeur

Le Syndicat des travailleurs unis de l'automobile (TUA) — par la voix de son porte-parole, M. Jerry Dale, s'étonne des réactions des dirigeants de la FTQ aux accusations de fraude portées récemment par le secrétaire-trésorier international, M. Emil Mazey. Celui-ci avait averti par lettres les grévistes de la United Aircraft que des personnes non encore identifiées

avaient encaissé pendant six semaines d'affilée les allocations de grève de 226 grévistes.

"M. Laberge a dit que nous n'avions pas à laver notre linge sale sur la voie publique. C'est justement ce que nous n'avons pas fait. Au lieu de contacter les journalistes, nous avons préféré référer le problème aux membres. Prendre contact

avec ces derniers demeure notre droit le plus strict et c'est ce que nous avons fait parce que nous avions la conviction que quelqu'un s'est enrichi dans ce cas-là sur le dos des grévistes. Je crois qu'il aurait été amoral de leur cacher nos craintes à moins de les prendre pour des gens irresponsables", a commenté M. Dale.

Réitérant l'appui de l'exécutif international des TUA aux grévistes de Longueuil, M. Dale a précisé que, contrairement aux allégations des porte-parole de la FTQ, le siège social des TUA n'avait pas l'intention de briser l'effort de grève à la United Aircraft. "Nous avons souligné dans la lettre du confrère Mazey tous les efforts consentis jusqu'à présent pour les grévistes et nous leur avons répété qu'ils pourront espérer sur notre appui indéfectible."

Selon des renseignements obtenus hier de bonne source, la majeure partie des 226 chèques encaissés frauduleusement étaient destinés à des "scabs" qui de toute évidence n'auraient pas osé se présenter au local de grève pour les réclamer.

Au secrétariat international, on affirmait toutefois n'avoir aucune information à ce sujet. Mais, y a-t-on souligné, si tel était le cas, les chèques en question auraient dû être retournés à la trésorerie centrale. "On peut se dire satisfait de la politique de redistribution des fonds du secrétariat international, a commenté un membre de la trésorerie, mais y contrevenir équivaut à frauder d'autres TUA. Et pour nous, fermer les yeux équivaudrait à sombrer dans une sorte de patronage qu'on reproche souvent aux employeurs et aux gouvernements."

## Les syndiqués de Berthelet débrayent pour protester

Les employés syndiqués du centre Berthelet ont débrayé pendant deux heures hier pour protester contre la fermeture d'une section du centre, fermeture qui va à l'encontre de leur convention collective de travail.

Les quelque 450 employés syndiqués, membres de la Fédération nationale des services (CSN), avaient débrayé mardi pendant une heure pour décider des moyens de pression à utiliser contre la direction du centre qui venait de fermer une "unité de vie" (sous-groupe de pensionnaires) sans préavis de quatre mois, comme le précise la convention collective.

Le centre Berthelet est un centre d'accueil sécuritaire de transition et de réadaptation pour 300 garçons de 12 à 18 ans, qui sont répartis en 12 unités de vie.

L'unité de vie fermée le cinq août ne comptait que sept ou huit pensionnaires,

qui y étaient traités individuellement. Elle avait été ouverte il y a deux mois. Selon le syndicat, la direction a donné comme explication de cette fermeture que c'était son droit.

Les huit employés qui étaient affectés à cette unité ont été mutés à d'autres unités de vie. Le syndicat explique que ces mutations entraîneront le déplacement de quelque 60 syndiqués, puisque la clause d'ancienneté fait qu'un syndiqué peut revendiquer un poste détenu par un autre syndiqué pourvu qu'il ait plus d'ancienneté.

Les employés, éducateurs, surveillants, infirmiers, buandiers, etc. se sont réunis hier dans la cafétéria du centre, puis ont fait un sit-in dans le hall de l'établissement.

Ils se proposent de poursuivre leurs débrayages et de prendre d'autres moyens pour obtenir gain de cause.

## Les chantiers maritimes de Lauzon ferment à la suite d'un débrayage

LAUZON (CP) — Les chantiers maritimes de Lauzon ont fermé leurs portes hier après un débrayage des 1.200 employés syndiqués.

Ces derniers ont refusé de retourner au travail mardi après leur pause-café et ne se sont pas présentés au travail hier. Le président de la section syndicale des chantiers maritimes (CSN), M. Clément Fleury, interprète la fermeture des chantiers comme du harcèlement de la compagnie à l'endroit des travailleurs.

La partie patronale explique que ses employés, depuis le mois de juin, ont adopté des tactiques de ralentissement de

travail pour forcer la réouverture du contrat de travail à deux chapitres: la juridiction sur la classification des emplois et l'indexation des salaires au coût de la vie.

Le porte-parole des chantiers maritimes, M. Michel Blais, explique que les employés ont déjà reçu une hausse de salaire de 15 cents l'heure, ce qui porte le salaire horaire à \$4,85. Selon la partie patronale, le syndicat a refusé la hausse de 25 cents l'heure que la compagnie était prête à accorder, pour rester sur ses positions et réclamer une hausse de 40 cents l'heure.

M. Blais a révélé que le syndicat avait posé des conditions inacceptables à la compagnie pour retourner au travail. Sans donner plus de détails, il a soutenu que la compagnie ne voulait pas d'un retour au travail aux conditions des employés si rien ne garantissait une reprise normale des opérations.

La compagnie, dit encore M. Blais, est prête à négocier toutes les demandes du syndicat en une seule et même séance.

Le contrat de travail viendra à expiration le 21 décembre 1975. Six pétroliers sont actuellement en chantier à Lauzon et devraient être livrés d'ici deux ans.

## Dupan recourt au "lock-out" à cause de ralentissements

L'usine Dupan du Lac-des-Iles, près de Mont-Laurier, propriété de Sogefor, a fermé ses portes. Le président de Sogefor, M. André Renaud a justifié le lock-out des 78 syndiqués par les ralentissements qu'aurait pratiqués les ouvriers pour appuyer leur demande d'augmentation de 50 cents l'heure en vue de contrer les effets du coût de la vie.

Mais, derrière cet épisode de relations de travail, se profile la menace d'une fermeture définitive suivant la rumeur à Mont-Laurier. La direction de Sogefor invoquerait l'ampleur des demandes syn-

dicales pour fermer définitivement les portes de l'usine. La baisse de production résultant d'un arrêt de travail prolongé pourrait justifier la vente de la Dupan à l'entreprise privée, comme cela avait failli se produire il y a deux ans.

Le lock-out survient au moment où les bénéfices tirés par la Société générale de financement du Québec des opérations forestières de Sogefor, sa filiale à 100 pour cent, et de Donohue, une autre filiale à 43 pour cent, sont les plus élevés de son portefeuille, comme en fait foi le dernier rapport financier, publié le 23

mai dernier. Sogefor a réalisé en 1973 des profits d'environ \$1 million alors que ceux de la Donohue atteignaient \$1,23 million. N'eût été le profit réalisé dans ces deux usines, le déficit de \$5,2 millions déclaré par la SGF en 1973 aurait presque atteint \$8 millions.

L'amélioration de la rentabilité de ces deux entreprises forestières, liée à la prospérité générale de ce secteur économique, n'a pas empêché la SGF en 1971 de se défaire du moulin Dubé, situé comme la Dupan au Lac-des-Iles, et de

Voir page 6: Dupan

## Mme Berlioux, du CIO, visite le chantier des Jeux: elle est enchantée

Le "numéro trois" du Comité olympique international, Mme Monique Berlioux, de qui relèvent toutes les directions techniques du CIO, a tenu à rassurer la presse canadienne sur les propos que la presse munichoise prête au vice-président de l'organisme, M. William Daume, quant aux difficultés de financement auxquelles se heurte le Comité organisateur des jeux Olympiques de 1976.

Mme Berlioux, une jeune femme au teint ravissant, qui fut championne d'Europe en natation, a signalé hier qu'aucun propos officiel n'a émané de M. Daume et que si les inquiétudes que lui prête la presse munichoise sont exactes, le vice-président s'exprime alors en son nom personnel. Ainsi donc le CIO ne croit pas devoir les démentir.

Quant à savoir si M. Daume a réellement tenu ces propos, la presse aura tout le loisir de l'interroger à ce sujet puisqu'il se rend à Montréal mardi. Il y rencontrera les membres du COJO, et en profitera pour assister aux finales des championnats cyclistes.

Mme Berlioux reconnaît que le CIO a déjà manifesté quelque inquiétude à l'égard du COJO, il y a un an et demi, mais que celle-ci est aujourd'hui dissipée.

Elle affirme, malgré l'opinion contraire de son président, Lord Kilnanin, dans la livraison juillet-août de "La Revue Olympique", une publication bi-mensuelle, que l'organe international est aujourd'hui bien informé des activités du COJO.

Quant à Lord Kilnanin, dans cette publication bi-mensuelle, il soutient que le CIO est informé de ce qui se passe au COJO "par la presse canadienne."

La presse munichoise fait grand état depuis quelques semaines de toutes sortes de difficultés qu'éprouve censement le COJO. L'occasion lui sera sans doute donnée, comme à la presse canadienne elle-même, de mettre les choses au point à l'issue de l'importante rencontre du 22 octobre prochain, à Vienne.

Dans cette ville, le COJO soumettra au CIO un rapport de cheminement détaillé ainsi que des réponses précises à un certain nombre de questions que soulève la préparation des Jeux de 1976.

Les rumeurs de difficultés financières dont fait état la presse munichoise seraient plutôt attribuables, dit-on dans les couloirs du 85 est Notre-Dame, au financement du Vil-

Voir page 6: Mme Berlioux

## Des parents de Laval tiennent à leurs 4 classes

Les parents du quartier Saint-Vincent-de-Paul à Laval viennent de se former en comité de citoyens pour protester contre la décision de la commission scolaire Les Ecoles de transformer quatre classes de l'école primaire française Pie IX en classes destinées à l'enseignement en anglais.

Cette décision, d'expliquer la commission scolaire, est logique puisque les locaux de l'école Pie IX étaient inoccupés, tandis qu'à l'école anglaise, St. Paul, le nombre d'élèves était trop important.

Au contraire, soutiennent les parents: de nombreux élèves francophones devront être déplacés à la suite de cette décision vers d'autres écoles du voisinage, où les élèves devront se serrer les coudes pour faire place aux nouveaux arrivés.

Les parents s'étonnent aussi de ce que la commission scolaire, dans un projet de classement préparé à la fin du mois de mai, ait parlé uniquement de classes pour élèves francophones à l'école Pie IX alors que quelques jours plus tard, la décision était annoncée d'y créer quatre classes pour des élèves devant étudier en anglais.

Ces quatre classes, comptant en tout 103 élèves, seront composées de 63 élèves francophones, de 11 élèves anglophones et de 29 élèves dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais. Ces 103 élèves suivront des cours donnés en anglais.

Le comité des parents de l'école Pie IX, qui est situé dans un secteur à 99% francophone, est d'avis que cette décision représente une injustice et qu'elle est préjudiciable au milieu.

Les parents sont d'autant plus outrés qu'ils ont appris par les journaux que la vocation de l'école avait été changée. Une protestation qu'ils ont adressée à la commission scolaire n'a pas été reçue officiellement sous prétexte qu'elle n'avait pas été acheminée par le comité de parents.

Devant la tournure des événements, des parents se sont rendus rencontrer l'exécutif de la commission scolaire, qui leur a fait savoir qu'il était prêt à les informer, mais non à discuter de ses décisions.

C'est à ce moment que le comité de citoyens a été formé pour présenter une plus forte résistance à la commission scolaire. Une pétition protestant contre le changement de vocation de l'école Pie IX a jusqu'à maintenant été signée par plus de 500 personnes du quartier.

Mardi soir, le comité de citoyens s'est présenté à une assemblée spéciale de la commission scolaire pour apprendre après quelques heures d'attente qu'il serait impossible à l'occasion de cette assemblée de discuter du problème et de prendre de décision.

Les parents de Saint-Vincent-de-Paul soutiennent que cette lutte qu'ils livrent pour garder la vocation française de l'école est d'autant plus importante que si la commission scolaire a gain de cause, la situation se répètera dans d'autres commissions scolaires.

## Un petit avion manque à l'appel

SAINT-HONORE (PC) — Un petit avion avec ses deux occupants est porté disparu depuis hier dans la région de Chicoutimi.

Plusieurs appareils des Forces canadiennes ont aussitôt entrepris des recherches pour retrouver un monomoteur Piper Cherokee appartenant à la société Wondell Aviation de la base de Saint-Hubert.

L'avion n'a pas été revu depuis qu'il a quitté l'aéroport de Saint-Honore, au nord de Chicoutimi, en soirée mardi, à destination de Québec.

## La Croix-Rouge envoie une mission au Niger

Une équipe médico-nutritionnelle, recrutée par la Société canadienne de la Croix-Rouge et financée, à raison de \$75.000 par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), partira ce soir pour une mission de six mois au Niger, en Afrique de l'ouest.

L'équipe composée d'une nutritionniste, de deux infirmières et de deux "hommes à tout faire", dont l'un est le directeur des relations publiques de la Croix-Rouge en Ontario, doit être affectée dans une des régions connaissant les plus fortes concentrations de populations éprouvées par la sécheresse, précise un communiqué.

Quelle sera la fonction exacte de l'équipe? Quelle formation recevra-t-elle à son arrivée à Niamey? Quels moyens d'action seront à sa disposition? Les représentants de la Croix-Rouge à Montréal n'en savent rien.

L'ACDI, qui financera l'opération à partir de ses fonds d'urgence, ignore aussi le détail de l'opération.

Les représentants de la Croix-Rouge à Montréal ne s'inquiètent pas de ce manque d'information. "C'est la Ligue qui décide, nous ne faisons que répondre à une requête," expliquent-ils.

L'équipe médico-nutritionnelle si elle ignore où elle ira et ce qu'elle fera, sait en tout cas que ses efforts s'orienteront surtout vers les enfants, les femmes enceintes et les jeunes mères. Elle s'intégrera au travail déjà entrepris par des équipes françaises, suisses, danoises, britanniques et islandaises.

Cette opération d'appoint, précise le communiqué de la Croix-Rouge, particulièrement adaptée aux besoins locaux, complètera les distributions de vivres de base par le gouvernement.

## 5,500 des 7,000 censeurs choisis par le Parti civique

Les noms de quelque 5.500 recenseurs, sur les 7.000 agents assurant la confection des listes électorales en prévision des élections du 10 novembre à Montréal, ont été proposés par les 52 conseillers municipaux qui sont tous membres du Parti civique.

Selon une déclaration du président adjoint des élections, M. Leo Lemay, les conseillers municipaux ont transmis ces noms au bureau des élections, et celui-ci s'est mis en rapport avec elles.

M. Lemay précise que tout cela est régulier et n'a pas été fait dans le but de favoriser le parti au pouvoir. Aux yeux du Bureau des élections, a-t-il dit, il n'y a pas de parti comme tel et le Rassemblement des citoyens de Montréal, ou tout autre

groupe d'opposition, comme tout citoyen, peuvent proposer des candidats aux postes de recenseurs.

Ainsi, le Rassemblement des citoyens de Montréal a-t-il été invité à le faire au début de juillet mais, selon un porte-parole de ce groupe, une difficulté est survenue au moment de présenter une liste: les candidats devaient se présenter personnellement au bureau électoral des divers districts ou à l'hôtel de ville.

La RCM craint qu'il ne se glisse des erreurs dans la confection des listes électorales de la part des "énumérateurs" choisis par le Parti civique. Un effort de dernière heure est fait pour trouver des agents pour représenter les RCM.

## aujourd'hui

De 9h30 à 11h30, à la radio de Radio-Canada, l'émission "Côté cour, côté jardin" marquera la fête des Acadiens.

A 14h, assemblée du conseil des commissaires de la Commission des écoles catholiques, au 3737, rue Sherbrooke est.

A 16h, à l'entrée de la Plaza Côte-des-Neiges, se tiendra un service commémoratif du premier anniversaire de l'assassinat de deux militants des travailleurs agricoles unis. La messe sera suivie d'un piquetage de deux heures du magasin Dominion.

C'est aujourd'hui que débute au centre sportif Paul-Sauvé le congrès provincial des Témoin de Jéhovah. Plus de six mille personnes y sont attendues.

A Terre des Hommes, ce sera aujourd'hui la Journée de l'indépendance au pavillon de l'Inde. Des cérémonies débuteront à midi en présence du haut-commissaire de l'Inde au Canada.

## Les pompiers négocient 'pour vrai'

Demain à Montréal s'amorcent les premières négociations réellement sérieuses pour le renouvellement d'une convention collective entre les pompiers de Montréal et les fonctionnaires de la Ville.

Tout indique que les entretiens se poursuivront assidûment jusqu'à la signature d'un nouveau contrat, dans la mesure où la ville de Montréal reconnaît la nécessité de rétrécir l'écart qui existe aujourd'hui entre les salaires accordés aux pompiers et ceux, divulgués vendredi, accordés à la police de Montréal.

Cet écart qui représente en quelque sorte la perte du pouvoir d'achat subie par les pompiers depuis les années 1971-72, est estimé par l'association à environ \$1.750.

Les négociations débutent avec une avance de trois mois sur les délais prescrits par la loi. Si l'écart est comblé dans une mesure convenable, les pompiers ré-

clameront en outre des augmentations statutaires, dont l'ampleur reste à déterminer.

D'autre part, et sans doute parce qu'elle attache beaucoup d'importance à la disparité des revenus entre pompiers et policiers, l'Association semble disposée à s'accommoder des défauts que recèlent les clauses purement normatives, de sorte que toute la négociation des deux prochaines semaines va porter uniquement sur les salaires.

Vendredi, les pompiers ont imaginé une campagne de propagande pour sensibiliser les contribuables sur la parcimonie d'une sentence arbitrale qui ne leur accorda, dans le cours de la convention 1973-74, qu'un maigre 4,3% d'augmentation salariale. Ils venaient d'apprendre avec indignation qu'on accordait à leurs camarades policiers une hausse de 12,2% de sorte qu'un pompier avec 18 ans de

service touchait aussi peu qu'un agent de police première classe n'ayant que trois années à l'emploi de la CUM.

La pitoyable augmentation de 4,3% imposée par l'arbitre pour la convention précédente, la hausse fort convenable accordée aux policiers vendredi, ont conduit à un écart trop considérable, mais il appert maintenant que la ville de Montréal l'ait enfin reconnu.

"Si nous ne le comblons pas, alors le maire Drapeau m'aura trompé", nous a déclaré hier le président de l'Association, M. Jean l'Abbé. Il semble en effet que l'association est disposée à négocier plus tôt que prévu, parce qu'elle a obtenu certaines assurances morales et officieuses des autorités municipales, si l'on comprend bien le sens de la déclaration de M. l'Abbé.

Mais d'autres points litigieux devront être sacrifiés par les 2.200 pompiers, au

moins pour l'année 1975. Depuis dix ans qu'elle le réclame, l'association n'a toujours pas obtenu gain de cause au chapitre des maladies occupationnelles.

Le mois dernier encore, rappelle M. l'Abbé, trois pompiers âgés de moins de 35 ans ont été victimes de défaillances cardiaques, attribuables à l'inhalation de la fumée. Or, dit-il, Montréal refuse toujours de reconnaître que ce lien, pourtant médicalement établi entre les défaillances cardiaques et les fonctions du pompier sur le théâtre d'un incendie, nécessite une forme quelconque de compensation.

A l'heure actuelle, un pompier victime même d'un léger infarctus est relevé de ses fonctions. S'il compte moins de dix ans de service, on lui remet tout simplement sa contribution au fonds de retraite, Voir page 6: Pompiers



Vos meubles remis à neuf

Pour le 1/3 du prix des neufs  
garantie 10 ans

Nos experts peuvent reliner entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.

Estimation gratuite

LES SPECIALISTES DU MEUBLE Enrg.  
7469, 18e Ave. Est. 721-0947

Nous nous occupons aussi de rembourrage



VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR

# GRANDE FORME

Brigitte Baer

Collection "Vivre aujourd'hui"

- ... c'est réserver dans chaque journée le temps qui appartient aux soins du corps, des cheveux, du visage, à la gymnastique qui repose muscle, vivifie
- ... c'est adopter généreusement et sans arrière-pensée une discipline de sobriété et de régularité
- ... c'est investir dans chaque journée le confortable capital-gaïeté et courage que procure la bonne santé

Avec GRANDE FORME vous serez bien dans votre peau.

En vente partout au prix de \$6.95 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal H3M 2A8 — Tél.: 274-2551



EDITIONS DU JOUR...  
Président et directeur général  
Jacques Hébert

# éditorial

## Chypre et les apprentis sorciers

Où s'arrêtera la rageuse offensive turque? Parties de Kyrenia, les troupes d'Ankara ont lancé leurs avions et leurs blindés en direction du port de Famagouste, tentant apparemment de couper l'île par une ligne de partage nord-est qui laisserait Chypre amputée d'un tiers.

A première vue, et compte tenu de la mollesse des réactions enregistrées, on est tenté d'affirmer que les Turcs ne s'arrêteront définitivement qu'une fois Famagouste reliée à Kyrenia, dans le but évident d'obtenir par les armes ce qu'ils n'ont réussi pas à faire admettre par la négociation sous pression à Genève: le tiers de l'île, conformément aux déclarations de la communauté chypriote-turque.

Qu'importe si, entre-temps, des centaines d'innocents y laissent leur vie; si le bassin de la Méditerranée orientale retrouve la situation explosive qui mit le monde à deux doigts de la confrontation générale; si l'opinion mondiale — et M. Callaghan a été clair là-dessus — condamne l'attitude "intransigeante" et "déraisonnable" du gouvernement d'Ankara.

Pourvu qu'on ait l'ivresse... si c'est à ce prix que le régime de M. Bulent Ecevit survivra; si c'est à ce prix que la diplomatie américaine pourra "traiter à chaud" le conflit chypriote allant implicitement donner raison aux Turcs dans leur demande d'une "plus grande autonomie" aux Chypriotes-Turcs, si les Neuf n'en demandent pas plus pour se garantir de parler d'une même voix et conseiller la modération alors que les hostilités ont repris...

On aurait pu aboutir, a dit le secrétaire du Foreign Office après le constat d'échec à Genève. Il y avait moyen de forger un compromis n'était de l'"intransigeance" et de la "décision arbitraire" de la Turquie de refuser le délai de 36 heures réclamé par les Grecs. Ce faisant, M. Callaghan confirmait — le faisait-il exprès? — qu'au fond, Genève n'était qu'un simulacre de négociation que ni Ankara ni Washington ne semblaient désireux de voir aboutir. Et la plus belle preuve en est donnée par le gouvernement de M. Caramanlis qui, mis au pied du mur par la reprise brutale des hostilités a jugé bon de répliquer là où ça fait mal à l'Amérique et non pas précisément à la Turquie: il a décidé que la Grèce quitterait l'OTAN.

Washington n'a pas tardé à réagir et cette réaction est tout un programme: le gouvernement américain, dit-on, considère que la Grèce n'a pas quitté l'Alliance atlantique, que sa décision de la quitter est "émotive", et que Washington suspendra l'aide à deux alliés de l'OTAN, la Grèce et la Turquie, si ces deux pays entraînent en guerre. On croit rêver: donc, tant que la Grèce se contente de "réactions émotives" et que la Turquie ne fait que bombarder Nicosie et d'autres villes chypriotes, elle n'est pas en guerre directe avec Athènes. De ce fait, elle ne s'expose pas aux mesures de suspension évoquées et la Grèce aura le temps de

réfléchir aux conséquences d'un coup de tête qui irait certes dans le sens des vœux d'une large couche de la population grecque mais certainement dans le sens contraire des intérêts d'un régime viscéralement de droite et dont les militaires sont encore dans les placards.

A voir! Sans jouer les prophètes de malheur, il est bon de rappeler que semer le vent vous expose à récolter la tempête. Le tour de passe-passe qui a mis fin à la dictature militaire en Grèce risque de faire long feu. La démocratie en période probatoire que le monde voulait juger à l'oeuvre n'a d'autre choix, du train où sont les choses, que de voir resurgir ses fiers militaires ou de basculer dans l'autre camp, dit des démocraties populaires, au prix d'une guerre civile sanglante.

On laissait entendre de source grecque non identifiée, hier soir, que tant à Moscou qu'à Athènes, des contacts soviéto-grecs étaient maintenus. Simple chantage psychologique? Peut-être pas. M. Caramanlis sait trop bien qu'il ne lui appartient pas du moins pas encore — de sortir de l'OTAN et d'exposer dangereusement le flanc-sud de l'Alliance atlantique. Pour réussir, la manoeuvre qu'il a lancée hier a besoin de tout le poids de la diplomatie soviétique qui, curieusement, a des intérêts convergents sur plusieurs points avec la Grèce. Des rapports de presse faisaient état de la présence d'unités soviétiques en Mer Egée alors que d'autres signalaient le passage de navires de guerre soviétiques par le Bosphore. Dans les mêmes parages mouillent les unités de la Sixième flotte américaine.

C'est dire que les pions sont en place pour la prochaine manche de ce jeu de mort qui consiste à voir qui reculera le premier. Dans l'intervalle, le Conseil de sécurité s'est réuni une première fois et devait se réunir encore hier soir. Mais que faut-il en attendre de concret quand les intérêts des membres dotés du veto tout-puissant sont divergents? Quand les parties en présence croient posséder la vérité, une et indivisible, vérité au nom de laquelle sont bombardées des villes — "objectifs militaires" pour l'occasion — et au nom de laquelle sont rompues les trêves?

La question qui se pose est de savoir en combien de ruptures de la trêve l'armée turque atteindra l'objectif Famagouste. Et en combien de conférences on réussira à dorer la pilule jusqu'à la faire avaler aussi bien aux Grecs qu'à l'opinion mondiale.

Ces Chypriotes, on en parlera par ricochet. Au fond, quand on entre dans le raisonnement tenu dans certaines chancelleries, comment peut-on être Chypriote? On est Turc ou on est Grec. Ce ne sont pas les quelque 700,000 Chypriotes qui pourront imposer une identité sur laquelle eux-mêmes ne parviennent pas à s'entendre. L'essentiel, n'est-ce pas, c'est de retirer cette épine du pied du pacte atlantique qui risque, à tout moment, de s'infecter et de

dresser l'un contre l'autre deux alliés que toute leur histoire oppose.

L'essentiel c'est d'en finir de cette ligne verte que des milliers de Casques bleus — lourde est la facture — s'évertuent depuis des années à faire respecter. Une ligne Kyrenia-Famagouste ne serait au fond qu'une nouvelle frontière séparant deux alliés d'un même pacte militaire, équipés des mêmes armes et investis d'une même "mission pacificatrice."

On pourrait persifler à l'infini si l'heure n'était à la veille funèbre. Pour peu qu'on continue de déchaîner les passions et de faire déferler la haine, il s'agira effectivement d'une mise à mort, de la mise à mort d'un petit pays qui aurait pu survivre, dont le drame aura été de se trouver dans une île attachante qui constitue aussi le verrou du bassin méditerranéen. Qui aurait pu survivre, qui pourra encore survivre, pour peu que les dés ne soient pas pipés et que les jeux ne se fassent pas ailleurs.

Une crise chypriote avait emmené Caramanlis et les civils. Une autre crise chypriote les ramènera-t-elle?

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que la démocratie grecque en sursis est exposée à aller soit dans le sens d'une aventure militaire, bénéficiant d'un appui soviétique accordé à un régime de droite, soit dans la voie tracée hier par le divorce "émotif" d'avec l'OTAN et, devenant "autocéphale", à s'ouvrir à la gauche avec une équipe de droite au pouvoir!

Ce paradoxe grec dit assez les dimensions des éléments déchainés stupidement le 15 juillet avec le renversement du régime du moindre mal de Mgr Makarios.

On a cru un moment que Caramanlis sorti du chapeau américain et l'escamotage des militaires du général Ioannidis allaient permettre un accablement sans douleur à Chypre. Encore, fallait-il arrêter là les frais et ne pas jouer les anges de la paix dont Washington semble posséder une belle brochette.

On se trouve aujourd'hui au seuil d'une confrontation qui prouve hors de tout doute que la diplomatie américaine est débordée: la priorité n'est plus au problème de Chypre mais à la prévention d'un affrontement direct greco-turc. Les apprentis-sorciers — on est tenté d'employer le singulier — trouveront-ils dans leur grimoire cette formule magique qui évitera le pire? On voudrait le croire.

Au fond, dans sa démarche sinieuse et par ses raisonnements tortueux, le département d'Etat, dans cette affaire, risque de ne réussir qu'à réintroduire en grand les Soviétiques en Méditerranée orientale. Avec un nouveau président qui en est à ses débuts en dossiers internationaux, avec une OTAN amputée de sa Grèce et une bonne dose de cynisme, Washington aurait tout simplement permis au Kremlin de se poser en champion de la démocratie dans un circuit où, précisément, sa présence n'était nullement souhaitée.

Georges VIGNY



Obelmarix - C'est pas de ma faute chu tombé dans la potion magique quand j'étais jeune!

## lettres au DEVOIR

### Amiante: quelques précisions

M. Lemelin.

Suite à votre excellent éditorial sur l'amiante, je tiens à préciser certains points de la position que Carmen Riendeau et moi-même avons soutenue dans les pages du Devoir:

Dans le cadre de la présentation préalable du problème ainsi que dans le contexte d'une option politique sociale-démocrate, l'utilisation d'une réforme de la fiscalité devient une action première mais implicite.

Nous avons favorisé une solution en trois étapes: a) Office de commercialisation, b) Achat d'un nombre minimal d'actions afin de connaître les coûts exacts de production et d'évaluer l'intérêt et, le cas échéant, la formule d'une nationalisation, c) Advenant l'intérêt d'une nationalisation pour un meilleur contrôle (ce qui est fort probable), effectuation de cette nationalisation selon la formule la plus adéquate (complète, ou préférable-

ment partielle soit par l'achat d'un certain pourcentage d'actions dans les divers compagnies, soit par la création d'un secteur étatique concurrentiel).

Nous n'avons pas explicité la notion de "double prix", mais si nous l'avions fait, nous aurions évidemment favorisé la formule de la "taxe à l'exportation" pour établir ce double prix.

Hubert WALLÖT  
Sherbrooke, le 8 août 1974

### La démocratie de Bourassa vaut celle des évêques

Mgr Guy Bélanger.

Lors de l'émission "Dialogue" dimanche le 28 juillet dernier, j'aurais aimé répondre à la question posée au public concernant la prise de position face au bill 22 et le mémoire signé par trois évêques dont vous, Monseigneur Coderre et Monseigneur Hubert. Malheureusement, quelques personnes seulement ont eu l'opportunité d'exprimer leur opinion. Voici la mienne.

Moi non plus je ne suis pas d'accord avec le bill 22 tel qu'il est présenté, mais je crois qu'il n'appartient pas à des évêques de prendre position publiquement sur un sujet politique. Le mandat que vous avez reçu le jour de votre ordination vous engageait au service de Dieu et des âmes que vous avez la responsabilité de guider vers le royaume éternel. Dans le domaine matériel il faut faire confiance au peuple qui peut facilement s'organiser sans l'épiscopat. Même si vous invoquez l'élément justice sociale (terme fort éloquent), je crois que vous vous éloignez de votre mission évangélique.

Permettez-moi d'ajouter que votre commentaire sur le peu de démocratie du gouvernement québécois n'a été publié dans la revue "Maintenant". Mais à quel bon, je connais la procédure. On dirait: "Ce sont des affirmations gratuites venant de pauvres gens conservateurs

téché, vous êtes responsables, je crois, depuis la démission de Monseigneur Coderre. Au départ on peut se poser des questions sur la nomination même de Monseigneur Coderre comme responsable de cette évaluation. Comment évaluer impartialement une oeuvre dont on est un des auteurs et le promoteur.

Et vous qui avez hérité de sa succession, avez-vous veillé à ce que cette évaluation se fasse démocratiquement en permettant à tous les parents de s'exprimer?

Ceux qui ont suivi la chose de près se sont bien rendu compte qu'à tous les niveaux les évaluateurs étaient soigneusement choisis.

Quelle attention la plupart des évêques portent-ils aux mémoires qui leur ont été adressés par des catholiques de toutes les parties du pays, qui n'acceptent pas cette cathéchèse incomplète et souvent équilibrée, non conforme au Directeur général de la catéchèse. Après dix ans de plaintes de plus en plus nombreuses, rien n'a changé et le directeur national de la catéchèse déclarait en mai dernier qu'il n'y aurait pas de retour en arrière après l'évaluation. Je pourrais également parler de cette évaluation commandée par certains évêques à un groupe de promoteurs dont le rapport a été publié dans la revue "Maintenant". Mais à quel bon, je connais la procédure. On dirait: "Ce sont des affirmations gratuites venant de pauvres gens conservateurs

qui ne peuvent s'adapter au nouveau". On n'hésite pas à employer les moyens "démocratiques" pour les ignorer et les éliminer.

Monseigneur, je crois que le devoir des prêtres et des évêques commence par mettre de l'ordre dans leur propre maison en essayant d'écouter et de dialoguer avec "tous" leurs fidèles et non seulement avec ceux qui pensent comme eux.

Présentement la démocratie du gouvernement québécois, qui laisse à désirer, vaut, je crois, autant que celle de certains prêtres et évêques qui pourraient s'interroger sérieusement sur leurs méthodes pour régler les problèmes de l'Eglise.

Les prises de position dans le domaine politique par des membres du clergé et surtout par des évêques, d'une part influenceront probablement plus les décisions gouvernementales et d'autre part contribueront à diminuer la confiance en leur pasteur d'un grand nombre de fidèles qui ne reconnaissent plus à plusieurs évêques la compétence pour transmettre le message du Christ.

Voilà l'opinion partagée par de nombreux groupes silencieux qui n'osent pas s'exprimer échauffés d'avance qu'ils seront étiquetés d'intégristes ou de conservateurs, même s'ils ne sont tout simplement que des catholiques fidèles à la doctrine catholique romaine.

Madeleine CORRIVEAU  
Ottawa, le 2 août 1974

### Les subtilités d'un débat

Cher Dr Allaire.

Vous trouvez que, faute d'intelligence, d'insistance, de délicatesse et de subtilité, je me fourvoie quand j'estime que les résultats du dernier recensement indiquent que le Québec est engagé dans la perte de l'anglicisation ou qu'il y a présentement minorisation des francophones au Québec. (Le Devoir, 2 août 1974). Je dois en effet avouer que la subtilité de vos remarques me dépasse quelque peu.

D'abord, entendons-nous sur les mots. Dans un article signé par vous-même et M. J.-M. Toulouse dans LE DROIT du 5 novembre 1973 (si ma mémoire est bonne), vous avez utilisé le mot francophone pour désigner une personne qui, le plus souvent, parle français en famille. Il est évidemment beaucoup plus raisonnable d'employer le mot ainsi, que de le rattacher, comme vous semblez vouloir le faire maintenant, au concept de langue maternelle. Si, logiquement avec vous-même et judicieusement sur le plan méthodologique par surcroît, vous voulez bien revenir à la terminologie de votre article du DROIT, vous approuveriez que l'on parle, comme je l'ai fait systématiquement, d'anglicisation lorsqu'une personne de langue maternelle française préfère utiliser l'anglais en famille (et de francisation devant le phénomène inverse).

Croyez-vous vraiment condamnable le fait que j'aie utilisé le mot d'assimilation au lieu d'anglicisation pour alléger des textes qui n'étaient pas destinés uniquement à des spécialistes? Il était évident dans ces articles, d'ailleurs, que j'entendais toujours par là assimilation linguistique, le recensement ne permettant rien de plus. Pouvez-vous nous dire aussi clairement ce

que vous entendez, de votre part, par "identification culturelle au groupe anglophone"? Serait-il un pas plus correct, en parlant d'un groupe linguistique, de parler plutôt d'identification linguistique?

Peut-être entendez-vous par une telle identification, la perte de l'anglicisation de la langue maternelle? L'anglicisme anglais serait-il d'après vous un caractère essentiel de l'identité culturelle des anglophones?

Pour ma part, je n'ai jamais laissé entendre qu'un anglicisé n'est pas bilingue. Généralement, il le reste. Une telle anglicisation est superficielle, dites-vous, et n'est peut-être due qu'à l'unilinguisme du conjoint. Admettez au moins que les rejets de ces ménages anglophones seront pas nécessairement bilingues.

Vous laissez entendre, en passant, que le phénomène des transferts linguistiques n'est pas si grave même chez les franco-ontariens. Saviez-vous que 40% des Ontariens de langue maternelle française, âgés de 25 à 44 ans, utilisent de préférence l'anglais en famille? Et que 60% des Ontariens d'origine française parlant anglais en famille sont unilingues anglais?

Vous faites mon argumentation quand vous ne remettez pas, comme je l'ai fait, au recensement de 1951, lorsque 82,5% de la population du Québec était de langue maternelle française, pour indiquer le début du déclin actuel du français au Québec. Vous prétendez faussement que j'attribue ce déclin uniquement aux transferts linguistiques. Vous parlez du bas taux de natalité des Britanniques au Québec comme indiquant une supposée faiblesse sur ce plan des anglopho-

nes au Québec, tout en passant sous silence le fait que 40% des anglophones du Québec sont d'origine ethnique autre que britannique.

Mais la déformation la plus grossière que vous vous permettez de faire de ma position, c'est de ne pas plonger la situation linguistique québécoise dans le tout canadien environnant. Les transferts linguistiques sont décidément plus qu'un épiphénomène de la civilisation française en Amérique lorsqu'ils sont de 50% des jeunes adultes canadiens de langue maternelle française vivant à l'extérieur du Québec et de l'Acadie optent pour l'utilisation de l'anglais en famille. Aussi longtemps que le Québec fait partie intégrante du Canada, on ne peut dissocier le sort du français au Québec du sort du Canada français dans sa totalité.

L'argument le plus fort, et le plus juste, en faveur d'un Québec massivement français est bien la débâcle du français dans le reste du Canada. Si, par surcroît, il existe des indices du début d'un glissement semblable au Québec même, alors, avant d'agir, il ne faut pas attendre que le phénomène atteigne un point de non retour. Car c'est bien à ce moment que toute mesure sociale visant le redressement sera reçue "contre-intuitivement" par les Québécois eux-mêmes.

C'était là l'essentiel de mes conclusions, dont vous ne dites mot, préférant parler de "réaction viscérale" et de "disparition imminente des francophones". Décidément, la délicatesse et la subtilité avec lesquelles vous exercez votre art de l'interprétation me dépassent.

Charles CASTONGUAY  
Les-de-la-Madeleine, le 11 août 1974

## bloc-notes

### Les gueulars et le démocrate

Après la double victoire des libéraux de Robert Bourassa en 1970 et en 1973 puis le retour insperé de son propre parti dans un gouvernement majoritaire à Ottawa, on aurait cru que le premier ministre Trudeau, moins tendu, moins inquiet, moins arrogant aurait peut-être, aurait pris avec un grain de sel les tumultes qui ont marqué mardi son passage à la grande fête québécoise de la jeunesse des pays francophones. Mais non; même s'il avait semblé avoir chassé son naturel frondeur après sa défaite en 1972, puis accédé à une nouvelle sérénité depuis le 8 juillet, le chef libéral n'a pas empêché son tempérament de revenir au galop.

Il n'y a pas lieu d'en faire un cas, pas plus du reste que des huées qui ont troublé l'ouverture politique de la "superfrancofête". Les grandes fêtes populaires sont des carnivals au cours desquels les lois et leur rigueur sont en quelque sorte suspendues pour laisser libre cours aux grands rythmes collectifs et personnels. Que des gueulars s'y manifestent et se fassent à leur tour enlever par des policiers, voilà qui vaut mieux somme toute que matraquages sanglants à la manière de la Saint-Jean de 1968. Même si, depuis 1968, on peut penser que les fauteurs de troubles ne sont pas tous d'authentiques indigènes et que la police peut parfois y mettre du sien pour "mûrir" l'abcès.

Il y a lieu cependant de relever, parmi les bons mots du chef "canadien", une pointe qui a lancée: "Vous venez de les perdre, vos élections, on se reprendra dans quatre ou cinq ans". Nul, certes, ne contestera que M. Trudeau a défait les conservateurs en Ontario ou que, l'année dernière, M. Robert Bourassa, a peut-être définitivement écrasé l'Union nationale. De ses victoires démocratiques-là, on ne saurait douter.

Mais deux raisons devraient inspirer plus de modération au vainqueur du 8 juillet quand il s'adresse

aux "séparatistes". Il sied mal de dire aux indépendantistes qu'ils ont perdu des élections quand, à l'avance, une victoire aux urnes québécoises leur vaudrait peut-être une invasion de l'armée fédérale, le démocrate Trudeau n'ayant pas encore reconnu le droit d'aucune province de la Confédération à l'autodétermination. Le vote qui a le fusil de son bord peut moins prétendre à la victoire démocratique que le vote menacé des mesures de guerre.

Deuxièmement, la dernière victoire de M. Trudeau a été largement financée par les sources traditionnelles des vieux partis. Ce que le chef libéral dit de ceux qui "traînent leur petite misère parce qu'ils ne sont capables de réunir chez eux assez de spectateurs pour les entendre", il pourrait tout aussi bien le dire des néo-démocrates qui avaient autrefois son appui, et qui, notamment parce qu'ils ne bénéficient pas des largesses des puissances d'argent, ont bien eu de la misère, au Québec comme ailleurs, à trouver des électeurs pour les entendre.

Entre-temps, on va bien voir si "c'est dans l'esprit et le coeur qu'on trouve sa liberté", comme le prétend le député de Mont-Royal, quand on fête non pas à Québec, mais dans les parcs qu'occupent, près Mounded Knee, des Indiens du Canada...

#### Stanfield, fidèle à lui-même

Avec raison M. Robert Stanfield n'a pas laissé plus longtemps dans l'incertitude les militants du Parti conservateur et les députés qu'il a fait élire le 8 juillet dernier. L'ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse avait la réputation d'être tenace mais non celle d'être têtu. Contrairement à son prédécesseur John Diefenbaker qui lui fallut presque jeter la force à bas de son siège, le chef de l'Opposition vient d'ouvrir lui-même sa succession dans des conditions à la fois dignes et propres

à aider les conservateurs à se donner un chef à la mesure du prochain rendez-vous électoral.

Certes, le caucus conservateur n'a pas été unanime, semble-t-il; mais M. Stanfield ne devrait pas avoir de difficulté à remplir à la fois ses tâches de chef de l'Opposition et ses responsabilités de leader sortant. Une course trop précipitée à la direction du PC eut à la fois entravé les travaux qui vont d'autant plus s'imposer à l'Opposition qu'elle affronte désormais un gouvernement majoritaire, et trouvé les militants du parti, encore sous le coup de la défaite, peu prêts à choisir dans la brochette des candidats qu'on devine celui qui affrontera M. Pierre Elliott Trudeau dans quatre ans.

M. Stanfield a eu du mal à s'imposer au Parti conservateur mais il a finalement su le faire avec un tel doigté, une si grande patience qu'on voit mal quel autre dirigeant du parti pourrait mieux que lui tenir l'intendance dans cette période de transition. D'autre part, la défaite de M. David Lewis prive les rangs de l'opposition d'un de ses meilleurs parlementaires et rend encore plus nécessaire la présence de l'actuel chef conservateur. Tant au cours des débats de la Chambre que dans les réunions que les militants du parti ne manqueront pas de tenir au cours des deux prochaines années, des successeurs éventuels auront ainsi la chance et l'occasion de se faire valoir. Les militants conservateurs autant que les électeurs en général auront ainsi le loisir de faire également connaître leurs sentiments et leurs suggestions. Nul n'a intérêt à une course trop hâtive qui, pour donner un chef au parti, le plongerait dans des tiraillements qui ne l'ont que trop handicapé déjà.

Les conservateurs ne manquent pas d'hommes pour succéder à M. Robert Stanfield. Les noms des premiers ministres provinciaux Richard Hatfield, Peter Lougheed et William Davis circulaient déjà, bien avant la dernière défaite du chef conservateur. La candidature du député de Saint-Hyacinthe va également retenir l'attention des dirigeants du parti autant que des militants, car le prochain chef devra briser le mur qui bloque encore les conservateurs au Québec, et M. Claude Wagner pourrait bien être à cet égard le choix des stratèges.

Mais il est encore bien tôt pour s'aventurer de ce côté. D'ici deux ans, en effet, bien des événements,

politiques aussi bien qu'économiques, peuvent survenir qui seront de nature, peut-être, à dicter au Parti conservateur le leader qu'il devra présenter à l'électorat canadien.

Cependant qu'à Montréal le métro est toujours paralysé, Toronto vit depuis quelques jours la grande aventure de la grève du transport en commun, la première en 22 ans. Dans la capitale ontarienne, au lieu de se tourner vers les tribunaux, le président de la grande Communauté urbaine a réussi à ramener les parties à la table de négociation. Paul Godfrey, voyant dans quel embouteillage le centre-ville glisse (des Torontois s'étant en grand nombre repliés sur le transport par automobile), a demandé aux entreprises de la métropole d'étaler les heures de travail de leurs employés et d'élargir les heures de fermeture des bureaux. De la sorte, les heures de pointe devraient être moins intolérables aux banlieusards.

Il y a là une suggestion pratique qui devrait être davantage entendue et examinée à Montréal même, que la Commission de transport y soit frappée par une grève partielle, comme c'est encore le cas aujourd'hui, ou par une paralysie plus grave, comme ce sera peut-être bientôt si rien n'aboutit au bureau de M. Lawrence Hanigan, ou bien encore, qu'il n'y ait pas d'arrêt de travail du tout.

Car la circulation aux heures de pointe, catastrophique en cas de recours généralisé à l'automobile, est également problématique même quand le métro et les autobus roulent "à plein". L'achalandage du transport privé à l'aller et au retour du travail tout autant que celui du transport en commun impose une lourde charge économique et physique aux passagers, en même temps que cette ruée bruyante crée une pollution par le bruit proprement infernal dans les quartiers avoisinant le centre-ville.

#### Une grève qui stimule la créativité

La CUM, les entreprises et les syndicats de la métropole devraient étudier ensemble cette suggestion. Peut-être y trouveraient-ils de quoi rentabiliser davantage le transport en commun, permettre à la Commission de transport de mieux payer ses employés et ainsi de faire l'économie de grèves aussi coûteuses que désagréables. Et, sait-on jamais, avec une telle pollution des transports la métropole cesserait peut-être d'être une des villes les plus "dures à vivre".

Jean-Claude LECLERC

### LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910.  
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan  
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy  
Directeur de l'information: Jean Francoeur  
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bovin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.  
ABONNEMENT: Edition quotidienne, \$40 par année, six mois \$22. À l'étranger, \$45 par année, six mois \$25. Trois mois \$13. Éditions du samedi, \$10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur, \$1,20 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste obtenue sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.  
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

# Des espaces verts ou des logements subventionnés?

## Le cas de Vancouver

(...) A l'occasion du mois de l'environnement (mai 1974), le ministre responsable au gouvernement du Québec, le Dr Goldbloom, soulignait que Montréal devait prévoir l'acquisition d'espaces verts avant que les terrains ne soient tous occupés et n'atteignent des prix inabordable (Le Devoir, 7 mai). Mais, alors que les espaces verts occupent 2,0 acres par 1000 habitants sur l'île de Montréal, ils ne constituent que 0,66 acre dans l'est moins fortuné. Non pas que les parcs soient peu nombreux, mais ils sont très petits (Parc Saint-Emile, Parc Hochelaga, Parc O-Pelletier, Parc Jos-Montferrand, etc.). Et leur nombre diminue à vue d'œil. Depuis 1967, 25 parcs sont disparus. (...)

Les dangers de pénurie d'espaces verts urbains se situent au cœur de deux traditions urbaines, et non d'une seule, et par conséquent au cœur de deux philosophies générales de la planification, l'une européenne, l'autre nord-américaine à laquelle semblent appartenir Vancouver et Montréal. Les villes nord-américaines sont nées de la première révolution industrielle, elles furent structurées et dominées par les activités productrices, elles se sont construites en fonction d'usines et de leur main-d'œuvre, d'où le discrédit dont est marqué le mode de vie urbain aux États-Unis.

En Europe, au contraire, la ville fut bâtie autour de fonctions sociales beaucoup plus différenciées, elle répond entre autres à des soucis esthétiques, elle a subi l'influence du mode de vie bourgeois. D'où l'existence dans les plans originaux de parcs, de verdure, d'harmonie des grandes artères. Des caractéristiques sociales répondant à des valeurs bourgeoises. C'est dans un tel contexte que certains Européens (la "gauche") veulent dorénavant rem-

placer les nombreux espaces verts par des logements à loyer modique dans le centre-ville. En Europe, ce souci paraît effectivement répondre à un besoin.

En Amérique du Nord, cependant, la planification urbaine ne remonte qu'à la fin du siècle dernier, et l'originalité sociopolitique de ce processus est fondée sur la société industrielle du XIXe siècle. La croissance rapide des villes créa une situation nouvelle, non planifiée, aggravée dans l'Est des États-Unis par l'afflux d'immigrants. Les conditions de vie devinrent vite intolérables du point de vue sanitaire. Les espaces verts demeurèrent rarissimes. En fait, les premières mesures prises par ces villes furent des mesures de police qui n'attaquaient pas le mal à la base.

Il paraît difficile, dans ce contexte nord-américain, de taxer de "bourgeoise" toute suggestion d'espaces verts dans les aires urbaines. C'est pourtant en ces termes que l'existence des terres universitaires (University Endowment Lands) séparant le centre-ville du campus de l'Université de la Colombie-Britannique pourrait être mise en cause par des socialistes européens: à un moment où la rareté des logements à loyer modéré paraît aguer, ne devrait-on pas construire des logements de ce type sur ces terres? L'absence relative de terrains dans la région est invoquée, et la hausse foudroyante du coût des maisons et des loyers depuis cinq ans semble confirmer cette rareté. L'alternative serait d'utiliser ces terres universitaires à des fins récréatives.

On doit distinguer deux aspects du problème, l'un peut-être propre à Vancouver (la rareté des terrains), mais l'autre au cœur de deux conceptions idéologiques différentes de la planification (l'importance des espaces verts).

La rareté des logements à Vancouver

Le ministre du logement de la Colombie-Britannique, M. Nicholson, constatait en janvier dernier la pénurie chronique du logement à Vancouver. Il notait également que le coût des loyers avait augmenté de 20 p.c. à 50 p.c. selon les quartiers de la ville. Mais alors que beaucoup de comités de locataires réclamaient un contrôle quelconque des loyers, le ministre suggéra plutôt la construction de logements additionnels.

En fait, la moitié de la population de la Colombie Britannique a choisi de s'établir sur une bande de terre qui couvre moins de 1 p.c. de son territoire. Le climat et la géographie (de trois côtés, Vancouver est entourée d'eau) y ont contribué, mais empêchent les gens de se construire en banlieue! La densité de population y est déjà aussi grande qu'aux Pays-Bas, qui ont le taux le plus élevé d'Europe. On prévoit que 30,000 nouveaux habitants viendront s'y établir chaque année, à cause du climat et du niveau de vie élevé. Certes, la ville compte deux vastes parcs, l'un fort connu des touristes, Stanley Park, déjà surpeuplé les dimanches et durant la majeure partie de l'été, et l'autre le parc universitaire, d'une superficie de 1.700 acres, constitué il y a cinquante ans (1923) en banquette de terrains au bénéfice de l'Université de la Colombie-Britannique. Mais doit-on y construire des logements?

Ce qui paraît avoir déclenché les hostilités, c'est en juillet 1973 une décision gouvernementale de construire des logements "peut-être sur les terres universitaires" pour réduire le coût du logement dans la région. On attribuait à la rareté des logements de tels coûts élevés. Il fallait donc tenter de satisfaire à la demande. Aucun projet précis n'a cependant depuis cette date été annoncé par le ministre. Les autorités de Vancouver ont pour leur part émis des vœux, l'approche des élections municipales de novembre prochain y étant probablement pour quelque chose. Le maire Phillips, qui sera de nouveau candidat, préconise l'aménagement intégral de ces terres universitaires en parc régional (11 janvier 1974). L'un des échevins, M. Volrich, suggère plutôt, en guise de compromis, de conserver 1.000 acres en parc et d'autoriser la construction de logements pour 4.000 personnes

par JACQUES BENJAMIN

Extrait d'une communication présentée au colloque européen de planification urbaine de l'Institut nordique des communications de Reykjavik par le professeur J. Benjamin, de l'Université de Montréal, et professeur invité à l'Université de la Colombie-Britannique, le 1er juin dernier. Les sous-titres sont du Devoir.

sur les autres 700 acres (8 janvier). Cette seconde suggestion ne plut guère aux habitants du quartier limrophe, citoyens de classe moyenne supérieure, pour qui "toute autre ville nord-américaine donnerait une fortune pour jouir d'une aire de récréation de ce type. Et nous parlons d'y envoyer les bulldozers?"

Quartier bourgeois aux gens cossus, Dunbar est-il vraiment représentatif de l'ensemble de la population lorsqu'il réclame la conservation intégrale de la verdure? S'agit-il, selon le modèle européen, d'une revendication de riches ignorant les besoins domiciliaires des petites gens? A mesure que la campagne électorale municipale s'organisait, le maire Phillips modifia, pour sa part, ses suggestions, préconisant plutôt un compromis: il acceptait l'idée de logements subventionnés mais souhaitait que les terres universitaires demeurent "surtout naturelles", (1000 acres). Une résolution en ce sens du conseil municipal (5 février) vint renforcer cette impression de compromis.

### L'opinion des citoyens

Comment les citoyens de Vancouver eux-mêmes réagissent-ils? Un sondage effectué en février et mars, dirigé par Nathalie Nuygens et Liza Black, permet d'émettre quelques hypothèses. Le sondage a été effectué par téléphone auprès de 1496 personnes, à partir de numéros choisis au hasard dans l'annuaire. L'échantillon recoupe d'assez près les données socio-économiques des habitants de Vancouver, par exemple 17 p.c. des gens interrogés avouent gagner plus de \$35.000 par année, alors qu'on en compte effectivement 19 p.c. dans la région. Le questionnaire comprenait les questions habituelles sur les variables socio-économiques (âge, revenu, éducation, etc.) et se limitait, à cause des contraintes d'un sondage par téléphone, à une douzaine de questions. Les résultats obtenus sont résumés

dans le tableau ci-contre. On constate tout de suite que le grand public est déjà conscient d'une rareté de logements, mais qu'il ne croit pas détenir la solution-miracle et qu'il n'est guère prêt à favoriser la construction de logements dans les terres universitaires. Si on lie ces réponses et les données socio-économiques des personnes interrogées, on constate que 85 p.c. des personnes favorables gagnent moins de \$15.000 par année et que la répartition des âges suit la courbe d'âge des habitants de la région (autant de personnes âgées que de personnes entre-deux-âges sont favorables). Par contre, parmi les personnes opposées à cette construction, plus de la moitié gagnent plus de \$35.000 par année et ont de 45 à 59 ans.

Le sondage révèle en fait qu'en février et mars l'opinion de 40 p.c. des gens n'était pas encore arrêtée, mais que déjà le tiers de la population s'avouait opposé à l'utilisation de la verdure à cette fin. Les techniques de pression utilisées par les opposants ressemblent à celles qu'a analysées la science politique dans d'autres circonstances. Un comité de soutien aux espaces verts s'est formé dans le quartier limrophe (Dunbar). Un organisateur libéral (en Colombie-Britannique, parti marginal d'opposition) fut élu président; le comité compte des militants de plus d'un parti, même si ceux du parti gouvernemental, le Nouveau parti démocratique, paraissent assez rares. L'unanimité se fait sur le but à atteindre, la conservation intégrale des espaces verts.

Sur les moyens d'y parvenir, les adversaires du gouvernement (y compris TEAM, le parti du maire Phillips) semblent avoir imposé leur point de vue. C'est sous forme d'une pétition, longue de 700 pieds, soumise à l'Assemblée législative de Victoria, de délégations auprès de la Régie des parcs, des Ministères et du Conseil de ville, sous forme de lettres aux journaux (leurs éditoriaux sont favorables aux opposants), et d'une

intervention remarquée du député du comté (membre du parti libéral) que les pressions sont maintenues depuis six mois. Lors des débats sur le budget du ministère du logement (30 mars 1974), le député affirma que les habitants du Vancouver métropolitain désiraient un parc à cet endroit, et qu'il "se tiendrait devant les bulldozers si le ministère tentait de réduire l'étendue (carve up) les terres universitaires."

Peut-on définir les valeurs qui sous-tendent cette argumentation? S'agit-il de valeurs associées à une définition européenne ou nord-américaine de la planification? Notons que 42 p.c. (recensement de 1971) des habitants du quartier sont nés à l'étranger, surtout en Grande-Bretagne (Angleterre, Ecosse, Pays de Galles) ou en Irlande. En avril 1974, le collant apposé aux pare-chocs de voitures qui se vendait le mieux dans le quartier, se lisait ainsi: "Préservez les terres universitaires: les grosses légumes sont des humains itou (Save the U.E., L. - Fat Cats are People, Too)". Hors contexte, cet aveu des résidents eux-mêmes pourrait prêter au ridicule. Mais, dans la dichotomie colomboienne, ces gens considèrent tout gouvernement populiste (le gouvernement néo-démocrate) comme susceptible de transformer cette verdure en logements. C'est une conception d'Européens. C'est une conception européenne de croire qu'un gouvernement populiste considèrerait nécessairement tout espace vert comme "bourgeois".

Les autres arguments de ces gens vont dans le même sens. Ils s'y opposent "moins pour eux-mêmes que pour leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants", ajouter des logements accroît encore plus les embouteillages dans le quartier, 30.000 personnes se retrouvent dans cette péninsule aux mêmes heures de la journée, c'est déjà beaucoup... Ce ne paraît absolument pas pour conserver des oasis de verdure aux couches moins privilégiées de la société qu'ils se battent les flancs. Il s'agit de leurs espaces verts; et "fat cats are people too".

En aucun moment, en effet, invoquent-ils que les gens moins favorisés aient eux aussi besoin de verdure. Le choix leur paraît clair: le gouvernement tranchera entre les espaces verts et les logements, il ne songera même pas à conserver l'un et l'autre, il évitera de conserver tout espace vert. Une telle conception de la planification, je le répète, me semble propre aux Européens, et dans le quartier aux 40 p.c. de citoyens nés outre-Atlantique.

### Les conceptions différentes de la planification urbaine

Si l'on tente d'analyser la planification urbaine en termes des valeurs qu'elle véhicule, on note l'insistance de plus en plus grande en Amérique du Nord sur le droit des classes populaires aux espaces verts. La Fédération des groupes anti-pauvreté de Vancouver (F.A.P.G.) a très tôt posé le problème en ces termes: les gens qui ont besoin de logements à loyer modique ont aussi besoin de verdure. Ils en ont même plus besoin que les gens cossus, parce qu'ils ont peu d'argent à consacrer aux loisirs, souvent ils n'ont pas de voiture pour aller se balader

**CHEZ**  
TABLE D'HÔTE  
MENU TYPE  
Les entrées  
Potage du jour  
Les plats du jour  
Suprême de Chapon  
ou  
Sole meunière  
ou  
Steak à la Moutarde  
Pommes Parisienne  
Les Desserts  
Les vins  
Saumur Blanc ou Champagne, à btle par personne.  
\$18.00 plus taxe et service  
Du lundi au samedi  
de 6:00 p.m. à la fermeture  
591 E. HENRI-BOURASSA  
**bardet**  
FACE AU MÉTRO • 381-1777

## L'opinion des citoyens

- 1) Croyez-vous que l'on peut facilement se trouver un logement à Vancouver ou dans la région?**  
Oui, très facilement 2.3%  
Oui, assez facilement 7.4%  
Non, c'est assez difficile 44.6%  
C'est à peu près impossible 33.0%  
Ne sais pas et pas de réponse 11.3%
- 2) Croyez-vous que les loyers soient trop élevés?**  
Oui 37.5%  
Ils sont nouveaux 32.3%  
Ils ne sont pas assez élevés 11.9%  
Ne sais pas et pas de réponse 18.1%
- 3) Croyez-vous que la solution à la pénurie de logements se trouve dans le contrôle des loyers, la construction de logements subventionnés, ou y a-t-il une autre solution?**  
Contrôle des loyers 34.3%  
Construction de logements 22.0%  
Autre solution 21.8%  
Ne sais pas et pas de réponse 21.7%
- 4) Où pourrait-on construire de nouveaux logements?**  
— dans le "West End" (L'Ouest de la ville, riche, où se sont élevés depuis cinq ans des dizaines de maisons luxueuses à appartements de 25 et 30 étages) 42.0%  
— en banlieue 22.6%  
— dans les terres universitaires 18.8%  
— ailleurs, ne sais pas, pas de réponse 16.4%
- 5) Favoriseriez-vous la construction de logements dans les terres universitaires**  
Oui 26.4%  
Non 33.8%  
Ne sais pas 30.5%  
Pas de réponse 9.2%

à la campagne les fins de semaine.

Certes, les gens de ces quartiers populaires ne considèrent pas encore la verdure comme une nécessité aussi vitale que la nourriture et le logement, le sondage le révèle également. Mais les comités de citoyens du quartier ont commencé à mettre en garde le gouvernement de Victoria contre la dichotomie espaces verts — logements à loyer modique. Se situer dans une telle problématique, c'est poser le problème en termes européens, c'est aussi faire le jeu des couches favorisées de la population. C'est enfin, lancer-ils lorsque le ton monte, faire le jeu des secteurs qui ont voté contre le N.D.P. et qui le feront de nouveau aux prochaines élections. Si le gouvernement néo-démocrate veut vraiment protéger en priorité les couches moins fortunées de la population, il refusera de poser le problème de cette façon, il refusera de choisir entre les espaces verts et les logements à loyer modéré, il construira les maisons ailleurs ou trouvera une autre solution au problème — réel, ils ne le nient pas — du logement et conservera intactes les terres universitaires.

Il ne semble pas que ces groupes populaires aient jusqu'à présent obtenu un très grand succès. Quarante personnes se sont rendues chaque fois aux assemblées publiques convoquées à cette fin, les éditoriaux des journaux (Vancouver Sun du 28 janvier et Province du 9 février 1974) ont mis l'accent sur des valeurs élitistes (il y a déjà trop de voitures dans le quartier, la faune et la flore d'une grande richesse botanique et zoologique doivent être protégées).

De groupes populaires de plus en plus nombreux en Amérique du Nord sont cependant conscients de l'importance des espaces verts au centre-ville, pour eux il ne s'agit pas là d'une valeur bourgeoise, ce sont en fait les gens moins favorisés financièrement qui en ont particulièrement besoin. A Montréal, le Regroupement québécois pour l'environnement souligne récemment l'existence "d'un

problème de démocratisation des espaces naturels", puisque "seuls les gens mobiles et favorisés peuvent bénéficier des espaces 'éloignés'". De même à Vancouver, plus que tout autre groupe, les gens moins favorisés ont besoin des "terres universitaires" puisqu'ils n'ont pas les moyens de sortir de la ville les fins de semaine.

Bref, la dichotomie européenne paraît saugrenue, puisque

### VICE-RECTEUR A L'UQAM



MONSIEUR ANTONIN BOISVERT

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal, M. Maurice Brossard, annonce la nomination de M. Antonin Boisvert au poste de vice-recteur aux communications. Après des études de psychologie à l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal et l'obtention de sa licence, M. Boisvert s'est inscrit à l'Université de Paris en vue du doctorat et a fait un stage de recherche à l'Institut National d'Orientation professionnelle. Psychologue -conseil et chargé d'enseignement de la psychologie sociale et des communications, M. Boisvert a occupé des postes d'importance à la Société Radio-Canada, entre 1957 et 1970, dont celui de directeur de la radio française. Il fut ensuite vice-président et directeur général adjoint à l'Office de radiotélédiffusion du Québec, puis à Ottawa, statisticien en chef adjoint du Canada jusqu'à sa venue à l'UQAM.

Venez dans le Bas du Fleuve et arrêtez-vous à  
**L'Auberge des Roy**  
Louise et Raoul Roy  
Table gastronomique  
R.S.V.P. 1-418-869-2981  
St-Fabien sur Mer, Cte Rimouski, P.Q.

### Libre opinion

par PIERRE RICARD

## Comment combattre l'inflation?

L'inflation est une hausse soutenue des prix sur une période donnée. Le terme "prix" s'applique aux biens et services, aux facteurs de production, et aux libellés des contrats (loyers, pensions, etc.). Comment l'inflation peut-elle être qualifiée de problème économique? Parce qu'elle entraîne des redistributions de revenu économique? Parce qu'elle entraîne des redistributions de revenu parmi les individus et groupes socio-économiques, parce qu'elle cause une mauvaise allocation des ressources chez les consommateurs et chez les producteurs. Il y a effet de redistribution pour les individus quand leur pouvoir d'achat diminue, pour les groupes, quand leur part relative du revenu décroît. Il y a une mauvaise allocation des ressources quand, du fait du changement rapide des prix, les consommateurs ne choisissent plus les biens et services en proportion avec leur utilité relative, et quand les producteurs ne choisissent plus les facteurs de production en proportion avec leur productivité relative, il y a une perte de bien-être économique quand des ressources productives peu liquides remplacent des ressources moins productives plus liquides comme réservoir de valeur.

L'inflation est-elle un problème économique canadien? Les causes initiales d'un phénomène inflationniste sont difficiles à déceler, probablement nombreuses. Comme

types généraux d'inflation, il y a l'inflation par une demande excédentaire (ce qui inclut le cas d'une politique monétaire trop expansionniste), l'inflation par la poussée des coûts, et l'inflation venant strictement du côté de l'offre. Comme le Canada est caractérisé par une économie "ouverte" (ainsi près du quart de son produit national brut est dû au commerce extérieur), les causes de l'inflation peuvent être de source domestique ou étrangère. Il y a des institutions communes entre le Canada et son principal partenaire commercial, qui fait que si un mouvement inflationniste d'origine étrangère (américaine) se développait, il se transmettrait en partie, tôt ou tard, à l'économie canadienne.

La forte augmentation du prix de certaines ressources naturelles et matières premières (comme le pétrole ou le blé) ne serait-elle pas la cause de l'inflation canadienne? Cela n'a pas aidé, pour sûr, mais l'inflation, à un rythme moins élevé qu'aujourd'hui, avait déjà cours au Canada. Pour le pétrole, le Canada a réussi à mettre sur pied un double système de prix qui isole des vagues frappant les autres membres de la communauté économique internationale pour leur balance des paiements. L'inflation reste un problème que les divers niveaux de gouvernement au Canada, doivent essayer de résoudre.

Comment combattre l'inflation? Les solutions proposées sont nombreuses, parfois contradictoi-

res, et d'efficacité différente. L'inflation ayant de si nombreuses dimensions, on s'est attaché à minimiser ses effets de redistribution inéquitables, en indexant au coût de la vie les diverses mesures de sécurité sociale (pensions de vieillesse, allocations familiales, base de taxation). Cela s'est surtout appliqué au secteur public.

Il faudra cependant une politique des prix et revenus plus globale, plus complète, pour maîtriser l'inflation. Comme les détenteurs d'épargne encourent un manque à gagner parce que les taux d'intérêt sur les dépôts ne s'ajustent pas assez rapidement pour couvrir et l'augmentation annuelle des prix et la prime de liquidité, le prix des titres financiers doit aussi être indexé. En premier lieu, les obligations d'épargne des gouvernements, et les autres obligations. Cette forme d'évaluation des actifs serait étendue au secteur bancaire privé, avec compensation pour le degré de risque.

Comme la majorité des revenus d'une population sont sous forme de salaires et gages, la fixation des clauses monétaires des contrats de travail acquiert une importance considérable dans la conduite d'une politique anti-inflation. Les augmentations de salaire qu'on peut accorder sans que cela entraîne une inflation correspondante sont liées à l'augmentation de la productivité, selon que la productivité dans une industrie ou un

secteur de travail donné sera supérieure, égale, ou inférieure à cette moyenne. Cependant si on peut mesurer l'augmentation de productivité pour une industrie, c'est pour un passé plus ou moins récent, et c'est dans le présent que les contrats de travail se signent. Bien qu'on puisse utiliser les informations sur le passé (avec un certain décalage), c'est le processus du progrès technologique qui présente la difficulté principale: ce processus n'est pas uniforme, il a des changements plus ou moins prononcés. Les syndicats et le patronat s'attendent à une répétition plus ou moins fidèle du passé. Il faudrait un changement de mentalité pour qu'on acceptât la réalité économique même. Comme solution sous-optimale, on aurait une politique des prix et revenus qui incluerait, par arrangements institutionnels et juridiques appropriés, des salaires indexés au taux passe de l'inflation, mesuré par exemple, par le changement dans l'indice général des prix pour l'année précédente. Et comme il y a formation d'attentes ou de désirs quant aux prix et quant aux gains du progrès technique, on pourrait greffer à cette proposition de base une prime en relation avec la productivité de chaque industrie ou secteur de travail.

Si, de plus, on a combattu la spéculation sur les terrains et les biens immeubles, la réduction du taux d'inflation améliorera l'allocation des ressources au sens général.

VIENT DE PARAÎTRE

# HISTOIRE DE LONGUEUIL

par ROBERT RUMILLY

PRÉFACE DE GÉRARD ET ALAIN LE MOYNE DE SÉRIGNY

La ville de Longueuil est intimement liée à notre histoire nationale: par les Le Moynes; par les évêques qui en sont issus (Mgr Denaut, Mgr Payette); par ses fils de naissance ou d'adoption (les Jacques Viger, les Camilien Houde, les Marie-Victorin). Son histoire de plus de trois cents ans est racontée ici jusqu'en 1969, année où la fusion avec Jacques-Cartier a fait de Longueuil la quatrième ville du Québec.

Un volume de 472 pages • 50 planches hors-texte • Index

EDITION RÉALISÉE PAR  
LA SOCIÉTÉ  
D'HISTOIRE  
DE LONGUEUIL

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF



245 est. boul. Dorchester  
Montréal H2X 1N9 Tel. 861-9621

\$10.00

suites  
de la première  
page

## TRÈVE

de la population allait chercher refuge dans les hôtels alors que la ville était secouée par les explosions d'obus.

L'offensive turque a porté contre les positions grecques situées à proximité des postes occupés par le corps expéditionnaire turc: Kythrea, qui commande la plaine de Famagouste, la route de Famagouste, la région de Skylora (à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Nicosie) ainsi que le secteur situé entre Lapithos et Mirtou.

Partis en début de matinée des environs de Mia Milea, à cinq kilomètres à l'est de Nicosie, trois colonnes de chars ont progressé vers Famagouste sur trois axes routiers pour prendre la ville en tenaille.

La résistance des Chypriotes-Grecs a freiné, mais n'a pas pu arrêter la progression des blindés turcs. Les villages qui se trouvaient sur l'axe de progression des chars turcs ont beaucoup souffert des combats et dans certains cas, ils ont été bombardés au préalable par l'aviation turque. Ces localités avaient aussi beaucoup souffert précédemment des engagements violents qui avaient suivi l'invasion turque du 20 juillet.

La Garde nationale grecque avait envoyé des renforts dans la région de Karavas et Lactos en prévision d'une poussée turque dans ce secteur. La situation exacte dans cette région après une journée de combats terrestres et de bombardements navals n'est pas connue, mais on sait que les Turcs avaient concentré dans ce secteur plusieurs dizaines de chars de l'artillerie et des unités combattantes.

La bataille pour le contrôle de Famagouste commençait aux portes mêmes de Nicosie, dans les Faubourgs nord-est, où se trouve une zone industrielle et des entrepôts. C'est dans cette zone que la Garde nationale chypriote a opposé une vive résistance bloquant le passage aux forces turques. Des colonnes de fumée noire s'élevaient au-dessus des entrepôts et des bâtiments industriels, dont plusieurs étaient en feu.

Les explosions et les tirs d'artillerie se sont ensuite succédés à une cadence ra-

On apprenait en dernière heure que la réunion du conseil de sécurité de l'ONU, prévue hier soir pour discuter du problème chypriote, a été annulée. Une nouvelle réunion a été fixée pour aujourd'hui, jeudi.

Des consultations privées, notamment entre pays non alignés, ont précédé la décision de reporter le débat.

De source digne de foi, on déclarait que l'URSS a engagé les pays non-alignés membres du conseil, à se pencher sur la proposition soviétique d'envoyer à Chypre une mission de membres du conseil de sécurité. D'autres sources, on apprendait cependant que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Chine s'opposaient toujours à la proposition soviétique.

Aucune explication officielle n'a été fournie à l'annulation de la réunion prévue hier soir.

Un porte-parole de l'ONU a déclaré que les délégués des pays non alignés avaient achevé leurs consultations mais qu'aucun projet de résolution n'avait été soumis.

pide dans la ville où toute vie s'était arrêtée. Tirés avec précision, des obus de mortier explosaient sur les bâtiments et les antennes de la radio-diffusion chypriote grecque, qui poursuivait toutefois ses émissions. Des rafales d'armes automatiques éclataient de façon sporadique dans la vieille ville de Nicosie, et le long de la "ligne verte".

Quelques obus tombaient au milieu des habitations sur le fond du panorama de Nicosie, au pied du massif montagneux, la région de Bogas était pionnée par l'artillerie grecque à longue portée. Surprises par l'attaque turque les forces des Nations unies ont dû abandonner certaines positions, notamment dans le district de Famagouste, et se replier dans leurs bases principales.

Tout près de l'hôtel Hilton, à Nicosie, où se trouvent réfugiées une centaine de familles, des obus de mortier ont explosé à midi. Cet hôtel ainsi que l'hôtel Cleopatra tout proche, ont été déclarés zone neutre par la Croix Rouge internationale.

Après la décision de la Grèce de se retirer de l'organisation militaire de l'OTAN, des manifestations de soutien au gouvernement de M. Caramanlis ont eu lieu dans toute la Grèce.

Dans les milieux politiques, les messages de soutien au gouvernement Caramanlis vont de celui de l'ex-roi Constantin exprimant sa "tristesse et son inquiétude" devant l'attaque turque à Chypre, et celui du parti communiste de l'intérieur en voie de réorganisation officielle.

Côté des militaires, les milieux proches du commandement de la troisième armée qui fait face aux forces turques à la frontière est du pays, expriment également leur soutien à M. Caramanlis pour la "décision historique" du retrait de la Grèce de l'OTAN.

Ce courant d'unanimité se nourrit d'un anti-américanisme violent, l'OTAN étant dans l'esprit du Grec moyen synonyme de "protectorat américain". Or, les Etats-Unis ont, aux yeux du peuple grec, mené une politique hésitante dans la crise de Chypre et trompé le gouvernement grec.

Le problème des bases américaines en Grèce existant dans le cadre d'accords bilatéraux est d'ores et déjà posé devant l'opinion. Il est significatif à ce sujet que quelque mille jeunes gens aient pu crier dans le centre d'Athènes sans que la police intervienne leur sentiment anti-américain, assimilant la présence américaine en Grèce à la trahison des intérêts nationaux.

Pour la deuxième fois en trois semaines, les Etats-Unis se sont trouvés débordés hier par la crise gréco-turque à Chypre qui menace gravement leur position stratégique en Méditerranée orientale.

Le président Gerald Ford et le secrétaire d'Etat Henry Kissinger ont décidé de réagir avec prudence à la reprise des hostilités et de ne pas brusquer les gouvernements d'Athènes et d'Ankara qu'ils espèrent encore ramener à la raison.

Le recours à la force par la Turquie est un échec pour M. Kissinger. L'annonce du retrait des forces grecques des organisations militaires de l'OTAN est d'autre part la riposte du gouvernement d'Athènes à la faveur croissante apportée par les Etats-Unis à la formule turque de séparation des deux communautés à Chypre.

Bien qu'à Washington on parle de "réaction émotive", malgré ces deux rebuffades successives les Etats-Unis ont choisi hier de traiter leurs deux "alliés-ennemis" avec ménagement afin de ne pas perdre irrémédiablement le contrôle de la situation.

Le département d'Etat a menacé la Grèce et la Turquie de la suspension de l'aide militaire américaine, mais seulement comme une hypothèse au cas où elles s'engageraient directement dans une guerre qui ne serait plus limitée à Chypre. Aucune sanction ne leur a encore été appliquée.

Avec la reprise des hostilités, la solution politique de la crise intérieure chypriote est devenue moins immédiatement importante pour les Etats-Unis que la prévention d'une véritable guerre gréco-turque qui entraînerait l'effondrement du flanc sud de l'Alliance atlanti-

# La Superfrancofête

Suite de la première page

raclé le spectacle ne pourra être présenté.

Il faut dire que jamais les délégations des huit pays impliqués ou l'Agence ou la Société d'accueil n'ont fait état publiquement de ces décisions ou encore tenté d'en expliquer la raison. Il manquait huit comédiens sur vingt mais la pièce, officiellement, serait quand même jouée ce vendredi...

Hier avant-midi, M. Régy est invité par la Société d'accueil à se rendre à la salle des journalistes pour une séance de photographie. A la presse qui a eu vent de l'affaire des retraits et lui pose des questions, M. Régy confirme ce qu'il est et bien vrai. Les dirigeants de l'Agence sont prévenus, ils donneront à 16h30 un "cocktail de presse". La lumière sera faite.

Entre-temps, les journalistes auront pu se rendre à la chapelle du Grand Séminaire de Québec, où ont lieu les répétitions et où la pièce aurait dû être jouée, pour constater, effectivement, l'absence involontaire de huit comédiens. (Trois d'entre eux ont quand même tenu, par solidarité avec leurs camarades, à faire acte de présence au Grand Séminaire.)

L'un des trois affirme que la pièce a été jugée "politiquement préjudiciable aux pays concernés". Un autre note que le contenu "subversif" de l'oeuvre n'a pas eu l'heur de plaire à certains ministres et chefs de délégations.

Dans un communiqué transmis il y a quelque temps, relativement à l'ate-

liér de théâtre, la Société d'accueil du festival écrivait: "Résultat de la prise de conscience d'une réalité — au delà de la révolte noire, il y a la révolte de toute minorité. — "Nègres" se présente au spectateur comme un déroulement d'images, fortes, significatives, renforcées par la dimension sonore d'une musique contemporaine puisée aux sources de rythmes traditionnels et primitifs."

Un étudiant africain, rencontré à la répétition avortée d'hier après-midi, explique: "Il faut comprendre que les têtes dirigeantes de plusieurs pays africains ne sont en fait que les gérants des intérêts des anciennes métropoles et qu'ils sont contre tout ce qui pourrait aller dans le sens de la libération effective des gens."

L'étudiant dit ne pas se surprendre de la décision des huit pays: "Nos dirigeants se font imposer la volonté des anciens colonisateurs. Ils n'ont pas de pouvoir de décision réel, ils font tout pour se maintenir au pouvoir."

"L'Agence, elle-même, ajoute-t-il, est une création néo-coloniale qui maintient l'aliénation des peuples qui en font partie. On peut dire que la langue est un lien qui peut nous unir mais nous, Africains, ne nous exprimons pas totalement en français. La Francophonie, telle qu'elle a été conçue, est une déformation de notre personnalité."

Puis vient l'heure du "cocktail de presse". La "superfrancofête" journalistique est présente. Premier

accueil: les membres de l'Agence tentent d'interdire, sans succès, l'entrée à M. Régy, "qui n'a pas été dûment accrédité" et aux membres restants de la troupe.

Le secrétaire général de l'Agence, M. Van Dicko, accompagné de quelques dirigeants de l'organisme, fait son entrée, visiblement nerveux. On l'a prévenu que les journalistes posaient des questions "directes" et il sait fort bien que "l'affaire des retraits" prendra la grande partie du "cocktail".

C'est ce qui se produit d'ailleurs. "Pour moi, cette affaire, si on peut l'appeler ainsi, n'est même pas un incident."

Le secrétaire général est embarrassé. Le statut de l'Agence lui interdit de prendre clairement position: "L'Agence est formée de gouvernements membres, associés et participants et c'est le propre de l'Agence d'accepter la diversité de chacun d'entre eux. Par conséquent, l'Agence ne peut intervenir dans les affaires politiques des pays membres."

Pressé de questions, M. Van Dicko trébuche. "Pourquoi les délégations ont-elles décidé de retirer leur comédien?" "M. Régy n'a pas respecté son contrat, répond le secrétaire général. Le contrat — M. Van Dicko avait plus tôt avoué avoir ignoré son existence jusqu'à il y a trois jours — stipulait que ce devait être une création multinationale." Pourtant, vingt pays ont accepté de participer à "Nègres". Un journaliste africain prend la pa-

rolé: "Pourquoi avoir organisé ce festival? Celui-ci devait être le lieu d'une confrontation des cultures et des délégations décident pour des raisons politiques, de ne pas participer à l'une de ses plus importantes manifestations?"

Le secrétaire général répond: "Encore une fois, je ne peux parler ici qu'en tant que secrétaire général de l'Agence et celle-ci ne peut se mêler des affaires des pays qui en font partie."

Mais, ajoute-t-il, l'Agence fera l'impossible, à la faveur de contacts privés, pour convaincre les huit pays de revenir sur leur décision. Si ces démarches n'aboutissent pas, il ne faudra pas oublier que la pièce de l'atelier Claude Régy n'est qu'un élément de la fête. "Quelle que soit l'issue de cette affaire, le festival continuera", rassure le secrétaire général.

Les questions se succèdent, l'atmosphère s'échauffe. Quelques échanges ont lieu entre journalistes. L'un vitupère le "paternalisme européen" de ceux qui ne laissent pas les pays africains prendre leurs propres décisions, l'autre note que, pour la première fois au Québec, une pièce sera interdite dans un festival de liberté.

"Ne pensez-vous pas, dit un troisième, s'adressant à M. Van Dicko, que l'Agence devra dorénavant revoir de plus près son statut de sorte que des affaires comme celle-ci puissent être évitées?"

"C'est une très bonne question. Je vous remercie de l'avoir posée", répond le secrétaire général.

que.

Il ne s'agit pas seulement pour les Etats-Unis d'assurer la "protection" de la Grèce et de la Turquie contre les visées éventuelles de l'Union soviétique, mais aussi de maintenir la supériorité des armes américaines dans une région qui commande l'accès au Proche-Orient.

La nouvelle explosion de violence à Chypre et la menace d'une guerre gréco-turque coïncident d'ailleurs avec une nouvelle poussée de fièvre au Proche-Orient où Israël, la Syrie et même l'Egypte commencent à parler d'une reprise des hostilités.

Pour le moment les dirigeants américains ne se plaignent pas de l'attitude de Moscou dans l'affaire chypriote. Mais ils se rendent bien compte qu'un conflit armé entre la Grèce et la Turquie, et l'affaiblissement de la position de l'OTAN qu'il provoquerait, pourraient être une trop grande tentation pour l'Union soviétique.

Le premier souci de M. Kissinger est donc de maintenir toutes les communications ouvertes avec Athènes et Ankara, quels que soient les mouvements d'humour des deux gouvernements. Il n'a pas perdu l'espoir de les persuader que la Grèce et la Turquie seraient fatalement les principales victimes de leur politique du pire.

## STANFIELD

mon comté lors des prochaines élections", a-t-il dit.

Des membres du caucus ont révélé que l'opposition manifestée contre la décision de M. Stanfield de rester en fonction fut très minoritaire.

Jack Horner, député de Crowfoot, en Alberta, qui avait déclaré il y a quelques jours que M. Stanfield devrait démissionner immédiatement, a rabroué les journalistes à l'issue du caucus et n'a pas voulu répondre à leurs questions.

Paul Hellyer, ancien ministre libéral et candidat conservateur défait dans Toronto-Trinity, a dit que le caucus avait

manifesté une grande unité et que M. Stanfield avait reçu un appui "formidable".

Tout le scénario est en place pour le choix d'un successeur.

La course est déjà engagée et, peu avant l'annonce de la décision de M. Stanfield, un premier député, M. Allan Lawrence, ex-ministre provincial de l'Ontario, faisait parvenir un communiqué à la presse que plusieurs ont interprété comme une déclaration préliminaire de candidature à la succession.

M. Lawrence, qui avait également fait la lutte à M. William Davis à la direction du Parti conservateur de l'Ontario, est d'avis que M. Trudeau a aussi conduit son parti pour une dernière fois dans une campagne électorale, en juillet dernier.

Selon lui, il est impérieux que le Parti conservateur s'organise avec soin et se prépare à "convaincre les Canadiens que nous pouvons les représenter le mieux" à la Chambre des communes.

D'autres ne doutent dans les milieux politiques à Ottawa que le député de Northumberland-Durham se lancera dans la course.

M. Lawrence siège aux Communes depuis janvier 1973, ayant été élu aux élections d'octobre 1972.

Le nom du député de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, réélu avec une forte majorité de près de 5,000 voix le mois dernier, revient également sur les lèvres de plusieurs quand on parle des successeurs possibles de M. Stanfield.

MM. Lawrence et Wagner ont un point commun dans leur carrière politique: tous deux ont tenté en vain de prendre la direction d'un parti provincial avant de faire le saut dans l'arène politique fédérale.

## BÂTIMENT

terme dans son communiqué aux médias d'information.

"On n'en arrivera pas à cette extrémité parce que nos membres sont mieux équipés pour faire face à la musique de la FTQ-Construction, de dire un porte-parole patronal, mais on peut dire qu'on comprend l'APCH".

"Quand vos employés se font vider du chantier par des fiers-à-bras contre leur gré, quand vous vous faites extorquer de l'argent sous les prétextes les plus fallacieux par des délégués de chantier et que les employés n'en voient jamais la couleur, quand il faut graisser les stewards et en plus donner le 50 cents d'augmentation pour que les centres de placement syndicaux vous consentent une certaine main-d'oeuvre, quand vous voyez le gouvernement se croiser les bras et laisser de pareils monopoles se construire en marge de ses propres centres de main-d'oeuvre, vous comprendrez que les employeurs ont le goût de répondre au feu par le feu. Et ce n'est qu'un début" de conclure cet interlocuteur.

Un autre porte-parole patronal a expliqué la réaction des constructeurs d'habitation par la rareté de la main-d'oeuvre dans la construction. "Ils sont obligés d'être à plat ventre devant les bureaux de placements de la FTQ — Construction" qui n'octroie de main-d'oeuvre qu'aux employeurs ayant accordé le fameux 50 cents d'augmentation pour neutraliser les effets du coût de la vie, a-t-il commenté.

## la météo

Le système frontal qui a apporté des averses et quelques orages dispersés dans la majeure partie du Québec se situe maintenant à l'ouest de nos régions. Une vaste zone de haute pression centrée sur l'Ontario se déplace vers le sud-est et devrait donner du soleil sur toutes nos régions. Cependant les températures se maintiendront sous la normale à cause d'un apport d'air frais qui nous arrive du nord-ouest. La journée de vendredi devrait être généralement ensoleillée avec des températures près de la normale.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec, Trois-Rivières, des Cantons de l'Est: Généralement Ensoleillé. Maximum 70 à 75. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Régions de Pontiac-Témiscamingue, de l'Abitibi, de Chibougamou, des Laurentides, de la Haute-Mauricie: Généralement ensoleillé. Maximum 70. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Régions du Lac St-Jean, de Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Rimouski, de Gaspésie: Généralement ensoleillé et venteux. Maximum près de 70. Aperçu pour vendredi: généralement ensoleillé.

Ce même porte-parole a toutefois pré-dit d'importantes décisions patronales, plus cohérentes, destinées à briser le contrôle de la main-d'oeuvre que la FTQ-Construction s'est arrogée en dépit des difficultés faites par la CSN et le patronat, pour des raisons différentes, et avec la connivence des autorités gouvernementales qui pensaient acheter à ce prix la paix dans cette industrie.

## DUPAN

Suite de la page 3

l'usine Maki, à Maniwaki. Par la suite, il devait être question de vendre l'usine de la Dupan à la MacMillan and Bloedel, de Vancouver. La transaction aurait été conclue selon toute vraisemblance, n'eût été alors la vive opposition de la population de Mont-Laurier.

Les travailleurs de Sogefor-Mont-Laurier ont conjuré cette menace en se regroupant en coopérative et en présentant une offre d'achat de l'usine à la SGF. Ils s'étaient alliés pour ce faire à la Fédération des chantiers coopératifs du Nord-Ouest. Ayant perdu après deux ans tout espoir d'acquiescer leur usine qu'on s'appretait à vendre à la MacMillan and Bloedel, ils décidaient au début du mois de juin de dissoudre leur coopérative pour reconstituer plutôt le groupe de pression qu'ils formaient en 1971 et 1972 avec la population locale.

Des la dissolution de leur coopérative, certains militants locaux avaient prédit que l'usine pourrait fermer ses portes à l'automne. Si la SGF avait toujours l'intention de vendre son usine — ce que soutiennent plusieurs — elle pourrait profiter de la dissolution de la coopérative pour conclure une entente rapide avec un éventuel acheteur.

C'est pourquoi les syndiqués, par la voix de leur président, M. Laurier Alarie, demandent au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, de faire rouvrir au plus tôt leur usine. Ce ministère qui a épongé les dettes de Sogefor à l'époque, a consenti cette année une prime de \$500,000 à cette compagnie en vertu de la loi de l'aide au développement industriel régional.

Présentement, les travailleurs de la Dupan sont privés des prestations qu'ils pourraient retirer normalement de la Commission d'assurance-chômage, ayant été mis à pied. Selon M. Alarie, le président de Sogefor, M. Renaud, a affirmé aux autorités de la CAC que les portes de l'usine demeureraient ouvertes même si aucun syndiqué ne peut les franchir.

Les ouvriers qui demandent une augmentation de 50 cents l'heure pour compenser les effets du coût de la vie, gagnent en moyenne \$2,90 l'heure. Le salaire horaire varie de \$2,45 à \$3,50.

## POMPIERS

Suite de la page 3

et il lui incombe de partir à la recherche d'un emploi aussi sérieusement handicapé.

Or, ce qui inquiète particulièrement l'association, c'est que le nombre de défaillances cardiaques augmente rapidement, notamment chez les jeunes pompiers. Quant à ceux qui comptent plus de dix années de service, si ils sont ainsi atteints, on leur accorde une pension qui n'équivaut souvent, sauf s'ils sont à la toute veille de prendre leur retraite statutaire, qu'à un quart ou un tiers de leur salaire.

Quant à la loi sur les accidents du travail, elle n'est guère utile: la compensation ne peut être accordée que si la défaillance cardiaque survient dans les 48 heures qui suivent l'incendie. Et elle est si exigeante que le pompier est quasiment requis de prendre son pouls en combattant le feu, pour faire la preuve d'une défaillance ultérieure.

## MME BERLIOUX

Suite de la page 3

lage Olympique, une responsabilité assumée par la seule ville de Montréal, et non au financement des Jeux eux-mêmes, dont le Commissaire

**LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE**

général Roger Rousseau affirmait, vendredi dernier encore, qu'il dépassait toutes les espérances.

Mme Berlioux fut accueillie hier midi à l'aéroport international de Montréal, où son avion faisait escale, par le maire Jean Drapeau, avec qui elle a déjeuné — "Je préfère un bon déjeuner avec le maire Drapeau qu'un mauvais déjeuner à l'aéroport, a-t-elle dit sans malice — pour ensuite visiter le site des Jeux, dont l'état des travaux l'a tout simplement "ébouli".

Tels sont essentiellement les propos de Mme Berlioux, dont on espérait seulement que la saleté du parterre devant l'immeuble du COJO a échappé à son attention: papiers, cannettes de Coke, pelouse piétinée, cependant qu'à l'intérieur se poursuivaient les travaux de modernisation.

Nous avons appris en passant que l'ascenseur en fer ouvragé du Vieux Palais de Justice disparaîtrait, pour dégager l'espace entre les deux escaliers, derniers vestiges du vieil immeuble maintenant tout agencé, non sans goût d'ailleurs, à la moderne.

Pour ce qui est des parterres, on nous a annoncé que le commissaire général Roger Rousseau, le vice-président Simon Saint-Pierre et M. Beauchemin, le directeur des communications, assisté de M. Reynald Savoie, y passeront eux-même le rateau, à midi trente, le 1er septembre, fête du Travail. On ignore cependant si les rateaux seront achetés par voie de soumissions publiques.

## VANCOUVER

Suite de la page 5

que, à Vancouver comme à Montréal, ceux qui ont besoin de logements à loyer modéré ont particulièrement besoin de verdure urbaine également, ils ne peuvent aller skier les fins de semaines, faire de la voile ou s'acheter un camion de camping, tous des loisirs trop dispendieux pour eux. Il s'agit moins de poser la question en fonction d'embouteillages possibles (ces gens n'ont pas de voitures dans beaucoup de cas), il s'agit plutôt de se demander si le transport en commun peut les acheminer rapidement vers cette verdure. Et la réponse paraît affirmative. Au contraire de Stanley Park, on compte en effet six avenues permettant d'entrer et de sortir des terres universitaires, et l'autobus achemine les gens de toute la région pour la modique somme de vingt-cinq sous.

Les militants au sein des groupes populaires n'ont guère d'estime pour les gens du quartier Dunbar, ces "ambitieux affairistes" (corporate whiz-kids) qui au bout de vingt ans sont devenus "troisième vice-président chargé des relations avec les employeurs gauchers et le personnel féminin" et tiennent à conserver intactes les terres universitaires à cause du silence et du confort du quartier adjacent (...).

Pour ma part, je ne suis pas sûr que le gouvernement néo-démocrate rendrait un service à sa clientèle traditionnelle en construisant des logements à loyer modéré sur cet emplacement même. Le premier ministre Barrett en semble conscient: dans le contexte des villes nord-américaines, la protection des espaces verts du centre-ville n'a rien d'une valeur exclusivement bourgeoise.

## DÉCÈS

Doivent s.v.p. que les avis de décès soient nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

**ROCHON** Antonio à Verdun, le 13 août 1974 à l'âge de 67 ans, est décédé. M. Antonio Rochon, retraité de la Banque Canadienne Nationale. Epoux de Lucille Dupont, demeurant au 293 Strathmore, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 16 août. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Ltée, no. 5551, rue Wellington, Verdun à 10 heures 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix où la cérémonie de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

# Les autobus pourraient arrêter de fonctionner d'ici cinq jours

par Bernard Descôteaux

Les chauffeurs d'autobus de la CTCUM ont décidé, hier soir, de "poursuivre le travail dans le seul but d'assurer le service au public voyageur", mais malgré cela, les Montréalais peuvent s'attendre à être privés de tout transport en commun d'ici quatre ou cinq jours, les défaillances mécaniques réduisant de jour en jour le nombre d'autobus disponibles.

Depuis le début de la grève des employés d'entretien et de garage de la CTCUM, qui paralyse le fonctionnement du métro depuis huit jours, les grévistes ont indiqué à plusieurs reprises que la CTCUM ne saurait faire fonctionner indéfiniment les autobus. A cela, le président-directeur général de ce corps public, M. Lawrence Hanigan, a répliqué que cette menace ne se réaliserait que dans deux ou trois semaines si le grève se prolongeait, ajoutant qu'il y avait un grand nombre d'autobus en réserve.

Cependant les chauffeurs d'autobus affirment pour leur part que d'ici quatre jours, il n'y aura plus assez d'autobus en bonne condition pour permettre le fonctionnement normal du service, et qu'après les autorités de la commission n'auront d'autre choix que cesser ce service.

C'est d'ailleurs en s'appuyant sur cette éventualité que les 300 ou 400 chauffeurs d'autobus présentés à l'assemblée d'hier ont décidé de continuer le travail comme l'a recommandé leur exécutif. Se défendant d'être anti-syndicalistes, les intervenants ont affirmé qu'ils appuyaient la grève de leurs confrères et ont invité les chauffeurs à manifester cet appui lors des comparutions en cour pour outrage au tribunal lundi prochain. En débattant à leur tour, les chauffeurs craignent de donner ainsi le prétexte nécessaire à la CTCUM pour mettre la clé dans la porte et recourir à une loi spéciale pour forcer le retour au travail.

L'appui physique que les chauffeurs ont refusé aux grévistes, le temps se chargera de le donner. Il appert que la CTCUM a besoin de 1,000 à 1,100 autobus pour assurer un service normal aux heures de pointe, et il faut ajouter à cela environ 300 autobus supplémentaires pour

remplacer le métro. Selon plusieurs chauffeurs que nous avons interrogés hier soir, il y a environ 500 autobus, sur les 1,890 que possède la commission, qui ont été retirés de la circulation suite à des ennuis mécaniques, qui ne peuvent être réparés en raison de l'absence des employés d'entretien et de garage.

Ainsi, suivant les exemples donnés par les chauffeurs, environ 70 autobus étaient arrêtés au garage Saint-Denis, 81 au garage Mont-Royal, 60 au garage Legendre. Toujours selon eux, de nombreux véhicules circulent sans que les vérifications des freins normalement effectuées à tous les huit ou dix jours l'aient été. On reproche également l'insalubrité des véhicules actuellement, et de nombreux accrocs aux règlements.

Plus tôt dans la journée, les 1,600 employés d'entretien et de garage de la CTCUM ont reçu l'appui du Conseil central de Montréal (CSN). Au cours d'une conférence de presse, le président du Conseil central, M. Michel Chartrand, a soutenu que la grève de ce groupe d'employés n'est pas illégale, alors que la partie patronale est pour sa part dans l'illégalité. Il a demandé si ce n'est pas elle qui a été la première à violer une sentence arbitrale en suspendant 71 syndiqués.

En vertu de quoi, a souligné le leader syndical, faut-il considérer cette grève illégale, tout en accusant les journalistes de faire plus ou moins volontairement le jeu de la CTCUM qui soutient qu'il s'agit d'une grève illégale. Il répond qu'aucune grève n'est illégale puisque depuis 1882 le Code criminel du Canada a été amendé de façon à permettre la coalition des travailleurs et la grève. Ce qui est arbitraire, dit-il, ce sont les violations de la convention collective, comme les suspensions dans ce cas-ci.

Rappelons que ces suspensions sont survenues suite au refus des employés d'entretien et de garage de travailler le 24 juin et le 1er juillet pour appuyer des revendications ayant trait à l'indexation des salaires. La convention collective, confirmée par une sentence arbitrale, permet

aux syndiqués de ne pas travailler les jours de grève. M. Chartrand a annoncé qu'à la prochaine assemblée du Conseil central, mardi prochain, une motion serait présentée pour exclure de la CSN les syndiqués qui ne respectent pas les lignes de piquetage lors de grèves. Il faisait alors allusion aux syndiqués des caissiers et des employés de bureau de la CTCUM qui, après avoir appuyé les grévistes pendant deux jours, ont repris le travail.

M. Chartrand donne en exemple la grève des caissiers des terminus d'autobus Voyageur, au mois de juin, grève au cours de laquelle il y avait eu une injonction interdisant le piquetage et des accusations pour mépris de cour parce que les syndiqués n'avaient pas respecté l'injonction. Selon lui, toutes ces procédures ont été inutiles puisque le conflit fut réglé par la négociation et que toutes les procédures judiciaires furent retirées.

Au niveau des mesures d'appui aux syndiqués, M. Chartrand a annoncé qu'à la prochaine assemblée du Conseil central, mardi prochain, une motion serait présentée pour exclure de la CSN les syndiqués qui ne respectent pas les lignes de piquetage lors de grèves. Il faisait alors allusion aux syndiqués des caissiers et des employés de bureau de la CTCUM qui, après avoir appuyé les grévistes pendant deux jours, ont repris le travail.

Le Conseil central invite par ailleurs tous les syndicats affiliés à appuyer le groupe de grévistes et également à entreprendre des revendications pour l'indexation des salaires. On a également lancé une invitation à tous les syndiqués et à la population à participer à une manifestation qui aura lieu lundi prochain, à 10 heures, lors de la comparution des 71 premiers syndiqués accusés d'outrage au tribunal, au Palais de justice.

Entretiens secrets israélo-jordanien à Washington?

BEYROUTH (d'après l'AFP) — L'artillerie lourde israélienne a bombardé durant cinq heures au cours de la nuit de mardi à mercredi puis durant quinze minutes hier après-midi les forêts entourant le village de Nakoura ainsi que le village de Rachaya Al Fukhar dans le Sud-Liban.

Ces bombardements n'ont apparemment pas fait de victimes, les tirs étant concentrés sur les forêts avoisinant le village. Ces villages avaient déjà été bombardés par l'aviation israélienne samedi dernier.

Par ailleurs, des "entretiens secrets" ont lieu à Washington entre le premier ministre jordanien, M. Zeid Ri-fai, et l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, si l'on en croit le quotidien libanais As-Safir (pro-libyen), citant "un rapport spécial parvenu de la capitale américaine."

Selon As Safir, M. Ygal Allon a soumis à M. Henry Kissinger, à l'occasion de sa dernière visite à Washington, un plan de désengagement prévoyant notamment un retrait israélien du secteur central de la vallée du Jourdain sur 10 à 12 kilomètres, le retour de l'administration civile jordanienne —, les forces israéliennes restant dans cette zone — et le maintien de la ceinture de kibboutzim installée dans la région.

Ce plan, poursuit le journal, a été repoussé par le premier ministre jordanien. M. Ri-fai a proposé un plan prévoyant le retrait d'Israël de toute la vallée du Jourdain et selon lequel aucune force militaire ne restera dans la zone, la ceinture de kibboutzim restant en place.

En outre, une réunion à laquelle participeront le premier ministre jordanien et les deux ministres des Affaires étrangères de Syrie et d'Egypte se tiendra prochainement à Washington, si l'on en croit le quotidien jordanien Al Liwa citant "des sources diplomatiques arabes."

M. Ri-fai, premier ministre jordanien qui se trouve actuellement dans la capitale américaine, y rencontrera M. Ismail Fahmi, ministre égyptien des Affaires étrangères et Abdel Halim Khaddam, ministre syrien des Affaires étrangères. Le but de cette réunion, selon le journal jordanien, sera d'échanger les points de vue sur les entretiens de ces ministres avec les dirigeants américains et d'étudier les initiatives qu'il convient de prendre concernant le désengagement des forces sur le front jordanien et la préparation de la reprise de la conférence de Genève.

Par ailleurs, le président Sadate a déclaré que les relations entre l'Egypte et l'Union soviétique sont "ambiguës" et "nous n'avons pas reçu d'armes soviétiques depuis neuf mois."

Dans une interview publiée par la revue libanaise As-sayyad (pro-égyptienne), M. Sadate précise que: "Nos relations avec les soviétiques demeureront ambiguës jusqu'à ce que nous nous rencontrions au niveau des ministres des Affaires étrangères."

Interrogé à propos des armes que l'Union soviétique a promises à la Syrie et à la résistance palestinienne, le président égyptien a répondu: "Toute arme que peut obtenir la Syrie ou les Palestiniens ne peut que me réjouir bien que je n'ai rien reçu depuis neuf mois et que rien ne montre qu'ils (les Soviétiques) m'envoient quelque chose."

A propos du sommet arabe dont la Jordanie, soutenue par l'Egypte, a demandé le report, le président Sadate a déclaré: "Devons-nous tenir ce sommet maintenant alors qu'il n'y a rien, ou après la conférence de Genève. Il interviendra alors pour consolider et montrer aux yeux du monde notre attitude unifiée. "C'est là notre point de vue, a-t-il souligné. De toutes manières c'est aux frères arabes d'en décider, nous ne sommes les tuteurs de personne et ne voulons de tutelle sur rien."

Dans cette interview, le président Sadate a également précisé le sens qu'il donnait au passage du communiqué égypto-jordanien concernant la représentation des Palestiniens. Dans cette déclaration publiée mardi par le quotidien Al Anwar, le président Sadate déclarait que: "L'Organisation de libération de la Palestine est le représentant légitime de tous les Palestiniens, sauf de ceux qui sont dans l'armée jordanienne ou fonctionnaires du gouvernement d'Amman". "Le communiqué (jordano-égyptien), avait-il ajouté, ne contient rien d'hostile aux Palestiniens, il visait à empêcher Israël de jouer sur le différend jordano-palestinien à la conférence de Genève."

ANGLAIS - ESPAGNOL ALLEMAND COURS DE CONVERSATION OFFRE SPECIALE \$149 VALABLE CETTE SEMAINE SEULEMENT DEBUT DES COURS: AUTOMNE '74 LPS Etage F. Place Bonaventure 878-2821

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

DERNIÈRES JOURNÉES D'INSCRIPTION

pour les élèves non encore inscrits La Commission des écoles catholiques de Montréal rappelle à tous les élèves qui ne sont pas encore inscrits à l'école de la C.E.C.M. qu'ils fréquenteront en septembre prochain qu'ils pourront le faire lors des dernières journées d'inscription qui auront lieu aux dates et endroits suivants:

- Dates: le mercredi 21 août ou le jeudi 22 août Heures: de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h. Endroit: à l'école que l'élève fréquentera en septembre Exigences: 1. l'élève devra présenter son dernier bulletin scolaire 2. les parents doivent présenter un original du certificat de naissance pour toute inscription en maternelle ou en première année. Note: La C.E.C.M. tient à rappeler que la rentrée des classes pour les élèves aura lieu le 4 septembre au matin.

Lutter contre la subversion, premier souci d'Isabelita Remaniement partiel du cabinet argentin

BUENOS AIRES (AFP) — La restructuration du gouvernement argentin a commencé hier par la démission des ministres de l'Intérieur, de la Défense et de l'Éducation. Ces départs étaient attendus depuis quelque temps, et les milieux péronistes orthodoxes souhaitent vivement maintenant la démission du ministre de l'Économie, M. Jose Gelbard, ainsi que celles du ministre des Affaires étrangères, M. Alberto Vignes, et du ministre du Travail, M. Ricardo Otero.

Ces démissions, attendues dans les prochains jours, permettront ainsi au chef de l'Etat, Mme Maria Estela Peron de réorganiser son cabinet et, comme on lui en prête l'intention, de lui donner un caractère plus "péroniste" en incluant des membres "ortho-

doxes". Les premiers changements ont permis de porter au ministère de l'Intérieur M. Alberto Luis Rocamora, ancien président de la Chambre des députés sous la deuxième présidence du général Peron et actuel ministre de l'Éducation de la province de Buenos Aires, qui remplace M. Benito Llambi. Au ministère de la Défense, M. Angel Robledo laissera vraisemblablement la place à l'actuel ambassadeur à Rome, M. Adolfo Savino, et le ministre de l'Éducation, M. Jorge Taiana, serait remplacé par M. Oscar Ivanissevitch, qui a été ministre sous la première présidence du général Peron. Plusieurs hauts fonctionnaires ont également donné leur démission.

Mais, dans la soirée, plusieurs facultés de l'université de Buenos-Aires ainsi que le siège du rectorat ont été occupés par des groupes d'étudiants pour protester contre la démission du ministre de l'Éducation et de la Culture, M. Jorge Taiana.

L'occupation des locaux s'est effectuée dans le calme. Les étudiants refusent, semble-t-il, la désignation du Dr Oscar Ivanissevitch, âgé de 79 ans, en remplacement de M. Taiana et celle, probable, de l'ancien député péroniste Rodolfo Tecera del Franco comme recteur de l'université de Buenos-Aires.

En dépit du remaniement ministériel actuellement en cours, "toute l'attention de madame Peron est maintenant requise par les problèmes de sécurité posés par la vague de subversion qui frappe le pays", écrit

le journal Mayoria, porte-parole de l'aile orthodoxe du parti justicialiste, à Buenos Aires.

Lundi en effet, vingt guérilleros de l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP) ont été tués et quinze autres blessés et faits prisonniers par la police et l'armée, au cours du "plus sanglant affrontement armé en Argentine au cours de ce siècle", comme l'écrit le journal Noticias, porte-parole de la gauche révolutionnaire justicialiste.

Ces guérilleros avaient participé dimanche à une attaque manquée contre une unité de troupes aéroportées de Catamarca, à 500 km au nord-est de Buenos Aires.

Les quelque cinquante extrémistes du commando furent accrochés à 12 km de la ville par des unités régulières lancées à leur poursuite et vingt cadavres avaient été dénombrés lundi avant le coucher du soleil sur les dunes de cette région semi-désertique du pays. Mais, selon des sources dignes de foi, 35 guérilleros auraient été tués dimanche matin dans ce secteur.

A six cents kilomètres au sud-est, l'armée révolutionnaire du peuple avait déclenché dimanche un autre coup de main contre la fabrique militaire d'explosifs de Villa Maria, surveillée par une vingtaine de soldats et d'officiers du génie.

Avec la complicité d'un soldat de garde, les extrémistes pénétrèrent dans l'enceinte et prirent quatre-vingts fusils de haute précision et trois mitrailleuses dont une anti-aérienne.

Plusieurs officiels, sous-officiers et soldats, ainsi qu'un nombre non révélé de guérilleros ont été blessés au cours de l'engagement.

Cette escalade de la subversion, qui se produit au moment

où les secteurs adverses du péronisme au pouvoir — aile modérée et courant révolutionnaire — ont engagé une épreuve de force qui se traduit par des assassinats et des attentats quotidiens, paraît décider Madame Peron à "rentrouver" un organisme suprême de répression: le secrétaire d'Etat à la Sécurité, qui avait été créé par le général Peron peu avant sa mort et dont la présidence serait confiée à un général.

La mise en marche de cet organisme et le remplacement de plusieurs ministres "mous" par d'autres plus énergiques constituerait le premier pas du chef de l'Etat pour redonner de la vigueur à un gouvernement qui, selon certains milieux, commence à marquer le pas.

Selon les milieux informés, l'armée aurait renouvelé ces derniers jours sa confiance totale à Madame Peron, en lui affirmant qu'elle était prête à la soutenir dans toute décision visant à mater définitivement la guérilla et à consolider les structures constitutionnelles du pays.

D'autre part, une opération de sécurité de grande ampleur a été déclenchée hier soir à Buenos Aires par la police qui procéda à des contrôles routiers et à la vérification de l'identité des conducteurs.

Enfin, à la suite des accrochages de Cordoba et de Catamarca, la police de la province de Jujuy au nord-est de Buenos Aires, a établi des barrages sur les routes. Elle pense, en effet, que les guérilleros, qui ont réussi à s'échapper lors des affrontements dans la région de Catamarca au cours desquels 21 des leurs ont été tués, gagnent probablement la province de Jujuy pour tenter d'atteindre la frontière bolivienne.

St. Clair quitte la Maison-Blanche

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche a annoncé hier que M. James St. Clair, avait donné sa démission de conseiller juridique de la Maison-Blanche.

M. St. Clair avait déjà renoncé à continuer d'être l'avocat de M. Nixon après sa démission. M. St. Clair retourne au cabinet d'avocats dont il fait partie à Boston.

M. Terhorst, porte-parole de la Maison-Blanche, a souligné que M. St. Clair avait donné sa démission de lui-même, sans consulter le président Ford.

M. Terhorst a également annoncé que les conseillers juridiques de la Maison-Blanche, d'accord avec le procureur spé-

cial chargé de l'affaire du Watergate, M. Leon Jaworski, avaient décidé que toutes les conversations enregistrées restées à la Maison-Blanche, qui n'ont pas été requises par la justice et qui n'ont pas trait à l'affaire du Watergate, demeureraient la propriété personnelle de l'ancien président Nixon. Il a indiqué que si M. Nixon les demandait, elles lui seraient probablement remises.

D'autre part, M. Nixon a formellement interdit à ses proches collaborateurs à la Maison-Blanche de chercher à le protéger contre les poursuites dont il pourrait faire l'objet dans le cadre de l'affaire du Watergate, rapportait hier le Balti-

La sécheresse aux Etats-Unis va fortement réduire les approvisionnements de céréales

NEW YORK (AFP) — La sécheresse qui sévit aux Etats-Unis depuis plusieurs semaines a définitivement mis fin aux espoirs de l'administration américaine de voir l'inflation se ralentir durant la seconde moitié de l'année et va en outre réduire les approvisionnements mondiaux de céréales à un moment où la demande mondiale va être particulièrement forte.

Selon les chiffres publiés lundi, le département de l'Agriculture prévoit maintenant que la récolte de maïs sera inférieure de 12 pour cent à celle de l'année dernière, et atteindra seulement 126.3 millions de tonnes. Pour l'ensemble des céréales fourragères la baisse sera de 15 pour cent. La production de soja, avec 35.8 millions de tonnes, sera en baisse de 16 pour cent. Seule celle du blé dépassera les chiffres de l'année dernière, avec le volume record de 50 millions de tonnes.

En conséquence, le département de l'Agriculture a révisé en baisse ses prévisions concernant les exportations au cours de la saison 1974-75. Les ventes de maïs à l'étranger ne seront plus ainsi que de 19 à 22.8 millions de tonnes au lieu des 28.2 prévues il y a un mois. Les exportations de blé se situeront entre 24.5 et 27.2 millions de tonnes contre 27.2 annoncées antérieurement, et celles de soja entre 13.9 et 14.5 millions de tonnes au lieu des 14.8 à 15.9 anticipées en juillet.

La publication officielle de ces chiffres, qui en ce qui concerne le maïs sont encore inférieurs à ce que prévoient les sources privées les plus pessimistes, ne fait que renforcer les craintes d'une aggravation de l'inflation au lieu du ralentissement espéré.

En juillet, la sécheresse qui se prolongeait depuis plusieurs semaines avait déjà entraîné une nouvelle vague de hausses sur les marchés des céréales et des bestiaux qui s'était traduite par une augmentation de 6.4 pour cent des prix alimentaires, soit un rythme annuel de 76.8 pour cent, et de 3.7 pour cent pour l'ensemble des prix de gros. La semaine dernière, la

publication de ces chiffres a fait l'effet d'une douche froide à Wall Street, et mis d'un seul coup fin à la remontée des cours due à l'approche de la démission du président Nixon.

La reconnaissance par l'administration que la récolte serait décevante pour la saison en cours a provoqué mardi une envolée générale des cours sur les marchés commerciaux américains. Les cours des céréales ont atteint les augmentations maximum possibles pour la journée, la vague de speculation se répercutant sur tous les autres produits depuis le cacao jusqu'aux pommes de terre en passant par l'argent.

Ainsi le bœuf de maïs valait 3.54 dollars mardi contre 3 dollars début juillet, celui de soja 8.04 dollars contre 6 il y a un peu plus d'un mois, et le bœuf de maïs 4.51 dollars contre un peu plus de 4 il y a un mois.

Le secrétaire à l'Agriculture, M. Earl Butz, a admis que la hausse des prix alimentaires pourrait cette année atteindre 14 pour cent au lieu des 12 prévus tandis qu'un porte-parole du département de l'Agriculture déclarait qu'il fallait s'attendre à une montée des prix alimentaires importante l'année prochaine.

La baisse de la récolte de maïs, qui sera la moins bonne depuis 1970, entrainera l'année prochaine une réduction de la production de volaille, de porc, de produits laitiers, et peut-être de bœuf, les producteurs préférant envoyer leurs bestiaux à l'abattoir plutôt que de les engraisser à grands frais. Après une période d'abondance à la fin de cette année, ceci se traduira l'an prochain par une augmentation des prix de la viande.

Autre conséquence — moins évidente mais tout aussi fâcheuse pour l'administration qui s'efforce de lutter contre l'inflation en diminuant les dépenses budgétaires — l'Etat va devoir payer aux producteurs victimes de la sécheresse des compensations largement supérieures aux 175 millions de dollars prévus pour l'année fiscale qui s'achèvera le 30 juin 1975.

Quatre Etats qui forment la "corn belt", l'Ohio, l'Illinois, l'Iowa et le Nebraska ont déjà fait savoir qu'ils demanderaient à être considérés comme sinistrés et le cinquième, l'Indiana s'apprete à le faire.

Une diminution des exportations de produits agricoles aura d'autre part des conséquences sur la balance commerciale des Etats-Unis. Au cours de l'année fiscale 1973, la balance agricole avait enregistré un surplus de 11.8 millions de dollars qui avait permis de compenser le déficit dans d'autres domaines.

La mauvaise récolte américaine intervient à un moment particulièrement critique pour les approvisionnements mondiaux, et au moment où les stocks de blé américains sont à leur niveau le plus bas depuis plus de 25 ans.

Si les récoltes s'annoncent bonnes en Australie et en Union soviétique et relativement satisfaisantes au Canada, la sécheresse en Afrique et en Inde et les inondations au Bangladesh ont à nouveau diminué les ressources de ces pays. De plus, le département de l'Agriculture prévoit que la Chine, malgré une production de blé record annoncée par ce pays, devra importer pour la saison en cours un volume record de blé.

Bien qu'il semble exclu que le gouvernement américain autorise à nouveau un contrôle sur ses exportations de céréales, le président du comité de l'agriculture du Sénat a demandé mardi la convocation d'urgence d'une réunion afin d'examiner la situation et d'étudier notamment la possibilité de limiter les exportations.

La semaine dernière, l'un des spécialistes américains des questions agricoles et climati-

ques, le Dr Louis Thomson de l'université d'Iowa, avait souligné que le département de l'Agriculture ne prévoyait plus qu'une augmentation de 1.9 pour cent de la production mondiale de céréales pour la saison en cours au lieu des 3,6 pour cent estimés en juin, alors

qu'une augmentation de deux pour cent est nécessaire pour faire face à l'augmentation des besoins. Il avait ajouté qu'un embargo sur les exportations était peu probable mais qu'un rationnement de fait interviendrait du fait de l'augmentation des prix.

Négociations imminentes Frelimo-Portugal

BEIRA (AFP) — Les négociations de paix entre le Frelimo et le Portugal seraient maintenant sur le point d'être engagées à tout moment, apprend-on de source sûre à Beira.

Elles pourraient se tenir soit à Lusaka (Zambie), ou à Dar Es Salam (Tanzanie). L'un des négociateurs portugais, au côté de M. Mario Soares, ministres des Affaires étrangères, serait le major Melo Antunes, un homme qui pourrait devenir le chef d'une junte provisoire au Mozambique.

L'anarchie et l'absence de toute loi règnent toujours dans le nord du Mozambique. Des bandes de pillards continuent à s'attaquer aux maisons, aux magasins et aux stocks de vivres dans la région qui s'étend à l'est de Nampula.

Des milliers de blancs, de noirs et d'indiens terrifiés poursuivent leur exode vers Nampula, en dépit de l'intervention des troupes portugaises. Selon les dernières informations parvenues à Beira, les pillards se sont manifestés à nouveau dans les secteurs d'Antonio Enes et de Moma, sur la côte de l'Océan Indien.

Les gondoliers sont mal payés

VENISE (AFP) — Les gondoliers de Venise sont mécontents: dans un manifeste, ils dénoncent la concurrence qui leur est faite par les bateaux à moteur et la modicité de leurs appointements. Aujourd'hui les gondoliers ont moins le coeur à raconter aux touristes américains l'histoire des palais de Venise "que leurs déboires professionnels: "Nous sommes mal payés, disent-ils. Nous voulons être mensualisés. La municipalité devrait participer à la revalorisation de notre profession". Les gondoliers, indissociables de l'image de Venise, dénoncent la concurrence des moyens de transports en commun. Ils menacent de se mettre en grève le 1er septembre prochain et leur mouvement a reçu l'appui des commerçants de Venise.

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES LE DEVOIR

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES: CANADA \$3.00 ETATS-UNIS \$4.00 A CES TARIFS, AJOUTER \$1.00 POUR CHAQUE SEMAINE SUPPLEMENTAIRE

\*Si vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à JOURNAL LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal H3C 3C9

Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste par porteur. Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant ... semaines à l'adresse mentionnée ci-contre.

Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de ... semaines.

J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de ... semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle. Nom: Adresse actuelle: Adresse de vacances: Période du au inclusivement

Altitude 737 de tout pour tous.

Il a organisé ce déjeuner avec ses collègues de travail. Le buffet coûte la même chose à tout le monde et, avec un choix de 90 plats, tout le monde est content.

pratique. Jacques Vignier, ministre de l'Énergie, a apprécié l'atmosphère.

Le paysage martini.

Richard est un mordu de la ratatouille.

D'après les coutumes des pâtisseries, hors-d'oeuvres, menthes.

Henri est un mordu de la ratatouille.

Michelle aime tout, y compris les salades.

Isabelle aime tout, y compris les salades.

Monique aime tout, y compris les salades.

Claude adore les fruits de mer.

Laurent est un mordu de la ratatouille.

Administré par le Reine Elizabeth

Au sommet de l'édifice de la Banque Royale, Place Ville Marie, Réservations:

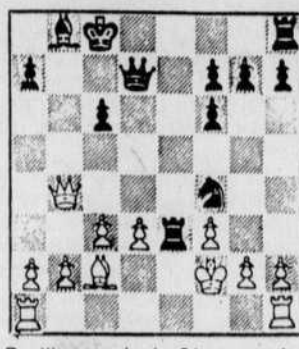
861-3511

## les échecs

par Léo Williams

# La "machine" à l'échiquier

A notre époque, où l'ordinateur devient de plus en plus omniprésent, les amateurs d'échecs se demandent souvent si un jour toutes les possibilités de leur jeu fascinant seront résolues par la "machine". Le traumatisme d'une telle éventualité est évidente: l'invalidation de la créativité de générations de grands-maîtres, ainsi que leur esprit de combativité. Et pour les simples novices du club, il est certain que la disparition du mystère et du romantisme qui entourent le jeu présagera une chute dans sa popularité au niveau de base.



Position après le 21<sup>e</sup> coup des noirs: 21. Txe3.

Heureusement, l'ère de l'ordinateur dans les échecs est encore loin dans l'avenir. Il existe déjà quelques programmes sur les ordinateurs de capacités différentes, mais leur force n'excède guère celle du joueur du tournoi de classe moyenne. En principe, l'ordinateur est couramment limité dans le nombre de coups à l'avance qu'il peut examiner, et n'a qu'une façon rudimentaire d'évaluer les positions. En plus, quelques programmes ne sont pas capables d'apprendre après une erreur, et restent susceptibles de la répéter.

D'autres qualités bizarres provenant de la nécessité d'une programmation généralisée: l'ordinateur n'a souvent aucune idée quel faire avec un pion passé dans une fin de partie, par ailleurs dans le début il sautera parfois par-dessus des attaques gagnantes rapides pour au contraire favoriser le développement.

A l'occasion du tournoi IBM à Amsterdam, un premier championnat mondial par ordinateur fut organisé. La partie suivante, et la compétition, furent remportées par le programme soviétique.

Avec les noirs, CAISSA adopte la défense scandinave 1...d5, une continuation inférieure qui révèle un autre désavantage de l'ordinateur: dans le début, le goût du programmeur a trop d'influence. Après 2...exd5, les noirs rejettent 2...dxd5 3...Cc3 avec une perte de temps, et préfèrent le moderne 2...Cf6. Ici, le meilleur coup pour les blancs est

probablement 3...d4, p.e.x. 3...Cxd5 4...c4 Cxb6 5...Cf3 g6 6...Cc3 Fg7 7...h3 0-0 8...Fe3 Cc5 9...Dd2 suivi de 0-0-0 avec l'avantage. Intéressant est également 3...c4 c6! 4...d4! cxd5 5...Cc3 avec une transposition dans une bonne variante de la Caro-Kann. (1...e4 c6 2...d4 d5 3...exd5 cxd5 4...c4 Cf6 5...Cc3 etc.) Le coup du texte 3...Fb5ech est une tentative de maintenir le pion de plus.

Les prochains coups sont faciles à comprendre: les blancs gardent leur pion-d5, mais rencontrent des problèmes pour mobiliser leur aile roi à cause du pion-f3. La retraite 5...Fc8 semble la plus exacte, car à f5 le fou pourrait devenir une cible. Par contre, avec 7...Ce4? les blancs violent la règle de ne pas jouer deux coups avec la même pièce dans l'ouverture, et ceci pour la cause de matériel, un autre défaut dans le système de priorités de l'ordinateur. Ensuite les blancs manquent 10...Fb3 Ff5 avec égalité et donnent un échec inutile qui ouvre une diagonale pour l'adversaire par 12...Fa6! A noter l'impossibilité de 13...Dxa6 Cd3ech 14...Rd1 Cf2 mat, ou 14...Rf1 De1 mat.

Après 14...Fxe2, les blancs rejettent 15...Dxe2 quand l'avantage des noirs est minime. Et avec 16...Te8, les noirs tombent

TECH-2 (Etats-Unis) CAISSA (URSS) Défense scandinave.

1.	e4	d5
2.	exd5	Cf6
3.	Fb5ech	Fd7
4.	Fc4	Fg4
5.	f3	Fc8
6.	Cc3	Cbd7
7.	Ce4?	Ce5!
8.	Cxf6ech	ext6
9.	De2	De7
10.	Fb5ech	c6
11.	dxex6	bxc6
12.	Fa4	Fa6!
13.	De4	0-0-0
14.	Ce2	Fxe2
15.	Rxe2	Dd7
16.	d3	Te8
17.	Fe3	Fd6
18.	c3?	Fb8
19.	Fc2	Cg6
20.	Dh4?	Cf4ech
21.	Rf2	Txe3!
22.	Rxe3	Cd5ech
23.	Re2	Cxb4
24.	cxh4	Dd4
25.	Tab1	Te8ech
26.	Rf1	De3
27.	d4	De2ech
28.	Rg1	Dxc2
29.	Rf1?	Dxb1ech!
30.	Kf2	Dxb2ech!?
31.	Rf2	De2ech
32.	Rg1	Dd1ech
33.	Rf2	Te2 mat

## Le chef libéral du N.-B. aurait souhaité plus de discrétion de Hatfield

FREDERICTON (PC) — Le chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, M. Robert Higgins, s'est déclaré en désaccord avec la décision du premier ministre Richard Hatfield de rendre publiques ses opinions sur la loi sur la langue adoptée par l'Assemblée nationale du Québec.

M. Higgins tient compte du fait que 34 pour cent environ des citoyens du Nouveau-Brunswick donnent le français comme leur langue maternelle. Selon lui, le premier ministre Trudeau a adopté une attitude fort sage en demandant aux fonctionnaires fédéraux d'examiner de près le texte de la loi 22.

"Le gouvernement du Canada, dit-il, doit étudier cette loi sur le plan constitutionnel. Ensuite, ce sera à lui de déterminer s'il y a lieu d'en éprouver la constitutionnalité devant la Cour suprême ou bien de rencontrer tout simplement le premier ministre Bourassa et d'en discuter avec lui pour tâcher d'en arriver à une entente.

Et M. Higgins conclut: "J'aurais cru que, dans une affaire aussi délicate, M. Hatfield aurait demandé de rencontrer M. Trudeau pour discuter du problème et lui donner son point de vue."

## Le "yéti" garde son secret

KHATMANDOU, Népal (AP) — Le mystère du "yéti" reste entier. Le mois dernier, il avait été annoncé que la police de la localité népalaise de Namche Bazar, au pied de l'Everest, avait réussi à photographier les empreintes de pied d'un "abominable homme des neiges" qui, d'après une bergère, avait attaqué son troupeau de yaks. On vient d'apprendre que les photos sont ratées. L'appareil était de mauvaise qualité et les clichés ont été mal développés et mal tirés dans des installations rudimentaires.

le premier ministre du Nouveau-Brunswick rend publique sa lettre avant même que le premier ministre Trudeau l'ait reçue. "La protection des droits de la minorité est une chose qui doit être prise fort sérieusement dans notre province".

M. Higgins tient compte du fait que 34 pour cent environ des citoyens du Nouveau-Brunswick donnent le français comme leur langue maternelle. Selon lui, le premier ministre Trudeau a adopté une attitude fort sage en demandant aux fonctionnaires fédéraux d'examiner de près le texte de la loi 22.

"Le gouvernement du Canada, dit-il, doit étudier cette loi sur le plan constitutionnel. Ensuite, ce sera à lui de déterminer s'il y a lieu d'en éprouver la constitutionnalité devant la Cour suprême ou bien de rencontrer tout simplement le premier ministre Bourassa et d'en discuter avec lui pour tâcher d'en arriver à une entente.

Et M. Higgins conclut: "J'aurais cru que, dans une affaire aussi délicate, M. Hatfield aurait demandé de rencontrer M. Trudeau pour discuter du problème et lui donner son point de vue."

# Carrières et Professions

## COMPTABLE AGRÉÉ

**Fonctions :** Travail de consultation et de vérification dans un bureau de comptables agréés d'envergure moyenne, situé à St-Georges Beauce. Le candidat devra être capable d'assumer la fonction de chef d'équipe ou de superviseur dans un court délai.

**Qualifications :** Expérience d'environ 2 ans dans un bureau de comptables agréés.

**Traitement :** En haut de la moyenne (à partir de \$15,000.) Possibilité d'association à courte échéance et bonnes conditions de travail.

Faire parvenir curriculum vitae à :

L. Léthourneau & Associés,  
125, 2e avenue,  
St-Georges Beauce,  
G5Y 1V9  
Tél. : 418-228-9761

## LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA

invite des professeurs bilingues diplômés à postuler leur candidature pour les postes suivants :

• **FRANÇAIS DE BASE**  
York Street School Niveau primaire et junior  
J.O. Swerdfager School Niveau primaire et junior  
Hawthorne School Niveau junior et intermédiaire  
D. Roy Kennedy School Niveau junior et intermédiaire  
Manor Park School Niveau junior (temps partiel)

• **IMMERSION DE BASE :**  
Pleasant Park School Grade IV  
First Avenue School Maternelle senior (septembre seulement)  
Elmdale School Maternelle (temps partiel septembre à décembre seulement)

Les candidats sont priés de téléphoner ou d'écrire au sousigné aussitôt que possible.

M. O. Beauchemin  
Surintendant des Écoles,  
Conseil scolaire d'Ottawa,  
330, rue Gilmour,  
Ottawa, Ontario K2P 0P9  
Tél. : 1-563-2200 ou 1-745-5395, poste 613.

## PERSONNEL ET RELATIONS INDUSTRIELLES

Un important manufacturier de boîtes de carton est à la recherche d'un jeune homme possédant une bonne expérience dans le domaine des relations ouvrières pour combler un poste à ses bureaux de Montréal.

**Le candidat :**

- Il possède une personnalité qui inspire la confiance, ses relations humaines sont excellentes et il est capable d'oeuvrer dans une fonction conseil.
- Son expérience doit couvrir les aspects de l'embauchage, l'application et l'interprétation de conventions collectives.

Salaire à discuter - Bénéfices sociaux courants.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à :

Division personnel et relations industrielles,  
Dossier 2050,  
C.P. 1159, succursale A, Montréal

## LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE VAUDREUIL-SOULANGES DIRECTEUR D'ÉCOLE (ÉCOLE POLYVALENTE SOULANGES 1,300 ÉLÈVES)

- EXIGENCES :**
- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le Ministre;
  - Une formation universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
  - Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
  - Une expérience de trois (3) ans au niveau 1 ou au niveau 2, à l'élémentaire ou au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir, ou l'équivalent.

**SALAIRE :** Suivant la politique administrative et salariale régissant le personnel de direction des écoles.

Faire parvenir le curriculum vitae complet avant le 21 août 1974 à l'adresse suivante :

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE VAUDREUIL-SOULANGES  
a/s Service du personnel  
C.P. 190, Dorion, Cté Vaudreuil, P.Q.

## Économistes

La Banque du Canada recherche, pour engagement immédiat dans son Département des relations internationales, des économistes qui seront chargés d'étudier l'évolution des balances des paiements canadienne et américaine ainsi que l'évolution des marchés financiers internationaux.

- Exigences :**
- au moins une maîtrise économique, de préférence une certaine expérience;
  - une connaissance du contexte économique et financier canadien;
  - une aptitude à communiquer avec efficacité.

Le traitement sera fonction de la formation universitaire et de l'expérience.

Écrire (discrétion assurée) à :  
L'Agent au recrutement  
Direction du personnel  
Banque du Canada  
234, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G9



## MAISON D'ÉDITION

recherche pour diffusion d'ouvrages religieux, personnes sérieuses et compétentes.

- Nombreux secteurs à couvrir.
- Voiture nécessaire.
- Fixe mensuel minimum: \$700, plus primes.
- Très sérieuses références exigées.
- Envoyer curriculum vitae plus photo. Réponse assurée.

Écrire au journal qui transmettra.

Dossier 2372  
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

## Collège Saint-Jean-sur-Richelieu COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

Le Collège St-Jean-sur-Richelieu

recherche les services d'un

## PROFESSEUR À TEMPS PLEIN pour l'enseignement des Sciences politiques

**Qualification :** Maîtrise

**Entrée en fonction :** Août 1974.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 20 août 1974 à :

Jules Roy,  
Directeur des services du personnel,  
Collège St-Jean-sur-Richelieu,  
C.P. 310,  
St-Jean, Qué. J3B 5J4

## La Municipalité Scolaire Catholique de Schefferville

requiert les services de professeurs en:

- **Éducation physique (1)**  
Enseignement au niveau élémentaire et bilinguisme adéquat.
- **Enfance inadaptée (2)**  
Enseignement au niveau élémentaire.

**Qualifications requises :**

Brevet d'enseignement spécialisé.

**Traitement :**

Selon le décret tenant lieu de convention collective.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au :

Secrétaire général,  
Municipalité Scolaire Catholique de Schefferville,  
C.P. 189, Schefferville, Qué.  
Tél.: (418) 585-3458 ou 2203

## COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE SHAWINIGAN

## PROFESSEUR DEMANDÉ

poste d'enseignant à plein temps en

## INFORMATIQUE

- 1<sup>ère</sup> session automne 74 :  
10 h./semaine Mathématiques  
6 h./semaine Informatique  
2<sup>e</sup> session hiver 75 :  
16 h./semaine Informatique

**Qualification :** Diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle en informatique.

Prière de faire parvenir candidature pour le 21 août 1974 à :

Pierre Tremblay,  
Cegep de Shawinigan,  
C.P. 610,  
Shawinigan, Qué.

## UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION

## FACULTÉ D'ÉDUCATION

POSTE :

## ADJOINT AUX PROJETS

**RESPONSABILITÉS :**  
En collaboration avec le Directeur du CRDE, étudier, définir et élaborer divers projets de recherche scientifique en éducation; constituer les équipes d'experts nécessaires; superviser le déroulement des opérations de recherche; assurer la qualité des divers rapports de recherche; assumer toute autre fonction particulière pouvant lui être assignée par le Doyen ou le Directeur du CRDE.

**QUALIFICATIONS REQUISES :**  
— Doctorat en éducation ou dans une discipline connexe;  
— Bonne expérience de la recherche;  
— Capacité de diriger des équipes de travail;  
— Plusieurs années d'expérience dans l'enseignement;  
— Bilingue de préférence (français et anglais)

**CONDITIONS SALARIALES :** — À discuter.

**ENTRÉE EN FONCTION :** Septembre 1974.

Prière de faire parvenir un curriculum vitae à l'adresse suivante :

Dr. Jean R. Brassard, directeur  
C.R.D.E.  
Faculté d'éducation  
1245, avenue Kilborn  
Ottawa (Ontario)  
K1N 6N5

Voir autres Carrières et Professions, en page 9

## LE SÉMINAIRE DE JOLIETTE

Institution privée d'enseignement secondaire déclarée d'intérêt public.

## PROFESSEUR DEMANDÉ

professeur féminin de préférence

**Enseignement:** Histoire (sec. IV) et géographie (sec. III)

**Qualifications:** Bac. spécialisé ou licence

**Salaire:** Selon l'échelle des salaires des enseignants du Québec.

Communiquer avec:

Directeur du personnel,  
Séminaire de Joliette,  
Case postale 410,  
Joliette, Qué. J6E 3Z9  
Tél.: 514-753-4271

## L'Hôtel-Dieu de Gaspé

recherche les services d'un

## DIRECTEUR DES FINANCES

**FORMATION ACADÉMIQUE :** Cours universitaire : C.G.A. R.I.A. ou licence en Commerce.

**Expérience :** Un an dans le domaine hospitalier

**TÂCHES :** Procéder au paiement des employés. Établir tous les documents comptables et statistiques. Effectuer toutes les opérations financières. Coordonner la préparation annuelle du budget. Contrôler l'engagement des crédits. Informer les gestionnaires sur l'état de leur budget par rapport aux prévisions.

**SALAIRE :** SUIVANT les échelles de salaire du Ministère pour les cadres supérieurs.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 30 août 1974 à l'adresse suivante :

Monsieur Adéodat Coulombe,  
Directeur général,  
L'Hôtel-Dieu de Gaspé,  
C.P. 120,  
HAVRE DE GASPÉ, P.Q.

## UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

## DIRECTEUR DE BIBLIOTHÈQUE

(psychologie et pédagogie)

**Fonctions:** Sous l'autorité du bibliothécaire en chef, le directeur de la bibliothèque psychologie et pédagogie est responsable de la planification, l'administration et le développement de la bibliothèque.

**Qualifications requises:**  
— B.L.S. ou M.L.S.  
— Environ huit (8) années d'expérience connexe.  
— Bonne connaissances administratives et habileté à diriger un personnel.  
— Capacité de promouvoir le développement des collections selon le niveau et les limites du programme d'enseignement en psychologie et éducation.  
— Bilingue (français et anglais).

Veillez adresser vos demandes avant le 31 août 1974 à :

Solange Gallant,  
Service du personnel,  
110, rue Wilbrod,  
Ottawa K1N 6N5

## SPÉCIALISTES-RELATIONS du TRAVAIL

**Description sommaire du poste:**

- Participer à l'élaboration et à l'implantation des politiques des relations du travail de l'entreprise;
- Prendre part aux négociations de conventions collectives, participer à leur administration et voir à l'application uniforme des interprétations.

**Description sommaire des exigences:**

- Expérience dans le domaine des relations du travail dans l'industrie de la construction;
- Formation professionnelle ou expérience pratique.

**Salaire:** Selon l'expérience.

**Postes:** Montréal et chantiers.

## VÉRIFICATEUR INTERNE

**Description sommaire du poste:**

- Vérification financière et opérationnelle des transactions contractuelles et autres sur un chantier de construction.

**Description sommaire des exigences :**  
— Expérience en comptabilité ou vérification interne, de préférence sur un chantier de construction.  
— Baccalauréat en sciences comptables ou expérience pratique.

**Salaire :** Selon l'expérience.

**Poste:** Chantiers.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, à :

Dossier 2353  
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

## Edmonton impose les détecteurs de fumée

EDMONTON (PC) — Les propriétaires de maisons de rapport et d'hôtels auront un an pour faire installer dans ces édifices des détecteurs de fumée, à la suite d'une décision prise mardi par le conseil municipal d'Edmonton. Ce nouveau règlement s'applique à tout édifice comportant des logements et à toute nouvelle construction, y inclus les maisons unifamiliales.

Le responsable de l'installation de ces systèmes de détection de la fumée sera l'entrepreneur dans le cas des immeubles à logements et le propriétaire dans le cas des maisons privées.

De tels règlements sont en vigueur dans d'autres villes canadiennes, dont Toronto.

## Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 8



RADIO-QUÉBEC : RÉSEAU DE TÉLÉVISION ÉDUCATIVE

### "On a le vent dans les voiles"

Radio-Québec a obtenu récemment du CRTC les permis d'exploitation de deux antennes UHF à des fins éducatives, soit le canal 17 à Montréal et le canal 15 à Québec; il en résultera une expansion considérable dans les prochaines années.

Pour l'année 1974/75, nous prévoyons la création d'une quarantaine (40) de nouveaux postes dans le secteur de l'électrotechnique seulement. D'autres postes dans d'autres secteurs seront également créés plus tard.

Les diplômés de cégep ou d'institutions reconnues en électrotechnique, avec ou sans expérience et intéressés à contribuer au développement de la télévision éducative au Québec, doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 août 1974 à :

**Radio-Québec,  
Service du personnel,  
1000, rue Fullum,  
Montréal, P.Q.**

## fonction publique municipale

### SURVEILLANT PROFESSIONNEL Service des Affaires sociales

#### NATURE DE L'EMPLOI :

Sous direction générale, le titulaire agit en tant que consultant auprès des employés pour des problèmes sociaux complexes et auprès des cadres pour les aspects sociaux des politiques administratives. Il assure l'organisation et la surveillance des stages d'étudiants. Il effectue la planification de projets à caractère social et en assure l'exécution.

#### QUALITÉS REQUISES :

Détenir une maîtrise ès arts (service social). Posséder quelques années d'expérience dans une agence privée ou gouvernementale de service social et, de préférence, en qualité de consultant. Au moins 25 ans à la date de la nomination. Parler et écrire le français et l'anglais.

#### TRAITEMENT :

\$12.416-\$14.150. (Sujet à révision a/c 1-12-73).

S'inscrire en complétant le questionnaire "demande d'emploi" de la Ville de Montréal, que l'on peut se procurer au Service du Personnel, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, chambre no. 416, Montréal H2Y 1C6 ou par téléphone au numéro 872-3236 ou 37.

## VILLE DE MONTRÉAL

## VÉRIFICATEUR SENIOR

Une importante organisation manufacturière requiert les services d'un vérificateur senior.

#### Le défi:

Diriger et coordonner la vérification financière et opérationnelle des usines, bureaux de comptabilité et filiales. Le vérificateur aura à voyager de 30% à 40% de son temps. Les chances de promotion sont excellentes.

#### Le candidat:

Le candidat idéal, gradué en comptabilité et parfaitement bilingue, possède une expérience progressive de comptabilité ou de vérification. Ce poste intéressera tout particulièrement ceux qui ont un désir poussé de se développer sur les plans professionnel et personnel.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

**Dossier 2370  
Le Devoir  
Montréal H3C 3C9 Qué.**

## PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

... sensibilisé à la réalité sociale

Le défi est de taille... Les hommes pour le relever sont peu nombreux... mais nous savons qu'ils existent. Êtes-vous l'un d'eux ?

Notre client est un organisme communautaire d'envergure qui dispense des services de bien-être à la population du Grand Montréal dans le secteur privé. Par ses nouvelles orientations ce domaine connaît de grands développements et la création de ce poste est une étape préliminaire importante.

Le cadre supérieur bilingue que nous recherchons est un homme exceptionnel sur plusieurs plans... et nous en sommes conscients. Interlocuteur valable pour les instances supérieures des milieux gouvernementaux et privés, sensibilisé à la réalité québécoise, il est doté d'une conscience sociale développée. Meneur d'hommes et bon organisateur, il a démontré ses compétences dans des fonctions de direction générale en secteur privé ou public. Le traitement se rattachant à ce poste est un de cadre supérieur et des plus intéressants.

Veuillez soumettre votre candidature confidentiellement à Jean-Pierre Bourbonnais, 1808 ouest rue Sherbrooke, Montréal, H3H 1E5, sous le dossier 368.

**Rourke,  
Bourbonnais  
& Associés**

Cabinet-conseil  
en gestion des ressources humaines

## le panier à provisions

par Renée Rowan

### Le sucre monte, les pêches baissent

Le prix du sucre continue à grimper. Alors qu'il croyait avoir atteint le plafond à \$3.99 les 10 livres, la semaine dernière, le consommateur devait payer, hier, pour la même quantité, \$4.19.

"C'est impossible! Il doit bien y avoir une erreur quelque part", se lamentait, debout devant l'étalage, une mère de quatre enfants de moins de 15 ans venue s'approvisionner pour faire ses confitures. "Ce que je gagne sur les pêches offertes en spécial cette semaine, je le perds doublement sur le sucre."

En effet, tandis que le prix du panier de pêches a baissé, au Dominion, de 10 cents comparativement à la semaine dernière, le sucre a augmenté de 20 cents. La situation est à peu près semblable dans toutes les chaînes de marchés d'alimentation.

Cette nouvelle hausse du prix du sucre serait due à une mauvaise récolte de betteraves aux États-Unis. Celle-ci serait, prévoit-on, de 8% inférieure à celle de l'an dernier.

#### Les pêches, une aubaine

La récolte des pêches de l'Ontario s'annonce par contre excellente: les premiers arrivages sont abondants, de bonne qualité et les prix plus bas comparativement à la même date, en 1973.

Cette semaine, au Dominion, le panier de pêches de 4 pintes (environ 7 livres de fruits), est offert en spécial à \$1.39, soit un peu moins de 20 cents la livre. Dans les autres chaînes de magasins d'alimentation, les prix varient entre \$1.49 et \$1.79, soit 21 à 25 cents la livre.

Malgré un printemps froid et pluvieux, les producteurs de pêches prévoient une excellente récolte grâce à la chaleur et au soleil qui ne cesse de luire depuis la mi-juin. Les fruits sont de bonne grosseur, juteux et sucrés.

La saison des pêches qui s'est ouverte dans la péninsule de Niagara le 19 juillet, se poursuivra jusqu'à la mi-octobre au fur et à mesure que les différentes variétés arriveront à maturité.

On compte en effet pas moins de 10 variétés de pêches: les premières à nous parvenir sont l'Early Red et la Sun Haven. La Royal Vee et la Garnet Beauty suivront de près. Ce sont toutes des pêches de table.

Prenez soin d'acheter des pêches bien dodues, blanc crème ou jaune, teinté de rouge, si vous vou-

lez savourer ces fruits à leur meilleur. Pour leur assurer une meilleure survie à l'étalage, les pêches souvent ne sont pas mûries à point.

Il suffit de les laisser à la température de la pièce un jour ou deux, et le tour est joué. En outre, les pêches sont meilleures quand elles ne sont pas mangées trop froides.

La Red Haven et la Velvet, deux variétés parmi les plus populaires, devraient faire leur apparition sur nos marchés d'ici quelques jours. Cette dernière variété, créée en Ontario, jouit d'une renommée internationale puisqu'elle s'est frayée un chemin jusqu'en France et en Italie où elle est maintenant cultivée.

Suivront ensuite la Madison, la Crest Heaven, la Vanity et la Red Skin. Ces six dernières variétés sont de type "free-stone", c'est-à-dire que le noyau n'adhère pas à la chair de la pêche.

Délicieuses comme fruits de table, elles peuvent être mises en conserve ou congelées.

Reconnue pour ses valeurs nutritives, la pêche fraîche contient du fer et, de tous les fruits (sauf les abricots), elle est la plus riche en vitamine A, en plus d'être une bonne source de vitamine B1, B2 et C.

Pour la congélation, choisissez des pêches mûries à point, en excellente condition. Évitez les fruits meurtris. Seules des pêches de bonne qualité valent la peine d'être congelées.

Une des meilleures variétés pour la congélation est la Red Haven, disponible jusqu'aux premiers jours de septembre. Si vous n'êtes pas sûrs de la variété que vous achetez, faites un essai de congélation avec une petite quantité de façon à vous éviter des déceptions.

Un truc: la meilleure méthode pour enlever la peau des pêches est de plonger les fruits 30 à 60 secondes dans de l'eau bouillante, puis dans de l'eau froide en détachant avec les doigts la peau, tout comme on le fait lorsqu'on pèle des betteraves fraîchement cuites. C'est plus facile qu'avec un couteau et il y a moins de perte.

Une fois pelées, les pêches sont coupées en tranches et mises au four et à mesure dans un sirop ou recouvertes de sucre.

Pour les conserver au sirop, il suffit de mélanger 2 2/3 tasses de sucre et 4 tasses d'eau bouillante. Une fois le sucre dissous et le mélange bien



refroidi, ajouter 1/4 c. à thé (800 mm) d'acide ascorbique.

Si vous préférez la méthode à sec, il faut compter 4 tasses de fruits tranchés pour 1/4 c. à thé d'acide ascorbique mêlé à 2 c. à table d'eau froide. Ajouter à 2/3 tasse de sucre.

On déconseille de congeler les pêches sans sucre ou sirop; les fruits perdent leur couleur et noircissent.

#### Les bons achats de la semaine

On les trouve surtout au comptoir des fruits et légumes. Chez Steinberg: les poires Bartlett de Californie à 39 cents la livre, les pommes de terre du Québec et du Nouveau-Brunswick à 69 cents le sac de 10 livres; le chou vert du Québec à 9 cents la livre et les nectarines de Californie, à 39 cents la livre.

Au A & P, les cantaloups, grosseur 45, à 3 pour \$1.00. Au marché Metro, la grosseur 22 coûte 38 cents pièce. La même grosseur se vend à l'Hyper-marché à 3 pour \$1.00.

A plusieurs endroits, nous avons vu du maïs en épis, culture locale, à 12 pour 59 cents. Les haricots jaunes du Québec et les courgettes représentent des achats intéressants.

## STOP, ne jetez pas votre annuaire, SVP

"Stop! Apportez vos annuaires 73..." C'est à ce signe que se reconnaîtront les remarques qui, du 23 août au 20 septembre, serviront de dépôt pour les annuaires téléphoniques primaires.

La distribution du nouvel annuaire Bell Canada, 94e édition, commence aujourd'hui, dans la région métropolitaine. SVP (Société pour vaincre la pollution) et STOP (Society To Overcome Pollution) organisent avec l'assistance de Bell Canada le ramassage des annuaires 73.

"Notre objectif, disent les organisateurs, est de récupérer dans la région de Montréal 300 tonnes de papier, soit environ 150,000 annuaires.

Le public est invité à participer à ce programme de protection de l'environnement en apportant son vieux annuaire au dépôt le plus proche. Des renseignements plus précis à ce sujet seront donnés dans les journaux et à la radio au cours des prochains jours. Un système particulier a été mis sur pied pour le ramassage dans les grands édifices à bureaux.

Pour des raisons d'ordre écologique et conformément aux désirs maintes fois exprimés par la plupart des abonnés, Bell Canada annonce qu'il sera distribué, cette année, un seul

exemplaire de l'annuaire par service de résidence. Cette formule offre le double avantage de réduire les coûts d'exploitation et d'économiser les ressources financières néces-

saires au maintien d'un service téléphonique de qualité, commente, bon prince, la compagnie. Cependant, si on a besoin d'un second exemplaire on pourra l'obtenir sur demande.

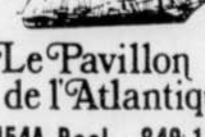
### Plaisirs de la table

LECTURE GRATUITE DES LIGNES DE LA MAIN pendant votre repas au Restaurant **Maharaja** 2124, rue DRUMMOND REPAS D'HOMMES D'AFFAIRES TOUS LES JOURS 1.85 844-5702

### LES MEILLEURS FRUITS DE MER

LE HOMARD VIVANT STEAKS SURCHOIX MOBY DICK'S BAR LOUNGE

Un succulent souper gourmet au homard complet



**Le Pavillon de l'Atlantique** 1454A, Peel 849-1368

### ...les travaux d'agrandissement sont terminés



**au poulet doré** 340 EST, SAINTE-CATHERINE 861-9495

**Au Bouillon** SALLE À MANGER BAR-TERRASSE 5414 Gatineau Montréal Tél.: 733-2125

À Magog, une bonne adresse **L'Auberge de L'Etoile** Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog Tous les sports de saison Réservations: (819) 843-6521

Restaurant **Au Quinquet** Permis complet LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS" Tous les jours de 11 à 11 hres Sam. dim.: de 5 à 11 hres 354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave de Parc et Malbourton 272-4211

"Le Sabayon" SOUPER-CLUB DIVERTISSEMENTS TOUS LES SOIRS DINERS D'AFFAIRES SERVIS TOUS LES JOURS DE 11 A.M. - 6 P.M. 666 ouest, Sherbrooke (coin University) Promenade des Magasins RES.: 288-0373 288-3872

**Chez Son Père** 5316, avenue du Parc, 272-8224 Déjeuners d'affaires du lundi au vendredi de midi à 2:30 P.M. Dîners de 6 P.M. à Minuit Tous les jours, sauf le dimanche Salons particuliers sans frais **DISCO BAR LE PÈRE MOUSSE** Tous les jours à partir de 9:00 P.M. Fermé le lundi

67 Est, rue Craig 861-4918 Montréal La rue Craig est fermée MAIS NOUS SOMMES TOUJOURS OUVERTS Pour les fines gueules Dîner d'hommes d'affaires \$ 1.85 à partir de **maison PERRAULT** Construite vers la fin du XVIIIe siècle

**JEUNES PORTEURS DEMANDÉS** pour faire la livraison du journal LE DEVOIR à Repentigny Saint-Jean Saint-Lambert Crossard Brossard Longueuil 844-3361

Leclerc, Vigneault  
et Charlebois

# Une fête qui ne peut avoir lieu qu'une fois

par Yves Taschereau

Si vous n'étiez pas à Québec, mardi soir, pour assister au spectacle d'ouverture de la superfrancophonie sur les Plaines d'Abraham, il se peut que vous ayez manqué la fête et le spectacle de votre vie. La fête d'abord. La présence de cette foule immense que les services de police de Québec ont évaluée à 125.000 personnes. Le chiffre peut paraître trop fort, mais seulement pour ceux qui n'y étaient pas. Car ceux qui y étaient, assis sur les pieds et appuyés sur les genoux de leur voisin d'en arrière, savent comment cette foule, qui s'étendait à perte de vue, était compacte. Une foule joyeuse, mais qui était venue pour voir et entendre le spectacle, ce qui n'est pas toujours le cas dans des occasions semblables.

Mais justement, cette occasion n'était pas ordinaire et dépassait de beaucoup tout ce qui se fait habituellement. Il y avait un spectacle comme il ne peut s'en produire deux fois (nous en reparlerons tantôt) et il y avait cette fête de la francophonie, impossible à oublier en voyant les délégations africaines, fatiguées sans doute, se retirer avant la fin du spectacle. La vue de ces délégations, en costume national, enjambant tant bien que mal les spectateurs assis, en tenant d'une main un bouclier et de l'autre une lance et une boîte à lunch ornée d'une fleur de lys, avait quelques chose de surréaliste avec comme fond so-

nore "Mon pays c'est une job", chantée par Charlebois. La soirée a commencé vers 20h30, alors qu'un accordéoniste est venu faire patienter la foule avec des airs de folklore avant que le spectacle prévu ne commence, dix minutes avant l'heure annoncée. Ici, on pourrait longuement parler de la réunion unique des trois plus grands auteurs-compositeurs de la chanson québécoise. On pourrait jouer sur les comparaisons des générations, ces quinze ans qui séparent Charlebois de Vigneault et Vigneault de Leclerc. On pourrait dire qu'à perte de vue, était compacte. Une foule joyeuse, mais qui était venue pour voir et entendre le spectacle, ce qui n'est pas toujours le cas dans des occasions semblables.

Cela a donné "Vivre en ce pays" de Pierre Calvé, annoncée par Leclerc, commencée par Vigneault et terminée par

Charlebois: "Sensation", le poème de Rimbaud mis en musique par Charlebois (ce que Leclerc a aussi fait) chanté par Charlebois, et par Leclerc et Vigneault pour les refrains; "La marche du président", peut-être le clou de la soirée, commence par Leclerc et chantée ensuite en alternance par Charlebois et par un Vigneault déchaîné qui mimait, giguait et chantait avec une vigueur incroyable; "Complot d'enfant" en duo par Leclerc et Charlebois; et pour finir, "Quand les hommes vivront d'amour" de Raymond Lévesque, les trois ensemble.

Cette énumération peut sembler un peu longue, mais elle n'est pas déplacée. Ces chansons données à plusieurs voix prenaient une dimension extraordinaire, en plus de celle qu'elles possèdent déjà. On peut souhaiter que ce spectacle fut filmé et qu'il aboutisse à un disque, car ce serait une perte énorme pour nous, s'il en était autrement. Un dernier mot. Si ce soir-là, messieurs Trudeau et Bourassa étaient dans la foule, "la petite gang de gueulards" était par contre sur la scène. Il est important de constater comment, avec des chansons comme "Entre deux joints", "Lettre de monsieur Ideutique Lachance à son premier sous-ministre" et "L'Alouette en colère", nos plus grands chanteurs sont aussi les témoins et les éveilleurs de notre conscience collective...

Charlebois: "Sensation", le poème de Rimbaud mis en musique par Charlebois (ce que Leclerc a aussi fait) chanté par Charlebois, et par Leclerc et Vigneault pour les refrains; "La marche du président", peut-être le clou de la soirée, commence par Leclerc et chantée ensuite en alternance par Charlebois et par un Vigneault déchaîné qui mimait, giguait et chantait avec une vigueur incroyable; "Complot d'enfant" en duo par Leclerc et Charlebois; et pour finir, "Quand les hommes vivront d'amour" de Raymond Lévesque, les trois ensemble.

Cette énumération peut sembler un peu longue, mais elle n'est pas déplacée. Ces chansons données à plusieurs voix prenaient une dimension extraordinaire, en plus de celle qu'elles possèdent déjà. On peut souhaiter que ce spectacle fut filmé et qu'il aboutisse à un disque, car ce serait une perte énorme pour nous, s'il en était autrement.

Un dernier mot. Si ce soir-là, messieurs Trudeau et Bourassa étaient dans la foule, "la petite gang de gueulards" était par contre sur la scène. Il est important de constater comment, avec des chansons comme "Entre deux joints", "Lettre de monsieur Ideutique Lachance à son premier sous-ministre" et "L'Alouette en colère", nos plus grands chanteurs sont aussi les témoins et les éveilleurs de notre conscience collective...

## Jean-Rémi Brault nommé conservateur de la BN

Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, annonce la nomination de M. Jean-Rémi Brault au poste de conservateur en chef de la Bibliothèque nationale du Québec.

Reçu bachelier ès Arts en 1947, Jean-Rémi Brault entreprit alors des études à l'Université de Montréal où il obtint une licence en théologie en 1951 et une licence en bibliothéconomie en 1952. En 1958, il s'inscrit à la faculté d'histoire de l'Université d'Ottawa où il obtint son doctorat en 1961. Après avoir été directeur de la bibliothèque et professeur d'histoire au Séminaire de Ste-Thérèse de 1951 à 1967, Jean-Rémi Brault devint directeur de la bibliothèque du Collège Li-

nel Groulx de Montréal jusqu'en 1970. Il fut par la suite nommé directeur du Centre des médias d'enseignements du Collège Montmorency de Ville de Laval. Enfin, depuis le mois de septembre 1972, monsieur Brault assumait la fonction de coordonnateur des services techniques de la Bibliothèque nationale du Québec.

"ON A ÉTÉ RAREMENT, AUSSI LOIN..."  
ROBERT CHAZAL  
"PROVOQUE LA COLÈRE DE DEUX SPECTATEURS SUR TROIS..."  
SPECIAL DERNIÈRE  
18 ANS ADULTES  
LA GRANDE BOUFFE  
3e Semaine  
UN FILM DE MARCO FERRERI  
DIM.-DES MIDI SUR SEM.: 7:10-9:30  
FESTIVAL 525-8600  
ÉTUDIANTS \$1.50

Cinemas ODEON  
RENOIR  
UN REGARD SATIRIQUE VERS UN MONDE FUTUR!  
DÈS DEMAIN  
14 ANS  
Woody Allen  
Diane Keaton  
"WOODY ET LES ROBOTS"  
dernier jour "LES VALSEUSES"  
McLAREN BERTRAND BLIER  
DÈS DEMAIN 18 ANS  
"LES VALSEUSES"  
le DAUPHIN  
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060  
dernier jour "BINGO"

CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.  
SAISON 1974-1975

A) ABONNEMENT AU CHOIX  
Salle Wilfrid Pelletier \$7 \$6 \$5 \$4 \$3  
WITOLD MALCUZYNSKI Sept. 19  
Pianiste 20h30  
ENSEMBLE SLASK DE POLOGNE Sept. 20-21  
120 danseurs, chanteurs & mus. 20h30  
FIESTA FOLKLORICO DE MEXICO Sept. 26-27-28  
50 danseurs, chanteurs & mus. 20h30  
ENSEMBLE NATIONAL DU SÉNÉGAL Dec. 13-14  
Un nouveau programme excitant 20h30  
PETITS CHANTEURS DE VIENNE Janv. 13  
À la demande générale 20h30  
LUDMILA ZYKINA ET L'ORCHESTRE  
DE BALALAIKAS (20 musiciens) 20h30  
FESTIVAL DU PÉROU Avr. 28-29-30  
50 danseurs, chanteurs & mus. 20h30  
Théâtre Maison neuve \$7 \$6 \$5 \$4  
ORCHESTRE TZIGANE RAJKO Nov. 28-29-30  
35 musiciens et danseurs 20h30  
YASS HAKOSHIMA Janv. 21  
Mime Japonais 20h30  
ZORIA SHIHURZAYEVA Mars 31  
Violoniste 20h30

L'ACHAT D'UN MINIMUM DE 4 SPECTACLES C-DESSUS VOUS PERMET D'ÉCONOMISER 15%.  
S'il y a plus d'une date pour un spectacle, la réduction s'applique à la première seulement.

B) ABONNEMENT 5 CONCERTS: 1 CONCERT GRATUIT  
Salle Wilfrid-Pelletier - 20h30  
MICOLAI PETROV, pianiste Nov. 11  
IGOR OISTRAKH, violoniste Dec. 9  
M. ROSTROPOVICH, violoncelliste Fév. 3  
ORCH. DE CHAMBRE BARCHAI Fév. 24  
VLADIMIR ASHKENAZY, pianiste Mars 18

Prix: \$32.00 — \$28.00 — \$24.00 — \$16.00 — \$12.00  
Tarif spécial enfants, étudiants. Age d'Or: \$17.00 (parterre et corbeille)

C) ABONNEMENT FAMILLE: 20% D'ÉCONOMIE  
Date limite: 4 sept. 1974  
Salle Wilfrid-Pelletier - 14h30  
ENSEMBLE SLASK DE POLOGNE Sept. 22  
FIESTA FOLKLORICO DE MEXICO Sept. 29  
PETITS CHANTEURS DE VIENNE Janv. 12

Prix: \$17.00 — \$14.50 — \$12.00 — \$9.50 — \$7.00

En vente: CCA 1822 ouest, rue Sherbrooke et également commandes postales avec enveloppe-retour affranchie, chèque, mandat.  
CHARGEX 932-2234

TOUS  
HAROLD ET MAUDE  
2001 855 DECARIE 277-2001

861-0563  
tnm  
Théâtre en Folie  
eu folie  
L'Été  
Dernière semaine  
"LE CHAUDRON MAGIQUE"  
2 p.m. Français - 4 p.m. anglais - Enfants \$1.00 - Adultes \$1.50  
LA POUÏRIÈRE À BORD DE "L'ESCALE"  
St-Marc-sur-le-Richelieu (sortie 68, route 20)  
"La cocasserie de la situation amuse: le jeu tout en frémissements et en tremblements de Roger Garand fait rire"  
Adrien Gruslin  
"PANTOUFLE"  
comédie de Eric Kahane  
avec Beatrice Picard, Roger Garand, Daniel Tremblay, Marthe Turgeon  
mise en scène Jeanine Beaubien  
les mercredi et jeudi à 20.30 heures  
le samedi à 16.30 heures  
le dimanche à 12.30 heures  
RENSEIGNEMENTS:  
de 10h à 18h  
528-0821  
Après 18 heures  
584-2238

UN ÉVÈNEMENT!  
POUR TOUS  
6.00, 8.00, 10.00 \$1.50  
NOTEZ BIEN! CE FILM SERA À L'AFFICHE TOUT L'ÉTÉ POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE... QU'ON SE LE DISE!  
"Un triomphe du genre... C'est une expérience unique qui nous force à reconsidérer tout ce que notre milieu mécanisé et industrialisé a pu engendrer de nouvelles terreurs."  
LE FILM À VOIR!  
DUEL  
2001 855 DECARIE 277-2001  
Quelques rues au nord du bou. Métropolitain

17e saison  
DERNIÈRE SEMAINE  
LOOK, NO HANDS!  
La comédie londonienne à succès de Lesley Storm  
Première: mercredi 28 août  
"BLITHE SPIRIT" de Noël Coward  
Mardi au vendredi à 8h.30 p.m.  
Samedi 8h.30 p.m. et 9h.30 p.m.  
Billets: Sheraton Mt-Royal, G20, Mt Trust, P. V. M.  
Théâtre de marionnette tous les mercredi, jeudi, samedi  
"LE CHAUDRON MAGIQUE"  
2 p.m. Français - 4 p.m. anglais - Enfants \$1.00 - Adultes \$1.50  
LA POUÏRIÈRE À BORD DE "L'ESCALE"  
St-Marc-sur-le-Richelieu (sortie 68, route 20)  
"La cocasserie de la situation amuse: le jeu tout en frémissements et en tremblements de Roger Garand fait rire"  
Adrien Gruslin  
"PANTOUFLE"  
comédie de Eric Kahane  
avec Beatrice Picard, Roger Garand, Daniel Tremblay, Marthe Turgeon  
mise en scène Jeanine Beaubien  
les mercredi et jeudi à 20.30 heures  
le samedi à 16.30 heures  
le dimanche à 12.30 heures  
RENSEIGNEMENTS:  
de 10h à 18h  
528-0821  
Après 18 heures  
584-2238

NE SOYEZ PAS DÉÇUS!  
ACHETEZ VOS BILLETS DÈS MAINTENANT!

TNM  
GILLES VIGNEAULT  
4 AU 29 SEPTEMBRE  
BILLETS EN VENTE 861-0563

THEATRE du HORLA st-bruno 653-0501  
DEUX SECONDES...  
MICHELE BARRETTE  
GINETTE B. DUMAIS JOHANNE SEYMOUR  
20H30 ADM. 1.49 JUSQU'AU 24 AOUT

LES DISTRIBUCTIONS CINE-CAPITALE LITE  
RESSORTANT  
POUR TOUS  
ルネ RENE  
SIMARD  
AU  
JAPON  
LAURENCE LAROCHE  
INTER-VIDEO  
DÈS DEMAIN!  
Cinéparc Dollard PAPINEAU  
TRANS CANADIENNE S. 35 684-8442  
GREENFIELD Pk. LAVAL VERSAILLES  
Pl Greenfield Park 671 6129 Centre d'achat LAVAL 488-8200 7855 Sherbrooke E. 353-7880  
Laissez-passer non valables — PAPINEAU (SAMEDI) au JEUDI, 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 P.M. LAVAL, GREENFIELD, VERSAILLES, VENDREDI À 7.30 & 9.30 P.M. SAMEDI au JEUDI 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 P.M. SAMEDI DERNIER SPECTACLE À 11.15 P.M. Cinéparc DOLLARD: OUVERTURE À 7.00 P.M. LA PROJECTION DE BUTE À 8.45 P.M.

La Compagnie  
Jean Duceppe  
INC.  
présente  
EN COLLABORATION AVEC C.J.M.S.

À COMPTER DU 10 SEPTEMBRE  
de TENNESSEE WILLIAMS  
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR  
dans une traduction de GUY DUFRESNE  
mettant en vedette  
HÉLÈNE LOISELLE MICHEL FORGET AUBERT PALLASCIO  
JACQUES GALIPEAU SOPHIE CLÉMENT ANDRÉE BOUCHER  
Paul Savoie Louise St-Pierre Jean-Denis Leduc  
Marc Messier Martine Rouzier  
Eclairages MICHEL BEAULIEU  
Mise en scène OLIVIER REICHENBACH Costumes FRANÇOIS BARBEAU  
Décor GUY NEVEU Musique MICHEL HINTON


EN REPRISE DU 5 AU 17 NOVEMBRE  
CHARBONNEAU ET LE CHEF  
de JOHN THOMAS MCDONOUGH  
dans une adaptation de PAUL HÉBERT et PIERRE MORENCY  
avec: JEAN-MARIE LEMIEUX YVES LÉTOURNEAU JACQUES GODIN  
JEAN DUCEPPE LIONEL VILLENEUVE ROGER LEBEL  
une mise en scène de PAUL HÉBERT décors et costumes: PAUL BUSSIÈRES

DU 21 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE  
LES CRASSEUX  
UNE CRÉATION QUÉBÉCOISE  
les personnages extraordinaires d'ANTONINE MAILLET  
avec: LIONEL VILLENEUVE CHRISTINE OLIVIER MARC LEGAULT  
YVES LÉTOURNEAU SUZANNE LANGLOIS PAUL GUÉVREMONT  
LUCÉ GUILBEAULT MICHEL DUMONT JEAN-LOUIS PARIS

La Compagnie Jean Duceppe Inc. est représentée en tournée par les productions Artébac Inc. — Agent: Les Production Guy Roy Ltée

THÉÂTRE PORT-ROYAL TGI  
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) 842-2112

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL  
EN COLLABORATION AVEC JOSEPH E. SEAGRAM AND SONS, LTD.  
VOUS OFFRE UN  
Apéritif Musical  
Un choix d'oeuvres de:  
Tchaikovsky  
Berlioz  
Weber  
Debussy  
Beethoven  
Rimsky-Korsakoff  
et J. Strauss  
sera présenté à la  
PLAZA ALEXIS NIHON  
15 août  
JEUDI À 12H  
\* CE CONCERT EST GRATUIT



# Avec l'OSM Colette Boky ravie à nouveau

par Gilles Potvin

Pour terminer une saison d'été entreprise dans des conditions difficiles, l'Orchestre symphonique de Montréal a réuni cette semaine deux chanteurs connus et appréciés des mélomanes, le soprano Colette Boky et le ténor Pierre Duval qui, avec le concours du chef d'orchestre Jean Deslauriers, présentent une soirée d'extraits d'opéras et d'opérettes françaises. La troisième audition de ce programme, ce soir, à la salle Wilfrid-Pelletier, mériterait d'attirer une foule nombreuse car le menu, au départ, est intéressant et l'excellent rendement de tous les participants valent certainement le déplacement.

C'est incontestablement la sémillante Colette Boky, notre gracieuse diva, qui récolte la plus grande part du succès. Dans une forme superbe et plus séduisante que jamais dans ses plus beaux atours, notamment dans la seconde partie, alors qu'elle revêt une somptueuse mante à traine écarlate, elle a charmé et conquis son public par une exécution vocale de premier ordre. La voix est pure, égale et puissante dans tous les registres. Elle est aussi constamment mise au service d'interprétations d'un haut calibre professionnel où l'on retrouve la chanteuse expérimentée qui a fait ses preuves sur de nombreuses scènes réputées, principalement le Métropolitain de New York, où elle faisait ses débuts il y a bientôt sept ans.

Dans les pages familières, "Les Contes d'Hoffmann", "Carmen", "Lakmé" et "La fille du régiment", avec en plus un extrait ravissant, "Cachons l'ennui de mon âme", d'une opérette inconnue d'Offenbach d'après le "Fantasio" de Musset, la chanteuse n'a pas eu de mal à conquérir l'auditoire qui l'a généreusement applaudie. En plus de l'excellence sur le plan musical, elle met de l'avant une diction irréprochable et une présence qui doit faire l'envie de plusieurs de ses collègues.

À ses côtés, Pierre Duval a paru un peu pâle mais il a été vocalement satisfaisant dans des airs familiers de "Carmen" et de "Manon", de même que dans des extraits de "La veuve joyeuse" et de "Student Prince" qui cadraient mal avec le reste du programme consacré à la musique française.

La voix de Duval est généreuse, les aigus sont brillants et solides, mais le grave est malheureusement assez faible et la diction, de façon générale, gagnerait à être plus ferme.

Deux duos, "C'est le dieu de la jeunesse" de "Lakmé" et "Ah! Dieu, de quelle ivresse" des "Contes d'Hoffmann" ont aussi été longuement applaudis. La participation de l'orchestre s'est également maintenue à un haut niveau sous la direction de Jean Deslauriers, tant dans l'accompagnement des chanteurs que dans des pages de "Carmen" et de "L'Arlesienne" qui ont bénéficié d'exécutions enlevantes, où l'on a particulièrement apprécié les nombreux passages confiés à la flûte de Jeanne Baxtreiser. Quant à l'ouverture de "La Belle Hélène", elle nous a fait regretter de ne point entendre des extraits chantés de cette œuvre absolument délicieuse que les deux invités interprétaient l'été dernier, au Centre national des arts d'Ottawa.

## télévision

# Les événements doivent-ils se plier aux normes?

par Jean Basile

Les manifestations de la Superfrancofête

Le simple fait que le canal 2 ait planifié attentivement ses reportages télévisés sur la Superfrancofête devrait, d'évidence, interdire à tout événement inattendu de se produire.

En effet, puisque RC a programmé une demi-heure quotidienne sur ce sujet, tout doit se dérouler selon l'ordre prévu. C'est une attaque directe contre la grille horaire que de douteux manifestants aient le mauvais goût de modifier ce qui a été ordonné. Mardi après-midi donc, la Superfrancofête ne s'ouvrira pas dans cette parfaite atmosphère de bonne entente francophone, comme on l'attendait. Les premiers ministres se sont fait huer, et un représentant du Niger aussi. Incident également lors de la montée des drapeaux.

Ces incidents sont-ils vraiment graves? Sont-ils le fait d'une "poignée d'agitateurs"? On aura bien du mal à le dire si on a regardé les informations de 23h au canal 2. Les caméras sont imperturbablement restées fixées sur les orateurs officiels, tandis, qu'en "background", quelques huées perçaient au travers des paroles léniantes propres à tout discours inaugural.

Malgré tout, il semble que ces incidents ne sont pas uniquement dus à une "poignée d'agitateurs québécois". En effet, le bulletin de nouvelle de RC nous informait, au passage, qu'une des manifestations parmi les plus importantes de cette fête, la représentation collective des "Nègres" de Jean Genêt, était compromise. Huit des pays qui devaient y participer ayant refusé de le faire par solidarité avec les "guelards". Quels sont ces pays? Pourquoi ont-ils décidé de ce faire? C'est pourtant un sujet intéressant, non?

Le canal 2 a des ressources financières confortables. Son personnel est abondant et, généralement, bien formé. On est en droit de se demander comment il se fait que nous n'ayons pas eu IMMÉDIATEMENT beaucoup plus de renseignements sur ces incidents, y compris le possible désistement de huit pays dans le cadre de la représentation des "Nègres". Une caméra dans le public, quelques reporters volants auraient fait l'affaire. D'ailleurs, ces événements se sont passés dans l'après-midi. Il y avait largement le temps de réunir un certain matériel pour 23h.

Au demeurant, compte tenu de la situation québécoise, de la

récente bataille du Bill 22, de l'esprit même de cette fête, du choix des "Nègres" de Jean Genêt (certains ne prétendent-ils pas que nous sommes des "Nègres blancs"?), de l'âge moyen des participants, etc., tout cela laissait prévoir assez facilement que la Superfrancofête ne se passerait pas dans la sérénité culturelle propre aux salons de la Grande Allée.

En bref, ce n'est pas aux événements à se plier aux normes de RC mais bien à RC à tenir compte des événements.

Tout cela, finalement, est peut-être dû à la lourdeur de la machine. Alors il faudrait penser à l'alléger un peu, malgré les "exigences du réseau".

C'est ainsi qu'il aura fallu plus de 24 heures pour que nous ayons droit à quelques commentaires sur le discours du président Ford. Mardi soir, donc, dans le cadre des informations de 23h, on a daigné nous présenter un spécialiste des questions internationales, M. Joseph Kraft... qui était, ô hasard, le commentateur invité au canal 6, la veille et sur le même sujet, aussitôt après, le discours retransmis en direct de Washington. Il a répété en français le mardi soir, au canal 2 ce qu'il a dit en anglais le lundi, au canal 6.

Un bel exemple de bilinguisme à l'oeuvre!

● FOOTBALL CANADIEN, mardi soir à 20h au canal 2. Sans doute, est-ce la première retransmission d'un match de football de la Ligue canadienne sur les écrans du canal 2 cette saison. Admettons donc que le rodage faisait un peu défaut.

Toujours est-il que le commentateur, Pierre Duffault, n'a pas été toujours à la hauteur de la situation. Il a tendance à envahir la scène, au détriment de l'analyste. Plaisanteries douteuses (mentionnons, parmi celles-ci, le cambour sur le nom d'un joueur, Ah You), imprécisions de la description ("je ne sais pas si c'est 42 verges ou 36, mais ça n'a pas beaucoup d'importance"), etc...

Faiblesse aussi des données statistiques.

À la mi-temps, on nous présentait un petit panel sur la question controversée du fameux "bill Lalonde", concernant la protection du football canadien. Dix minutes de confusion la plus absolue où Pierre Duffault a, tout simplement, tiré la couverture à lui, de telle sorte que nous n'avons pu entendre un peu longuement aucun des autres participants.

### ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

Chaque insertion coûte \$4.30 le pourcentage de l'heure de tombée est midi pour le lendemain et si il y a pas de frais pour les illustrations.

### ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

### ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361  
Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots. Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun. L'heure de tombée est midi pour le lendemain.

#### ACHATS

ACHETONS SCRAP, toutes quantités, vieux fers métaux, allions chercher, paiement comptant. Offres détaillées à EAD, Case 204, Côte-des-Neiges, Montréal H3S 2S5. 16-8-74

#### AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matériaux toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est. Tél.: 276-9067. J.N.O.

FAUTEUIL pivotant, style coquille, cuireite noire, comme neuf - \$100. Pour cuir noir - \$25. Tél.: 277-0644 19-8-74

#### ANTIQUITES DEMANDÉES

ACHETERAIS anciens mobiliers: salle manger, salon, chambre, porcelaine, citadelliers, bijoux, petit piano. Tél.: 374-1224. 10-9-74

ANTIQUITES TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

#### APPARTEMENTS A LOUER

1501 JARRY EST, près PAPINEAU 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, modernes, équipés, taxes d'eau payées, "sundeck", garage, meuble ou non, raisonnable. Tél.: 725-8757. J.N.O.

KENT 2850, grand 4 1/2, 2 salles de bains, octobre. Linton 4501, grand 2 1/2, septembre. \$85. Tél.: 738-4593 ou 731-2189. 20-8-74

CENTREVILLE, 1 1/2 - 2 1/2 attractifs, métro, piscine, électricité payé, \$127 à \$139. Tél.: 842-5818. J.N.O.

#### AUTOS A VENDRE

BMW 2002, 1961, 42,500 milles, très bonne condition. \$2,500, ou meilleure offre. Tél.: 342-3951 entre 10 a.m. et 4 p.m. semaine. 16-8-74

#### CHALET A LOUER

STE-AGATHE: Luxueux Bavaois, 5 1/2, foyer-pierre, meubles Thibault, piscine chauffée. Terrain-jeux. Semaines Libre du 7 août. Tél.: 727-9841 ou 1-819-326-5836. 26-8-74

MONT ORFORD: proximité des pentes, 4 pièces, octobre - avril \$1,200. Tél.: 1-819-843-7010 19-8-74

#### COURS PRIVÉS

Si vous êtes intéressés à apprendre l'espagnol appelez 931-5631. 1-1-9-74

#### DEMÉNAGEMENTS

**Hydro-Québec** 16-8-74

#### ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

#### ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

#### ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

#### ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

#### ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

#### ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

#### ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

#### ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation, fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél.: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

#### ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077. J.N.O.

#### EDUCATION

LE CONSEIL D'EDUCATION DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY sollicite des demandes pour le poste suivant:

**PROFESSEUR SCIENCES**  
— Biologie (junior)  
— Chimie (senior)

à  
**L'ÉCOLE SECONDAIRE LA CITADELLE**  
(École de langue française)

Entrée en fonction: Septembre 1974

Faire parvenir votre demande par écrit à la directrice de l'école:

Mlle Jeannine Séguin, Directrice, École secondaire La Citadelle, 510, avenue McConnell, Cornwall, Ontario, K6H 4M1. Tél.: (613) 933-0172

M. K. Fraser Campbell, Le président  
M. T. Rosaire Léger, Le directeur de l'éducation 17-8-74

#### EDUCATION

LE CONSEIL D'EDUCATION DES COMTES DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY sollicite des demandes pour le poste suivant:

**PROFESSEUR MATHÉMATIQUES**  
(niveau junior 9e et 10e années) - secondaire 1 et 2.

à  
**L'ÉCOLE SECONDAIRE LA CITADELLE**  
(École de langue française)

Entrée en fonction: Septembre 1974

Faire parvenir votre demande par écrit à la directrice de l'école:

Mlle Jeannine Séguin, Directrice, École sec. La Citadelle, 510, avenue McConnell, Cornwall, Ontario, K6H 4M1. Tél.: (613) 933-0172

M. K. Fraser Campbell, Le président  
M. T. Rosaire Léger, Directeur de l'éducation 16-8-74

#### EDUCATION

LE CONSEIL D'EDUCATION DES COMTES DE STORMONT, DUNDAS ET GLENGARRY sollicite des demandes pour le poste suivant:

**PROFESSEUR DE FRANÇAIS langue seconde**  
A temps partiel pour l'enseignement du français à des cadres de compagnie.

Qualifications:  
● Certificat L.F.I.  
● Expérience pratique avec L.F.I. aux adultes  
● Toutes les qualifications de base d'enseignement  
● Français comme langue maternelle  
● Personnalité très dynamique  
● Age: de 25 à 40 ans  
Veuillez téléphoner à: **849-6236** 22-8-74

#### FEMMES DEMANDÉES

SECRETARIAIRE "GIRL FRIDAY"  
Opération montréalaise d'une grande société multinationale recherche une secrétaire parfaitement bilingue.

La candidate devra posséder:  
● Beau coup d'initiative et de sens d'organisation.  
● Au moins 3 ans d'expérience comme "girl friday" d'un administrateur et/ou directeur d'une entreprise substantielle soit un atout fort valable.  
● Bonne performance en dactylo très importante  
● Un peu de tenue de livres  
● Sténo utile mais non de rigueur.

Bureau situé près d'une sortie du métro  
Rémunération: selon compétence.  
Les intéressées devront communiquer avec:  
**Mme Martin à 844-3837** 16-8-74

#### HOMMES DEMANDÉS

**JODOIN, LAMARRE, PRATTE**  
Architectes recherche

**DESSINATEURS EN ARCHITECTURE**  
● Minimum d'expérience: 3 ans.  
**Tél: 526-9131** 17-8-74

#### EBENISTERIE MENUISERIE

EBENISTERIE DES CHENES ENRG. décapage et finition, spécialité en rénovation d'antiquité. Tél.: 658-5194 frais d'appels interurbains accés. 21-8-74

#### FEMMES DEMANDÉES

SECRETARIAIRE PARTICULIERE  
Personne spécialisée dans les Arts graphiques recherche secrétaire méticuleuse et dynamique pour prendre charge d'un bureau polyvalent.

— parfaite dactylo  
— Sténo et auto souhaitables  
Soumettre candidature à:  
**CASE 214, LE DEVOIR**  
Montréal H2Y 1X1 19-8-74

PERSONNE BILINGUE, sérieuse, responsable, pour travail de bureau incluant dactylographie. Lieu de travail: Ville St-Laurent. Tél.: 744-5511. 16-8-74

#### HOMMES DEMANDÉS

**JEUNE HOMME**  
de 17 à 19 ans pour agir comme messager et commis chez un courtier en valeurs mobilières. Il devra avoir une instruction d'une onzième année ou l'équivalent tout en étant bilingue.

Pour entrevue, écrire à:  
**Case postale 606., Station "B", 1250 rue Université, Montréal, P.Q. H3B 3K3** 16-8-74

#### AERO AUTO ENGINEERING OF CANADA LTD.

Recherche les services de dessinateurs bilingues (Anglais-Français) pour travailler dans le domaine des centres d'énergie nucléaire et de l'industrie lourde

— DESSINATEUR BILINGUE GÉNÉRAL.  
— DESSINATEURS BILINGUES SPÉCIALISÉS DANS LES SCHEMAS ELECTRIQUES ET LE SYSTEME DE COMMANDES POUR ORDINATEURS.  
— DESSINATEURS BILINGUES SPÉCIALISÉS DANS LE DESSIN DE DISPOSITION DES TUBAGES ET DES INSTRUMENTS.

Destinée à ceux des candidats à s'établir dans la région torontoise et qui veulent travailler avec une des compagnies les plus dynamiques et progressives du Canada.

Envoyer curriculum vitae à:  
**M. N. Arnold AERO AUTO ENGINEERING OF CANADA LTD. 1941 St. Clair West TORONTO, M6N 1K2, Ontario.**

Un rendez-vous personnel sera fixé pour rencontrer notre représentant à Montréal. 16-8-74

#### LOGEMENTS DEMANDÉS

RECHERCHE 4-5 pièces, ménage fait, environs Outremont - Boul. St-Joseph. Appelez 581-2485 ou 589-5583. 21-8-74

#### LOGEMENTS A LOUER

MARQUETTE - PARC LAFONTAINE, bachelors, semi sous-sol, très confortable, entrée privée, poêle et frigidaire neufs, eau chaude, électricité et chauffage compris. Très propre. \$110. Tél. 849-1966 ou 849-1854. 3-9-74

N.D.G. à sous-louer, de septembre 1974 à septembre 1975. 7 1/2 meuble. Idéal pour petite famille, proximité du parc et de l'école. Tél.: 486-5667 19-8-74

CANTONS DE L'EST: Eastman, face au Mont Orford et Lac d'Argent, spacieuse maison de campagne, 3 chambres, immense salle de séjour, cheminée, chauffage électrique. Tél.: entre 5-7 p.m. 1-514-297-2745, 19-8-74

#### HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS

**TECHNICIENS EN INHALOTHÉRAPIE**  
Vous aimez faire preuve d'initiative: une position vous attend chez nous.

**Bernard Aubé**  
Directeur du Personnel  
Hôtel-Dieu d'Edmundston  
(506) 735-3361  
E3V 2C1 17-8-74

#### HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

**LE COLLÈGE DE L'ASSOMPTION**  
requiert les services

● UN TECHNICIEN DE LABORATOIRE (chimie-biologie)

Qualifications:  
— Diplôme collégial en techniques de chimie-biologie.

● UN APPARITEUR DE LABORATOIRE (laboratoires de sciences)

Qualifications:  
— Secondaire V avec option appropriée à la fonction.  
Entrée en fonction: le 26 août 1974.  
Faire parvenir curriculum vitae avant le 22 août 1974, à:  
Direction du Collège,  
Collège de l'Assomption,  
270 Boul. L'Ange-Gardien  
L'Assomption, Qué. 17-8-74

#### PROPRIÉTÉS A VENDRE

**OUTREMONT**  
Si vous n'êtes pas pressé de déménager, achetez ce duplex intéressant, près Collège Stanislas, avec revenu annuel \$7,200.

#### HAUT-OUTREMONT

Beau cottage, 5 chambres à coucher, garage, sous-sol fini, 3 1/2 salles de bains, occupation immédiate. \$85,000. Exclusif.

Mme M. A. D. Préfontaine  
731-3158  
**IMMEUBLES TREMBLAY INC.**  
courtiers  
735-5588 16-8-74

#### N.D.G.

Face au parc Girouard  
Luxueux cottage de 9 pièces, planchers et boiserie de chêne, grande salle à dîner lambrissée en chêne. Sous-sol exceptionnellement bien fini. On demande \$49,500 M.L.S.

Yolande Thibault  
672-1009 ou 861-3940  
**IMMEUBLES LAKEFIELD**  
courtiers 17-8-74

#### PROPRIÉTÉS A VENDRE

MERCIER: Triplex détaché, style split level, haute valeur, construit sur spécifications du propriétaire, terrain 50' x 105', professionnel pourrait faire son bureau au sous-sol. Photo M.L.S. Philippe Demets 254-6083. Immeubles Westgate, courtiers 16-8-74

BOUCHERVILLE: Bungalow, 4 chambres, salon, salle à dîner sous-sol terminé, excellente construction. Piscine creusée et vaste terrain paysagé. M.L.S. André Houle, 655-7611 ou 655-7285. Immeubles Westgate, courtiers. 15-8-74

JOLI LAC NOTRE-DAME, développement de récréation exclusif, année longue, terrain boisé, bord de lac non pollué ou routes. Investissement assuré. Tél.: 845-3151 17-8-74

BOUCHERVILLE: Devez-vous propriétaire de ce magnifique cottage, salle à dîner, boudoir, terrain paysagé, clôture, intérêt 6 1/2%. M.L.S. Appelez Danièle Sylvestre, 655-7611 ou 655-2355. Immeubles Westgate, courtiers.

VARENNES: Logez-vous en ayant un revenu intéressant, très beau 6 logements, secteur tranquille, à proximité de tout. Faut voir. M.L.S. Jacqueline Brassard, 655-7611 ou 652-9691. Immeubles Westgate, courtiers. 16-8-74

IBERVILLE: Maison québécoise, pierre-des-champs, très bon état, 6 pièces, sur route pavée, 30 minutes de Montréal. Venez voir (Photo M.L.S.) Roland Arsenault 658-6831 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers

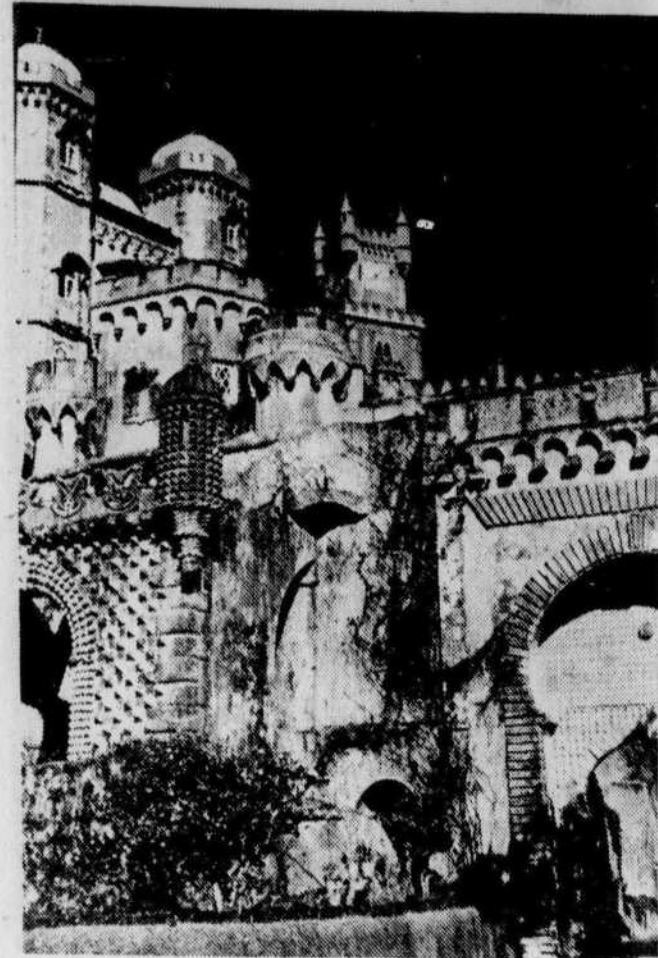
SABREVOIS-FARNHAM: Avons plusieurs maisons de campagne, site merveilleux, il fait bon y vivre. Compagnie minimum. Photo M.L.S. Roland Arsenault 658-6831 ou 348-6831. Immeubles Westgate, courtiers 16-8-74

REPENTIGNY, bord du fleuve, bungalow 5 1/2 pièces, grand vivre avec foyer, sous-sol fini, grand terrain paysagé, gros arbres, piscine, \$50,000. Compagnie, \$8,000. Tél.: 581-3607. 3-9-74

BELOEIL: Nouveau sur le marché. Superbe cottage situé près du Richelieu, 5 chambres, 2 foyers, possibilité piscine intérieure, Cuisine ultra-moderne, construction de haute qualité. \$60,000. Photo M.L.S. Pour plus d'informations, appelez Marie Bernier, 653-7841 ou 653-9120. Immeubles Carbonneau, courtiers 16-8-74

DUVERNAY: près Pont Papine

# L'autre Portugal, sur deux roues



## La frayère à sockeye dans la rivière Adams

La frayère des saumons "sockeye" dans la rivière Adams, en Colombie-Britannique, se remplit chaque automne de millions de poissons et elle ne comprend pas plus de trois cents acres d'eau peu profonde.

La période du frai est très courte: elle s'étend du 20 au 25 octobre selon un Arizonien, M. Solosth, qui observe les saumons de son chalet à Squilax.

Le poisson n'étant pas bon durant la période du frai, les pêcheurs doivent arriver avant le frai, ou après le 25 octobre.

Pour bien situer l'endroit, disons que la rivière Adams se jette dans le lac Shuswap. De l'autoroute transcanadienne, une route en béton bitumineux mène à Squilax, un village sis à une quarantaine de milles de Kamloops. Un sentier de quel que cinq milles le long de la berge permet aux visiteurs de regarder frayer les poissons.

Le jeune poisson, appelé taton, vit sa première année dans le lac Shuswap. Il devient souvent la proie de la truite, abondante dans ces eaux. Ne mesurant encore que trois ou quatre pouces en longueur, le saumon nouveau entreprend son étrange odyssée à travers les eaux fluviales et dans les grandes eaux.

Durant la quatrième année de son existence, le saumon nerka atteint un poids de sept livres.



Il entreprend le chemin du retour au lieu de sa naissance. Il remonte le cours des eaux loin à l'intérieur des terres. Le poisson prend une teinte brillamment écarlate, dès sa rentrée dans l'eau fraîche.

La frayère de la rivière Adams est en eau tumultueuse, de sorte que sur 3,000 oeufs dé-

Bien des gens hésitent à s'adresser à une agence pour se faire inscrire sur la liste d'un voyage organisé. En particulier ces jeunes aux blue jeans qui sillonnent le monde avec leur sac à dos. A ceux-là, les visites organisées de musée, donnent l'impression d'une image rassurante et uniforme de chaque pays. Même s'ils y viendront sans doute, ce type de voyage leur apparaît comme le résultat d'un système de consommation d'images et d'expériences sur mesure.

D'où cette vogue de l'auto louée sur place et du stop tout court. Et qui sait, entre les deux s'il n'y aura pas une place nouvelle pour la moto, plus économique que l'auto et moins pratique pour les bagages. Mais source aussi d'une ivresse bien particulière ou le soleil, la vitesse et les odeurs des champs s'entremêlent avec force.

Pour deux voyageurs décidés comme nous l'étions à tenter l'expérience en Europe, le Portugal nous semblait particulièrement attrayant. Montagneux

par endroits, calme ailleurs, cerné de deux côtés par la mer; son climat tempéré devait par ailleurs nous éviter les pluies, si gênantes et même dangereuses pour le motard. Un premier problème surgit avant le départ: personne ne sait de ce côté-ci de l'Atlantique, que ce soit TAP, l'ambassade ou la délégation commerciale portugaise, et l'Association automobile canadienne, où on peut louer l'engin de rêve en Europe et au Portugal en particulier.

Qu'à cela ne tienne, on verra bien. Après une confortable traversée en 707 des lignes portugaises, et un début d'enquête à Lisbonne, la dure réalité s'impose: à part la compagnie Vespa pour de petites randonnées à travers la ville, aucune compagnie ou garage n'est intéressé à louer une grosse cylindrée. Quant à acheter et revendre, c'est trop cher. Les vendeurs nous offrent tous de reprendre la moto à la moitié de sa valeur initiale à la fin du mois.

La déception nous mène aux bureaux du directeur des relations publiques du ministère des Communications. Intéressé par l'expérience en tant que promoteur du tourisme dans son pays, il nous réfère à la compagnie Honda qui s'apprêterait à mettre sur pied un système de location de grosses cylindrées. Inutile de dire que tôt le lendemain, le motard en puissance est à l'heure au rendez-vous.

Le président de Honda Portugal, M. Almeida, nous confirme le projet de sa compagnie. Le système de location ne peut toutefois fonctionner faute d'un permis qu'on attend toujours de l'administration. Il espère davantage du nouveau gouvernement, né le 25 avril. Toutefois, Honda se montre intéressé par ces deux cobayes du Québec. C'est décidé, séance tenante. A deux, nous éprouverons le réseau de service de Honda et la mécanique. La compagnie utilisera notre expérience pour définir le coût du système de location, qui devrait être sur pied l'été prochain.

Si le Portugais moyen se contente d'une cylindrée de 50 ou de 70 cc, en ville comme sur les routes de campagne, le voyageur d'ici pense plus grand.

Une cylindrée d'environ 250 à 350cc nous aurait suffi. Mais Honda n'a eu main qu'une CB 450 parfaitement rodée. Et heureusement, comme la suite devait nous l'apprendre. En route vers le Sud, nous découvrons que le poids et la stabilité d'une grosse cylindrée (ici, cette moto serait considérée de grosseur moyenne) est un élément de sécurité. Le châssis

étant plus rigide, le poids de deux passagers et de deux sacs à dos ne compromet pas la conduite. Et, dans les montagnes escarpées et arides de la Sierra de Arrabida, nous commençons à apprécier l'avantage de bonnes reprises et d'une bonne compression dans les descentes.

Dans un pays où les routes sont aussi sinueuses, il peut paraître curieux d'enfourcher une mécanique comme celle-ci. Pourtant, si l'on tient compte des impératifs particuliers du freinage en moto, une décélération progressive par le moteur est un atout, surtout dans les montagnes où les freins sont déjà mis à rude épreuve.

Nous devions par la suite apprécier davantage la 450 mise à notre disposition sur les routes plus rapides qui nous ont conduit à travers un pays plus plat en Algarve, tout à fait au Sud. Ce fut la première crevasse. Pas sur un clou ou du verre. Mais simplement le poids de la charge qui a coincé le pneu entre la jante et la route. En tout, nous devions être contraints à quatre arrêts de ce type au cours du voyage. C'eût été probablement deux fois pire avec les pneus plus petits d'une cylindrée inférieure. De plus, nous avons réalisé qu'avec une charge aussi grande, les pressions recommandées par le manufacturier pour deux personnes doivent être augmentées.

Les pneus plus larges de notre 450 — qui équipent les cylindrées inférieures destinées à la location chez Honda — ont aussi l'avantage de mieux adhérer sur les routes de pavés qui sillonnent le Portugal. Leur construction remonte souvent d'ailleurs à plusieurs centaines d'années. Si l'âne et le boeuf attelés aux charrettes ou les voitures qui ont quatre roues s'en accommodent bien, ces routes obligent à une prudence jamais excessive surtout dans les virages.

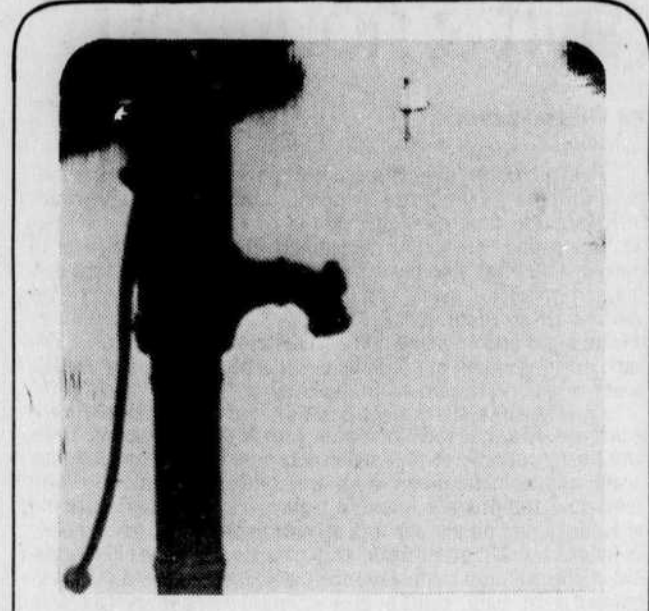
Nous nous sommes par ailleurs rendu compte qu'à haute vitesse, une moto ainsi chargée aurait avantage à être dotée d'amortisseurs à double action pour lui éviter de perdre trop d'adhérence lorsqu'une bosse lui donne l'idée irrésistible de quitter le plancher des vaches.

S'il est vrai que ces problèmes ne sont pas particuliers aux routes du Portugal, qui sont très bien entretenues en général, nous avons eu l'occasion de rouler sur des départementales où il était impossible de dépasser 50 kms/heure. Mais là comme ailleurs, à moins de s'imaginer en rallye, on en profite pour respirer davantage l'odeur des cyprès et des eucalyptus, celle des oliviers ou des champs de tournesol dont on extrait une huile. Et puis, la moto, cet engin synonyme de rapidité, est aussi le

véhicule pour s'arrêter un peu partout au gré de la fantaisie. Jamais de problème pour garer, le bord de la route fut-il aussi étroit qu'un sentier d'âne. Le temps d'une photo de forteresse ou d'un lunch frugal.

Le voyageur qui tenterait une expérience de ce genre aurait intérêt, croyons-nous, à apporter avec lui une chambre à air de secours et une pompe à air. Nous n'en avions pas; cela faisait sans doute aussi partie du métier de cobaye. Heureusement, il y avait ce berger avec son vin et son bâton qui revenait des champs à bicyclette. Et ailleurs, parce que nous nous étions présentés à la dernière minute, un jeune motard portugais nous a conduit à un petit garage sans enseigne où la crevasse fut réparée comme on ne peut l'imaginer en Amérique. Ces gens qui répareraient une chambre à air 20 fois plutôt que de la changer ont gardé l'amour du "bel ouvrage" des artisans d'antan. Et contre toute logique, ça fonctionne.

Qui plus est, il n'est pas mauvais d'avoir des pannes. L'une d'elles nous a valu de passer trois jours chez des Portugais de Figuera Da Foz, au nord de Lisbonne. Chez ces gens simples de la campagne qui allument l'âtre pour faire réchauffer la soupe, rôtir le poulet qui tantôt courait sur la ferme, ou griller les sardines dont on retrouve l'odeur dans tous les coins du pays, nous avons connu les plus beaux moments de notre voyage. En plus de nous garder des fruits dont regorge tout jardin digne de ce nom dans la campagne portugaise, de goûter les vins vieillissants dans le cellier du voisin et de discuter de politique à n'en plus finir, ces braves gens ont cru à juste titre que nous aimerions traquer un peu la sole au harpon, dans l'eau jusqu'à la ceinture. Peut-être faudrait-il traduire du portugais le mot hospitalité.



## Un cygne en hiver

La plus grande réserve irlandaise de gibier à plumes vient d'être inaugurée dans les terrains d'alluvion du comté de Wexford. Il a fallu 4 ans et la somme de \$225.000 pour créer cette réserve.

Les terrains d'alluvion formant la réserve constituent un projet de mise en valeur commencé en 1847 lors de la construction de digues pour gagner des terres sur la mer. Depuis cette époque, le gibier à plumes se sert de la région comme habitat d'hiver.

C'est là que quelque 7.000 oies blanches du Groenland viennent passer l'hiver; elles représentent près de la moitié du nombre total existant. Elles arrivent en octobre et ne repartent qu'en avril. La réserve a une surface de 500 acres et la chasse y est interdite.

De nombreuses autres espèces de gibier à plumes séjournent au même endroit, avant de repartir vers les régions de l'Arctique pour la saison de reproduction; on y trouve en particulier des bernaches, des patelles, des oies tardives, des oies blanches du Canada, des milliers d'échassiers et trois espèces différentes de cygnes.

Le ministère irlandais des Terres et Forêts, en collaboration avec le conservatoire irlandais des oiseaux sauvages et avec l'aide financière du Fonds mondial pour la faune, commença l'établissement de la réserve en 1969.

La réserve est ouverte aux visiteurs et les aménagements prévus pour le public comprennent un accès dérobé, un parc de stationnement et une aire de pique-niques, une tour d'observation, une salle de conférence, un bureau, un laboratoire et une bibliothèque.

# Voyez l'Europe en toute liberté

SABENA VOUS OFFRE VOITURE ET HÔTEL à \$145<sup>50</sup> seulement par semaine.\*

\*Par personne, si vous voyagez à deux. TARIF AERIEN EN SUS

Sabena vous offre le moyen le plus pratique et le plus économique de voir l'Europe en toute liberté.

Tout d'abord, une voiture Avis, pour aussi peu que \$95.00 par semaine, taxe comprise. Et LE KILOMÈTRE EST ILLIMITÉ: vous pouvez voyager à votre guise dans toute l'Europe. Ensuite l'hôtel: une chambre dans un hôtel de luxe (Holiday Inn ou Novotel) dans 79 villes de Belgique, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, de Suisse, d'Espagne, de Hollande, de Suède, d'Autriche et du Portugal. Vous ne payez que \$14.00 par jour par personne, à deux par chambre (il y a un léger supplément dans quelques hôtels). Et le petit déjeuner est compris dans la plupart des hôtels.

Faites le calcul: si vous voyagez à deux, la voiture et l'hôtel ne vous coûtent que \$145.50 chacun pour une semaine entière.

De plus, vous pouvez profiter de cadeaux gratuits offerts par l'Office National du Tourisme Belge dans sept villes de Belgique: billets gratuits pour l'opéra ou le ballet, rabais dans de grands restaurants, excursions, visites de musées, etc.

CINQ VOLS PAR SEMAINE VERS BRUXELLES ET L'EUROPE

Sabena vous offre un choix de cinq vols par semaine vers la Belgique, le pays idéal où commencer vos "grandes vacances". On y parle français, on y aime le confort et la bonne chère, on y a le sens de l'hospitalité, et vous êtes à quelques heures de voiture seulement de la France et d'autres pays d'Europe.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de nos spéciaux voiture/hôtel, ainsi que votre exemplaire gratuit de notre catalogue "Les Grandes Vacances", consultez votre agent de voyages ou faites-nous parvenir le coupon-réponse ci-dessous. Ou encore, téléphonez-nous à (514) 861-2631 (Montréal), (418) 672-1742 (Québec) ou (613) 236-0641 (Ottawa).



LES GRANDES VACANCES SABENA Lignes Aériennes Belges

Directeur Les Grandes Vacances SABENA Lignes Aériennes Belges B.P. 747 Pointe-Claire, P.Q. H9R 1H1

veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements au sujet de la Belgique et de vos voyages "Grandes Vacances".

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code \_\_\_\_\_

Mon agent de voyages est \_\_\_\_\_

### LE MONDE VOUS INVITE... VIA HONE

#### L'AFRIQUE

ENSORCELANTE ET MYSTÉRIEUSE DE L'OUEST À L'EST SOUS LE CHARMÉ DE SON FOLKLORE SES PAYSAGES DE BROUSSE SA FAUNE ET SA FLORE TROPICALES SES PLAGES INCOMPARABLES

SÉNÉGAL — CÔTE D'IVOIRE CAMEROUN — ZAÏRE — KENYA

19 octobre au 9 novembre

RETOUR VIA ROME — 3 SEM. — 5 PAYS — \$1,875

#### EXTRÊME-ORIENT

du 7 novembre au 1er décembre

Une semaine au JAPON: Tokyo et Nikko — le boudha de Kamakura — le mont Fuji à Hakone — l'île des perles à Tobu — Kyoto et Nara

HONG KONG — sa baie éblouissante aux mille lumières et le shopping toujours aussi attrayant

BALI — L'île verdoyante d'Indonésie, mystère des danses étranges.

SINGAPOUR — à la limite de l'Orient et de l'Occident

BANGKOK — Pagodes, temples, palais scintillant sous le soleil

MANILLE — le charme fleuri de la Perle des Philippines

HONOLULU — étape de repos et de fanerme avant le retour à Vancouver et Montréal

Toutes ces merveilles en 24 jours pour \$2,075

Les voyages précités sont accompagnés et comprennent tous les frais principaux de Montréal

**LES VOYAGES**

HONE

Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans.

1460, AV. UNION Téli.: 845-8221

Montréal H3A 2B8

le métro à notre porte — Station McGill/Union

Bureau ouvert tous les jours de 9 h à 20 h 15 h le jeudi jusqu'à 21 h — Samedi fermé au midi

### échos

■ Qantas, la ligne aérienne internationale d'Australie, offre dans une brochure intitulée "Meet the People", sept aventures dans le sud du Pacifique dont les prix vont de \$1,097 pour 17 jours en Australie, Nouvelle-Zélande, les îles Fidji et Tahiti, à \$3,002 pour 32 jours de Mélanésie, incluant les îles Fidji, les Nouvelles Hébrides, Guadalcanal, la Nouvelle-Guinée, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les départs se font de Vancouver, ou bien de San Francisco ou d'Honolulu. Aux amateurs de gemmes, Qantas offre un voyage de 13 jours à \$1,282, avec départ le 9 août de Vancouver. Enfin, à l'occasion d'un congrès de nettoyeurs à Melbourne, un voyage de \$1,380 est offert du 11 octobre au 1er novembre, depuis Vancouver également.

■ L'Union soviétique offre par l'entremise de l'Intourist et en collaboration avec Aéroflot et Air Canada un grand choix de voyages, y compris une visite de la Sibirie et un nouveau tour du monde dont une partie à bord du Transsibérien. Pour ce tour du monde, il n'y a qu'un départ, le 5 septembre, via Aéroflot à bord d'un IL-62. Les dix premières journées sont consacrées à Moscou et Leningrad, puis départ en avion pour Novosibirsk et Irkousk, d'où les voyageurs se rendront à Khabarovsk à bord du Trans-Sibérien, Express. Ils gagneront ensuite, en train, la ville de Makhodka d'où ils s'embarqueront pour Yokohama. Des séjours peuvent être organisés au Japon et le retour à Montréal se fera de Tokyo. A partir de \$1,863.

### Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

- A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
  - B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
  - C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
- Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous

notre catalogue

AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA - FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES - V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

**EUROP AUTO**

5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q. 735-3083 et 735-0791

### UNE OCCASION À NE PAS MANQUER

#### Jour des apparitions à FATIMA

TERRE-SAINTE  
ROME, ASSISE...  
GRECE...  
PARIS, LISIEUX...

10-31 oct.: \$1289.

Voyage accompagné par le P. Gabriel Dextraze, Guide expérimenté (5e voyage) — avec Air France —



Montréal: 642-5391  
Québec: 523-0031

811, 3e Ave. Québec G1L 2W8

Réservez tôt!

aussi: TERRE-SAINTE chaque semaine \$868  
GRAND TOUR D'EUROPE. 10 pays. 30 jours: \$1094.

AGENCE DE VOYAGES **VIAU**

3428, rue ST-DENIS  
842-1751

GALERIES D'ANJOU  
353-7650

CARRÉ PHILLIPS  
866-9381

CARREFOUR LAVAL  
688-6211

AGENCE DE VOYAGES **VIAU**

# Malaysia, un kaléidoscope naturel

La Malaysia est un pays de 333.676 kilomètres carrés et de 9.137.000 habitants que l'on a créée en 1963 en regroupant la fédération de Malaisie et les territoires de Sabah (anciennement Bornéo-Septentrional) et de Sarawak. Singapour, primitivement membre de la fédération s'en est retiré en 1965.

Etat membre du Commonwealth, la Malaysia, au climat tropical, est le premier producteur mondial de caoutchouc et d'étain. Celui-ci provient de la péninsule Malaise dont le sous-sol recèle en outre des gisements de bauxite et surtout de fer.

Le riz est la base de l'alimentation d'une population concentrée en Malaisie, où vivent de fortes minorités indiennes et surtout chinoises. Ce qui fait la grande richesse de la Malaysia au point de vue du tourisme, c'est son long littoral aux contours variés: plages de sable d'or s'étendant sur des milles et des milles; baies aux eaux limpides pour le ski nautique; brise propice à la voile, récifs de corail aux eaux claires et profondes pour la plongée autonome; faune qui fascine les naturalistes; rochers mystérieux, grottes et îlots pour les amateurs de la solitude.

Il fut un temps où diverses maladies étaient à craindre dans ce pays, mais la Malaysia est considérée aujourd'hui comme l'un des pays en voie de développement le plus avancé dans le domaine de la santé publique. C'est que l'Institut de recherche médicale a amélioré considérablement les conditions de vie depuis sa fondation en 1900, son principal objectif

étant les recherches sur les maladies tropicales.

L'Institut de recherche médicale de Malaysia a grandement contribué à réduire le nombre des maladies dangereuses, il a agrandi le champ des connaissances mondiales sur la dysenterie et la lèpre, il a inventé des moyens de contrôle du paludisme et ramené la tuberculose à un niveau acceptable. Il effectue quotidiennement des expériences sur plus de 130 projets.

De son côté, l'Institut de recherche du caoutchouc, tout en travaillant au développement d'un arbre à fort rendement et résistant aux vents et aux insectes, a inventé une technique pour relever la qualité du caoutchouc brut, à tel point que parmi les nouveaux usages entrepris pour le caoutchouc se trouve celui de pièce de rechange du cœur.

Il existe en Malaysia cinq instituts de recherche, les trois autres faisant porter leurs travaux sur l'étain, la forêt agricole. Créé en 1969 seulement, l'Institut de développement et de recherche agricole malaisien a pour mission de soutenir les cultures de l'ananas, du cacao, de la noix de coco, du palmier à huile, ainsi que l'élevage.

Ce souci de la Malaysia de développer parallèlement son secteur industriel et son secteur agricole permettra la conservation autour des centres urbains de ceintures vertes de cultures tropicales et de jungle. Tout en poursuivant son industrialisation, la Malaysia ne perd pas de vue que des mesures doivent être prises constamment pour s'assurer que les paysages natu-

rels ne soient pas endommagés, que l'écologie soit maintenue en équilibre et que la surveillance de la pollution soit sans répit.

L'un des objets les plus caractéristiques de l'artisanat malais est le criss, cette arme blanche que l'on définit habituellement comme étant un poignard à lame en zigzag. Mais il y a des criss à lame fine et longue comme la rapière et d'autres à lame large et courte comme la dague. Si l'on cherche une particularité commune à toutes ces armes, c'est dans le manche qu'on la trouvera. Règle générale, le manche d'un criss fait angle avec la lame, un peu comme la crosse d'un revolver. Ceci permet une meilleure poignée et celui qui s'en sert peut frapper avec plus de force.

Il y a deux siècles que le criss n'est plus utilisé comme arme en Malaisie, mais il n'en demeure pas moins un objet fascinant, dans ses formes variées et avec les légendes et les superstitions qui l'entourent.

A l'origine, le criss inspirait une grande frayeur et un grand respect, car on le considérait comme une arme empoisonnée. Peut-être pas sans raison vu qu'elle causait des dommages considérables pour une arme si petite. Il y a aussi une autre explication si l'on songe à l'origine du criss Majapahit dont la forme rappelle celle de la queue de la raie jadis utilisée comme arme empoisonnée. Un coup rapide porté au corps de l'adversaire suffisait pour y implanter un barbillon mortel. Et quand, après de nombreux usages, le poison naturel perdait de son efficacité, on enduisait la queue de nouveau poison.

Le criss Majapahit a une lame mince de cinq à dix pouces de long. Le criss Sempana peut avoir une lame droite ou en zigzag et de formes diverses. Il y a aussi le criss Panjang ou Bahari, sorte de rapière de Sumatra qui était autrefois une épée d'exécution ne pouvant être tirée que par le sultan qui la passait à l'exécuteur des hautes œuvres. Le condamné devait s'agenouiller et dès que l'ordre en était donné le criss était enfoncé depuis la clavicle gauche jusqu'au cœur. On pouvait prolonger ou abrégé l'agonie selon la volonté du sultan et la gravité du crime.

L'arme de guerre est le criss Sundang; l'arme des femmes, dans les Etats de Perak et de Selangor du moins, est le criss Tumbok Lada. Il y a aussi le criss Pichit avec des marques sur la lame ressemblant à des empreintes digitales. Enfin, il y a le criss talisman, comme le Majapahit dont la lame est fabriquée de petites barres de fer, aussi minces que des aiguilles à tricoter, que l'on a soudées ensemble.

La lame en zigzag n'est pas sans raison. En plus de faire une blessure plus large qu'une lame droite, elle passe plus facilement entre les os. Elle est fabriquée, selon la tradition malaise, de deux à sept sortes d'alliages, autour d'une tige d'acier. Certains criss ont une lame d'or ou bien d'argent.

On peut en outre classer les criss selon la forme de la poignée et la matière employée pour la fabriquer: bois, métal, ivoire, os, corne. La garde du criss Bali représente le dieu Arana ou Rawana qui est d'origine hindoue. Celle du Jawa Demam représente le corps d'un rajah dans la position foetale; celle du Patani ou Hulu Peka-kak une grosse tête au long nez; celle du Madura une petite tête et des bras; celle du Majapahit un petit homme ou dieu.

Et que dire des pouvoirs surnaturels attribués aux criss? Les premiers habitants de la Malaisie croyaient en effet à toutes sortes de divinités. Dans le bois, le métal, l'ivoire ou l'os formant le manche de leur arme ils sculptaient des figures qui leur apportaient la chance. Et c'est ainsi que prennent naissance bien des légendes et des superstitions concernant les criss.

Le criss Majapahit bannit la

peur; il se met à faire du bruit dans son fourreau quand il y a danger imminent pour son propriétaire et guide le bras de celui-ci dans la bataille; il va même jusqu'à rendre invulnér-

ble celui qui le porte. Les proportions d'un criss font qu'il porte chance ou malchance. Il existe tout un rituel pour juger de ces proportions. Et parce qu'il inspire un

grand respect, le criss est l'objet sur lequel on prête serment. De plus, il ne faut jamais le pointer sur une autre personne car il a le pouvoir de donner la mort du fait même. Il aurait même le pouvoir d'empêcher le feu de se communiquer à une maison.

Mais la légende la plus fantastique concernant le criss, c'est qu'il peut partir seul la nuit pour aller tuer tout étranger qui n'est pas sur ses gardes, se nettoyer lui-même et revenir sans tache à son propriétaire. On va même jusqu'à raconter qu'il y a cent ans un certain criss avait ainsi attaqué en une seule nuit 99 personnes.

Aujourd'hui, le criss n'a plus qu'une valeur symbolique et il est recherché comme souvenir ou pièce de collection. Faisant partie de l'héritage culturel de la Malaysia, le musée national de Kuala Lumpur en conserve une intéressante collection, dont le plus beau spécimen est le Che Siti (Wan Kembang) datant de 1030.

Disons enfin que le criss Peninsula fait partie des attributs de l'autorité du Yang Dipertuan Agung, ou chef suprême de l'Etat, et qu'il lui est présenté au moment de son investiture comme souverain de la nation.



## Retour à la caverne

Avec quelque 2000 cavernes, rivières et ravins souterrains épars à travers la Bohême, la Moravie et la Slovaquie, on comprend pourquoi la Tchécoslovaquie présente un tel intérêt pour les spéléologues, amateurs ou professionnels.

En fait, 24 cavernes seulement sont ouvertes au public, mais elles attirent à elles seules, 2 millions de visiteurs chaque année.

Une des plus célèbres, la caverne de glace Dobsina, comprend 200.000 yards cubes de glace et où l'on découvre un monde fantastique de formations de glace, des cascades et des colonnes glacées. La voûte s'élève à 300 pieds au-dessus du sol. Non moins célèbres, les cavernes Driny situées à proximité de Smolenice dans les petites Carpates, se distinguent par leurs lacs souterrains, leurs châteaux de glace et leurs cascades.

Près de Litovel, en Moravie, les cavernes Javoricko, découvertes il y a 35 ans, attirent chaque année 100.000 visiteurs.

Toute personne intéressée peut obtenir la liste des cavernes ouvertes au public en s'adressant à CEDOK, Office du tourisme tchécoslovaque, 10 East 40th street, New York, N.Y. 10016.

## OLYMPIC VOUS PROPOSE LES EXCURSIONS POUVANT RÉDUIRE LE COÛT DE VISITER L'EUROPE.

Notre secret? La Grèce voyons...!

Vous l'ignorez peut-être, mais la Grèce est l'un des rares pays dont le coût de la vie est encore fort raisonnable. Et bonne nouvelle, toutes nos excursions vous offrent la Grèce.

Certaines combinent la Grèce avec d'autres pays. Comme la Grèce et la France ou l'Italie. Ou la Grèce et la Turquie. Ou la Yougoslavie. Ou encore, Israël.

Ces fabuleuses combinaisons sont uniquement possibles à

cause des prix avantageux en Grèce.

Nos excursions débutent, croyez-le ou non, à \$99 par jour, tarif aérien non inclus. Ce qui comprend un hôtel de catégorie standard, chambre double.

Vous trouverez plus bas, un exemple des intéressants voyages que vous propose Olympic. Tous vous sont offerts avec hôtels de première catégorie (chambre double), petit

déjeuner continental, déjeuner ou dîner au choix, visites touristiques et transferts.

Prenez un moment et jetez un coup d'oeil sur nos brochures. Le voyage de vos rêves s'y trouve sûrement.

Pour plus de renseignements, voyez votre agent de voyage ou postez le coupon.

**OLYMPIC AIRWAYS**

### Croisière aérienne aux îles grecques. 15 jours. \$540 plus tarif aérien.\*

Au lieu de naviguer vers les îles grecques, vous vous y envoliez. Ce qui signifie plus de temps pour visiter. Vous découvrirez l'élegance de Rhodes et de Corfou où se retrouve l'élite européenne. Vous parcourrez les palais inhabités de la Crète ou jadis, le peuple minoen idolâtrait le Minotaure. Vous séjournez au moins trois jours sur chaque île. De plus, un boni vous attend sur chaque île, une voiture à votre disposition pour une journée.



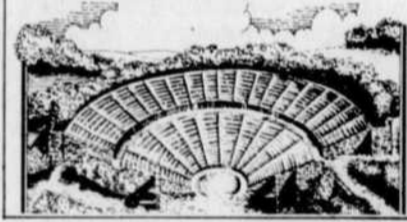
### La Grèce en auto. 15 jours. \$227 plus tarif aérien.\*

Découvrez la Grèce à votre façon! Une voiture (millage illimité) sera à votre disposition pour deux semaines. Ce voyage comprend aussi six nuits dans un hôtel de 1ère classe dans la ville ou les villes grecques de votre choix! Pendant les sept autres nuits, profitez de votre liberté pour faire tout ce dont vous avez envie. Enfin, une croisière d'une journée entière vous dévoilera les trésors cachés des îles grecques d'Hydra, d'Égine et de Poros.



### Sur les traces de Zorba. 15 jours. \$459 plus tarif aérien.\*

Vous pouvez voir beaucoup de la Grèce en 15 jours. La ville d'Athènes toujours remuante, les vestiges de son passé glorieux et ses tavernes joyeuses. Une croisière de trois jours aux îles ensoleillées de Mykonos, Santorin, Crète et Rhodes. Après vous être émerveillés devant la campagne grecque, vous arriverez à la ville sacrée de Delphes — où jadis, les rois consultaient le mystérieux oracle. Les tombes de Mycène, couvertes de ruines. Olympie, la dominante résidence des dieux. Le majestueux théâtre d'Épidaure.



### Grèce et Turquie. 22 jours. \$745 plus tarif aérien.\*

Toute une combinaison! La splendeur de la Grèce et le mystère de la Turquie. Vous découvrirez la merveilleuse ville d'Athènes que domine le mont Acropole. Les trésors fascinants de la Grèce antique. Plusieurs excursions inoubliables vous attendent. De plus, une croisière aux îles grecques et en Turquie. Visitez le temple de Diane, une des sept merveilles du monde, la magnifique Mosquée Bleue, le musée de Top Kapi, ancienne résidence des sultans. Les îles enchantées de Patmos et Mykonos baignées par la mer Égée. Toute une combinaison!



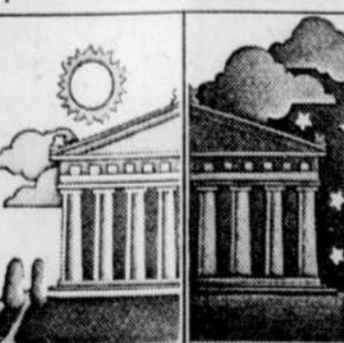
### La Grèce d'Apollon. 16 jours. \$495 plus tarif aérien.\*

Vos vacances commencent dès que vous montez à bord du Jet Olympic à destination d'Athènes. Vivez l'expérience inoubliable d'une croisière de trois jours dans la mer Égée. Et une excursion à Corfou. Visitez Corinthe et Mycènes. Recueillez-vous au temple d'Apollon, mais surtout... goûtez pleinement les charmes de la Grèce.



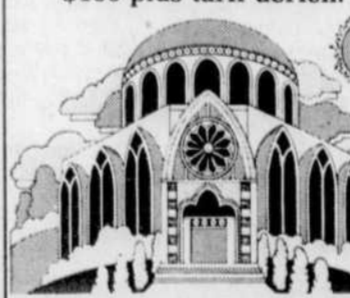
### Exploration. 15 jours. \$225 plus tarif aérien.\*

Passez quelques jours à explorer la glorieuse capitale grecque. Le Parthénon sous les reflets argentés de la lune. Les boîtes de nuit aux rythmes enivrants. Nous vous ferons admirer la côte spectaculaire de la Grèce qui vous conduira au temple de Poséidon à Sounion. Ensuite, l'attraction principale du voyage — une croisière d'une journée entière dans trois des plus belles îles de la Grèce.



### Alexandre le Grand. 7 jours. \$156 plus tarif aérien.\*

Découvrez la beauté incomparable du nord de la Grèce et de ses nombreux monuments de l'époque classique, médiévale et byzantine. Très peu de touristes ont la chance de voir cette partie de la Grèce. La cité antique de Pella — patrie d'Alexandre le Grand. Les chutes d'Edessa. La merveilleuse station balnéaire de Kavalla. Le transport aérien aller-retour d'Athènes à Salonique est inclus.



### Olympic Airways, 800 Ouest Boul. Dorchester Suite 2612, Montréal, Québec H3B 1X9

Olympic en a pour tous les goûts! S.V.P. ne faire parvenir les brochures des voyages suivants:

- Sur les Traces de Zorba
- La Grèce en auto
- Grèce et Turquie
- Exploration
- Alexandre le Grand
- La Grèce d'Apollon
- Grèce à la Carte
- Croisière Aérienne aux Îles Grecques

Nom .....

Adresse .....

Ville/Province .....

\* Tarif aérien aller-retour de Montréal à Athènes à partir de \$438 à \$478, selon la saison. Pour obtenir ce tarif spécial, nous réunissons un groupe de 20 personnes sans affinité quelconque. Pour de plus amples détails, vérifiez avec votre agent de voyage ou avec nous. Sujet à annulation jusqu'à 15 jours avant le départ, si le nombre minimum n'est pas atteint.

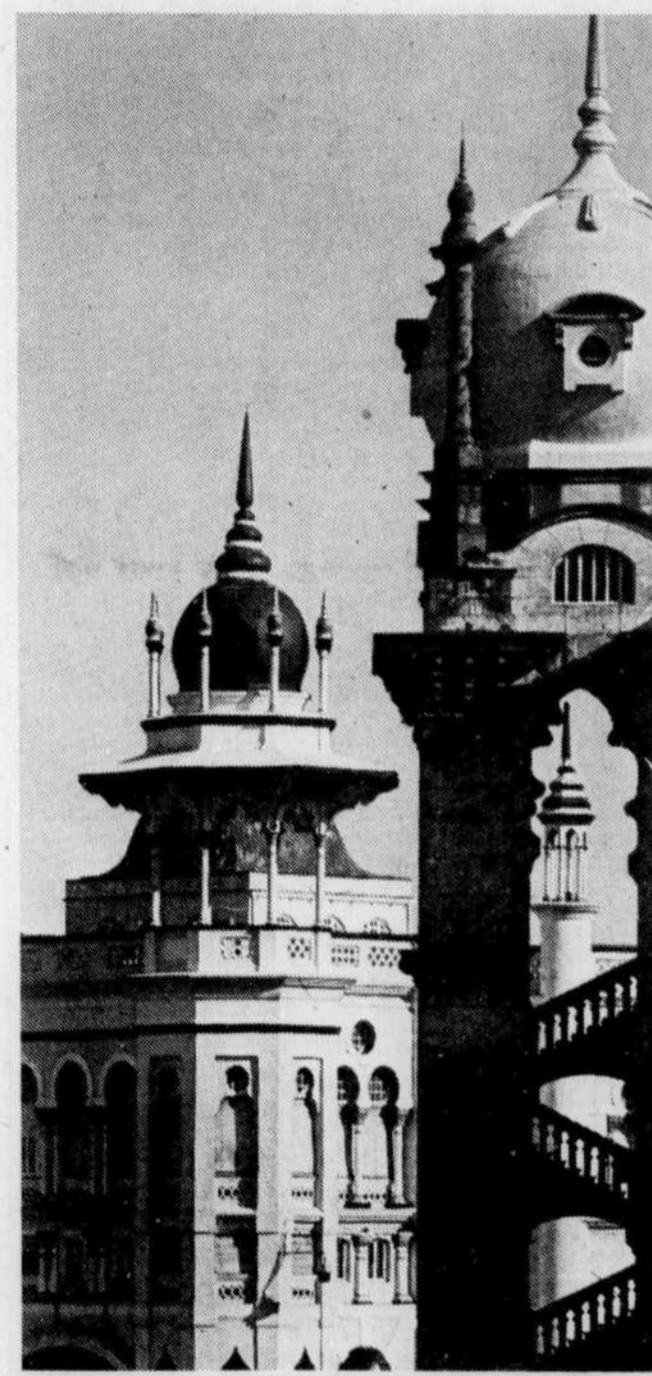
## OLYMPIC EN A POUR TOUS LES GOÛTS!

Pour vos voyages aux pays d'Ulysse... voyez TRAVELAIDE

BUREAU PRINCIPAL  
SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 METRO-PEEL  
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

<p><b>VILLE LAVAL*</b> CENTRE LAVAL Station 7 Autoroute Stationnement gratuit illimité 888-5310</p>	<p><b>VILLE LONGUEUIL*</b> 1 PLACE LONGUEUIL Stationnement gratuit illimité 679-3777</p>	<p><b>PLAZA ST-HUBERT*</b> 911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert Stationnement arrière, entrée St-André 273-7755 metro beaubien</p>	<p><b>CENTRE VILLE</b> MEZZANINE EDIFICE DOMINION SQUARE 9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m. Stationnement sous nos bureaux 861-7277 metro peel</p>
---	--	---	--

\* Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. Samedi: 6 p.m.



### Découverte de la vraie France...

TOUR DES PROVINCES DE FRANCE  
9 SEPTEMBRE — 1er OCTOBRE 1974

- Beaucoup de visites mais aussi beaucoup de repos.
- Mer, montagne, campagne, villes.
- Hôtels de toute 1ère classe; repas gastronomiques.
- Sans quitter le même pays, le plus varié et le plus complet des voyages.
- 17 ans d'expérience.
- Petit groupe homogène de Canadiens-français.
- Tour personnalisé; ainsi pouvons-nous indiquer:
  - Chef de groupe: Isabelle Mareuil, le no 1 pour nos Tours de France.
  - Daniel Colmeau, chauffeur, idéal et charmant compagnon.

IL RESTE SIX PLACES DISPONIBLES

\$1,114, — TOUT COMPRIS

Incluant bien sûr les traversées transatlantiques.

Brochure illustrée sur demande.



**VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.**

1255, rue Université  
Suite 1220  
Montréal H3B 3W9, P.Q.  
Té.: 861-2485

"Qui dit voyages, dit MALAVOY"

### échos

■ A Kiesen (près de l'autoroute Berne-Thoune) s'est ouvert dernièrement le premier musée de l'industrie laitière en Suisse. Dans une vieille maison à charpente apparente, entièrement renouée, on a reconstitué fidèlement une fromagerie villageoise du pays bernois au XVIIIe siècle, avec ses chaudrons noirs de suite, son foyer découvert et ses ustensiles de bois. En pressant sur un bouton, le visiteur peut suivre le dialogue entre le maître fromager et ses aides en dialecte bernois, en français et même en anglais (les interlocuteurs sont représentés par des figures de carton). Dans la salle du premier étage, deux séries de projections lumineuses, sonores et parlantes, avec 500 diapositives — commandées automatiquement elles aussi — renseignent sur 60 thèmes tels que la montée à l'alpage, les cloches et sonnaillies des troupeaux, la peinture rustique, les fêtes et coutumes, le développement de la fromagerie, etc., avec explications dans trois langues. Le musée est ouvert du lundi au vendredi de 14 à 17 heures. Entrée gratuite.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Avis est donné que VOYAGEUR INC. (permis no. 2079-A) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial d'autorisation à modifier son tarif de voyages spéciaux et à charter-partie selon les documents déposés à la Commission.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS DE DEMANDE DE PERMIS SPECIAL
Prenez avis que Kingsway Transports Ltd., 10,525 Côte de Liesse, Dorval (Permis 9659-V) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial d'autorisation à louer à court terme deux camions tracteurs de Citicorp Leasing International Inc. détentrice du permis 850-DYV.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
Avis est donné que VOYAGEUR INC. (permis no. 2079-A) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial d'autorisation à louer à court terme de Industrial Acceptance Corporation dix-neuf autobus (Permis 17-DYA).

ALLIANCE SECURITE ET INVESTIGATION LIMITEE - ALLIANCE SECURITY AND INVESTIGATION LIMITED.
Avis est par les présentes donné que Maurice Baux, de la ville de Boucherville district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parquet du Canada, à sa présente session ou à la session suivante, afin de demander l'annulation d'un avis de dissolution relatif à la compagnie Alliance Sécurité et Investigation Limitée - Alliance Security and Investigation Limited donné le 17 juin 1968 et publié dans la Gazette du Canada le 22 juin 1968.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)
DAME MARY PETER, ménagère, résidant et domiciliée à LaSalle.
Requérant (e)
- vs -
LEONARD WINSOR, de lieux inconnus Intimé

COMMISSIONS DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS DE DEMANDE DE PERMIS SPECIAL
Prenez avis que Kingsway Transports Ltd., 10,525 Côte de Liesse, Dorval (Permis 9659-V) s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial d'autorisation à louer à court terme deux camions tracteurs de Citicorp Leasing International Inc. détentrice du permis 850-DYV.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
NO.: 500-05-010857-744
ROBERT GARIEPY, journaliste, résidant et domicilié au 506 rue St-Jacques, à Montréal, district de Montréal.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE
NO. 02-357 533-71
ERNEST BEAUDET des cité et district de Montréal demandeur

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
No. 500-14-02635-748
DANS L'AFFAIRE DE FEU ARTHUR WEISSER, de son vivant de la Cité de Montréal

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
No. 500-05-010954-749
MARTIN DRY WALL OF CANADA LTD., demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
(S) W. LEBEVRE REGISTRAIRE - ADJOINT
BARRIERE NEUER & MENARD, 1024 Notre-Dame, Suite 3, Lachine, P.Q.
Procureurs de la Requête

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
Prenez avis que HENRIE AND COMPANY LIMITED 3 Peter Street, Toronto Ontario, permis no. 16152-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial d'autorisation à faire du transport d'équipement lourd qui a cause de leur nature, volume, dimension, pesanteur, nécessite l'équipement tels que: fardeaux, camions trombones, et ou remorques extensibles de l'Ontario en transit à travers la Québec à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tous ports en-bas) à destination des provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ile du Prince-Édouard, Terre-Neuve), et retour.

LES HERITIERS DE JEAN-CLAUDE LEVEILLE, de son vivant résidant et domicilié à 3801 Ste-Famille, app. 1402, Montréal, district de Montréal.
Défendeurs

ME PIERRE SAINT-PIERRE Procureur de la requérante.
ANDRE DAIGLE, d'adresse inconnue, défendeur.
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur ANDRE DAIGLE est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la cour provinciale à Montréal, le 2 août 1974.

DAME INGRID WEISSER, Conseillère de la Ville de New Minas, Province de la Nouvelle-Écosse requérante
AVIS
PRENEZ AVIS qu'une Motion de Lettres de Vérification dans la Succession Ab intestate de feu Arthur Weisser sera présentée devant la Cour Supérieure de la Division de la Pratique de Montréal, le 27ème jour de septembre 1974, à 9:30 a.m.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
No. 500-05-010954-749
MARTIN DRY WALL OF CANADA LTD., demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
Prenez avis que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

Par ordre de la Cour, les défendeurs, LES HERITIERS DE JEAN-CLAUDE LEVEILLE, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à leur intention.
MONTREAL, le 12 août 1974
SAVOIE SMITH LEGER ET LUSSIER Procureurs du demandeur

ME W. LEBEVRE, greffier adj.
Mes DUGUAY & SALOIS 1030 rue Cherrier bureau 304 Montréal H2L 1H9

LE REGISTRAIRE DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL, Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, Pasquale Della Foresta, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, le 9 août 1974.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

Service 1: Location de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) à long terme (un an et plus);
Service 2: Location à court terme de véhicules de commerce (camions, tracteurs, remorques) et de véhicules de livraison (camions, tracteurs) au sens du Code de la Route, au 313 rue David, Gatineau, Québec.

VILLE DE MONTREAL
Expropriation et possession préalable aux fins de rénovation urbaine, d'une partie du lot 294 sise au sud-ouest de la rue des Seigneurs et au nord-ouest de la rue Notre-Dame.
Plan S-198 St-Antoine

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
DLS-74-18137
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 10 septembre 1974

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
DLS-74-19126
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 3 septembre 1974

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 4 septembre 1974, à 10:30 heures, au 5ème étage du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 15 novembre 1971 conformément au plan d'expropriation S-198 St-Antoine.

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS (\$30,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée par les fins susdites, du cadastre de Quartier St-Antoine, de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS (\$30,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

Article Numéro de Subdi-cadastre division Propriétaire
1 P-294 582-590 des Seigneurs Yvon Martel
Coté, Péloquin et Bouchard Procureurs de la Ville de Montréal

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS (\$30,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

VILLE DE MONTREAL
Expropriation et possession préalable, aux fins d'habitations à loyer modique du lot 402 situé au nord-ouest de la rue Duvernay et au nord-est de la rue Charlevoix.
C.S.M. 16-000-031-73
Plan C-31 Ste-Cunégonde

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS (\$30,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 4 septembre 1974, à 10:00 heures, à la Mezzanine du 360 St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 25 septembre 1972 conformément au plan d'expropriation C-31 Ste-Cunégonde.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS (\$30,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée par les fins susdites, du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS (\$30,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

Article Numéro de Subdi-cadastre vision Numéro de rue Propriétaire
1 2402 582-584 des Seigneurs Yvon Martel
Coté, Péloquin et Bouchard Procureurs de la Ville de Montréal

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS (\$30,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal, Qué. Canada H2Z 1A4
Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

VILLE DE MONTREAL
EXPROPRIATION ET POSSESSION PREALABLE aux fins de rénovation urbaine, d'une partie du lot 294 sise au sud-ouest de la rue des Seigneurs et au nord-ouest de la rue Notre-Dame.
Plan S-228 St-Antoine

Société d'énergie de la Baie James
APPEL D'OFFRES: 3XC120-07-002
DATE DE FERMETURE: pour 15h 30
HEURE DE MONTREAL Jeudi, le 5 septembre 1974

Société d'énergie de la Baie James
APPEL D'OFFRES: 3CD220-05-002
DATE DE FERMETURE: pour 15h30
HEURE DE MONTREAL Jeudi, le 24 octobre 1974

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 4 septembre 1974, à 10:30 heures, au 5ème étage du 360 St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 29 mars 1973 conformément au plan d'expropriation S-228 St-Antoine.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

Les immeubles ou partie d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée par les fins susdites, du cadastre de Quartier St-Antoine de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Direction de l'Approvisionnement SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES 800 est, boul. De Maisonneuve, 19e étage Montréal, Qué. H2L 4M8 Canada

Direction de l'Approvisionnement SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES 800 est, boul. De Maisonneuve, 19e étage Montréal, Qué. H2L 4M8 Canada

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées, adressées comme ci-dessus, délivrées en personne ou par la poste, et adressées au Gérant, Cité de Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, seront acceptées jusqu'à jeudi le 29 août 1974. Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaire.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

Les soumissionnaires peuvent se procurer du Secrétaire-Trésorier, à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, les plans et devis et tous autres documents relatifs à l'achat proposé.

Les soumissionnaires peuvent se procurer du Secrétaire-Trésorier, à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, les plans et devis et tous autres documents relatifs à l'achat proposé.

Les soumissionnaires peuvent se procurer du Secrétaire-Trésorier, à l'Hôtel de Ville, 303 boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, les plans et devis et tous autres documents relatifs à l'achat proposé.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

La Cité de Beaconsfield se réserve le droit d'accepter n'importe laquelle soumission ou de rejeter une ou toutes les soumissions s'il était jugé par elle qu'il en serait de son intérêt.

La Cité de Beaconsfield se réserve le droit d'accepter n'importe laquelle soumission ou de rejeter une ou toutes les soumissions s'il était jugé par elle qu'il en serait de son intérêt.

La Cité de Beaconsfield se réserve le droit d'accepter n'importe laquelle soumission ou de rejeter une ou toutes les soumissions s'il était jugé par elle qu'il en serait de son intérêt.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL
PRENEZ AVIS que TRIVAN LIMITED - 5516, avenue Isabelle, Montréal, Québec - s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour être autorisée à exploiter les services autorisés par le permis no. 870-DYV actuellement détenu par PEEGEE TRUCK RENTALS (QUEBEC) LTD., lequel se lit comme suit:

Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées, adressées comme ci-dessus, délivrées en personne ou par la poste, et adressées au Gérant, Cité de Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, seront acceptées jusqu'à jeudi le 29 août 1974. Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaire.

Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées, adressées comme ci-dessus, délivrées en personne ou par la poste, et adressées au Gérant, Cité de Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, seront acceptées jusqu'à jeudi le 29 août 1974. Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaire.

Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées, adressées comme ci-dessus, délivrées en personne ou par la poste, et adressées au Gérant, Cité de Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, seront acceptées jusqu'à jeudi le 29 août 1974. Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaire.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE DIVORCES
NO. 12-044470-742
DAME DARLENE ZURBA, "ruler", domiciliée et résidant au 1808 avenue, rue Sherbrooke. Appartement 1205, dans la cité et district de Montréal.
Requérante



toronto

Baisse générale

Pour la quatrième séance consécutive, l'indice des valeurs industrielles est en baisse hier, à la Bourse de Toronto. Cet indice a perdu 2,65 et s'est fixé à 180,99.

Les valeurs industrielles et les banques ont enregistré leurs pertes les plus importantes. L'industrie alimentaire enregistrait au contraire une tendance à la hausse.

Le nombre des valeurs perdantes surpassa celui des gagnantes par 332 contre 105 alors que 213 valeurs demeurèrent inchangées.

Le volume total des transactions s'est établi à \$111 millions sur 1,37 million d'actions, comparativement à \$98 millions sur 1,22 million d'actions.

Texasgulf Inc a flechi de 3-4 et s'est fixé à \$28, Richfield a pris 1 pour atteindre \$26 1/2. Domtar Ltd est tombé de 1-8 et s'est fixé à \$25 5/8.

Parmi les valeurs gagnantes: Hudson's Bay Oil, de 1-3 à \$22 1/2, Distillers Corp. Seagraves, de 1-5 à \$29 1/2, Walker Goussard A, de 1-3 à \$40 5/8, MacMillan Bloedel, de 1-3 à \$25 1/8, Imperial Oil, de 1-1 à \$22, Bethlehem Copper, de 1-2 à \$11 1/4, Denison, de 1-2 à \$43, Dynasty, de 3-8 à \$8 7/8, Numac, de 3-4 à \$11 3/4, Pan Ocean, de 5-8 à \$10 3-8 et United Canada, de 5-8 à \$10 3-8. Canada Maltng A a pris 1-2 à \$31 1/2. Dome Mines, 1-1 à \$58, Granislec Corp, de 1 à \$10, Mattagami, de 1 à \$14 1/2 et Bell Canada de 1-8 à \$43 5/8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies, including sections for Industriels, Ventes Haut Bas Ferm. Ch., and Ventes Haut Bas Ferm. Ch. with columns for company names and prices.

obligations

Hausse des prix

Les prix étaient généralement en hausse et l'activité intense sur le marché canadien des obligations.

Le marché à court terme a pris entre 10 et 15 cents. Le moyen et long terme a gagné entre 3-8 et 1-2 point. Les obligations des sociétés des provinces ont pris entre 1-4 et 1-2 point.

L'argent au jour le jour était disponible à un taux de 8 pour cent. Il n'y avait aucun jour de Trésor fédéral de trois et six mois.

Table of government bonds (GOVERNEMENT DU CANADA) and provincial bonds (PROVINCIALES) with columns for maturity dates and yields.

Table of new issues (NOUVELLES EMISSIONS) and convertible bonds (CONVERTIBLES) with columns for company names and prices.

Table of stock prices for various companies, including sections for Industriels, Ventes Haut Bas Ferm. Ch., and Ventes Haut Bas Ferm. Ch. with columns for company names and prices.

Me Yves LeGris

Domain Textile Limitée a le plaisir d'annoncer la nomination de Me Yves LeGris au poste de secrétaire adjoint de la compagnie.

Avant de se joindre à Domain Textile, Me LeGris était conseiller en réglementation internationale au ministère des communications à Ottawa.

Me Yves LeGris est diplômé de l'Université de Toronto et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

Me Yves LeGris est également membre de l'Ordre des avocats de la province de Québec et a travaillé pour le ministère des communications à Ottawa pendant plusieurs années.

l'actualité économique

montréa

Faible activité

Tous les compartiments étaient généralement en baisse hier à la Bourse de Montréal.

Le volume total des transactions s'est établi à \$111,000 actions, comparativement à \$48,100 actions mardi.

Des difficultés techniques ont empêché la presse canadienne de communiquer ce que fut le comportement des valeurs.

La valeur industrielle la plus active a été Chibex Ltd, en hausse de 11 cents, à \$14 sur chacune des 37,500 actions vendues.

Parmi les pétroliers, la tendance générale était à la baisse: Imperial Oil A, de 1-3 à \$28 7/8, Pan Ocean Oil, de 3-8 à \$10 5/8, Shell Canada, de 3-8 à \$13 3/4, Total Petroleum, de 1-4 à \$7 1/4 et Dome Petroleum, de 1-8 à \$24 1/4. Seul, BP Canada a pris 1-8 et a atteint \$15 5/8.

Parmi les valeurs en perte: Distillers Corp. Seagraves, de 2 à \$29 1/2, Banque Royale, de 3-4 à \$29 1/8, Price, de 3-8 à \$13 5/8, Moore, de 3-8 à \$47 1/4, Banque de Montréal, de 3-8 à \$14 1/2, International Nickel, de 3-8 à \$26 3/8, Domtar, de 3-8 à \$25 3/8, Massey-Ferguson, de 3-8 à \$14 3/8, Consolidated Bathurst, de 1-4 à \$27 1/2, Canadian Cellulose, de 1-4 à \$5 1/4, Canadian Javelin, de 1-4 à \$8 3/8.

Bell Canada a pris 3-8 et a atteint \$11 7/8, et Transmountain P-t-pélines, de 1-4 à \$13 3/4.

Parmi les valeurs spéculatives, Silver Stack Mines a pris 5 cents et se fixait à 74 cents sur chacune des 24,200 actions vendues.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies, including sections for Industriels, Ventes Haut Bas Ferm. Ch., and Ventes Haut Bas Ferm. Ch. with columns for company names and prices.

new york

Moins quinze points

La crise de Chypre a porté à Wall Street un nouveau coup et a contribué à précipiter les cours à leur niveau le plus bas depuis l'étiage de 1970.

L'indice des industriels est en fort recul des premiers instants de la session et n'a par la suite fait que se détériorer plus finalement accusant une perte de plus de 15 points.

La crise internationale déclenchée par les hostilités sur l'île de Chypre a été interprétée par les milieux boursiers, comme un facteur supplémentaire d'inquiétude qui vient s'ajouter à l'inflation et à la stagnation économique actuelles aux États-Unis.

Les mines d'or enregistrent de fortes hausses, de \$5 1/2 pour American South African qui dépasse ainsi pour la première fois le niveau des cent dollars, et de \$3 pour Campbell-Ridge Lake.

La grande majorité du reste de la cote est en baisse. Les pertes sont particulièrement nettes parmi les chimiques où Dupont cède 5 1/4, et DuChemical 2 1/4, pour les pharmaceutiques où Merck recule de 2 1/2, les pétroliers avec Exxon en baisse de 1-8 et Atlantic Richfield de 2.

L'indice Dow Jones a perdu 15 1/8 et s'est fixé, en fin de séance, à 740,54.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies, including sections for Industriels, Ventes Haut Bas Ferm. Ch., and Ventes Haut Bas Ferm. Ch. with columns for company names and prices.

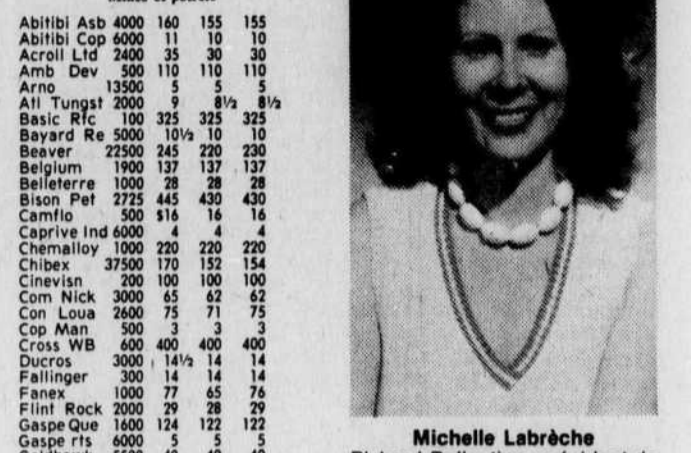
fonds mutuels

Table of mutual funds with columns for fund names and prices.

dividendes

Table of dividends for various companies with columns for company names and dividend amounts.

Calendar Magazine Limitée



Michèle Labrèche, présidente de Calendar Magazine Limited.

Richard Ballentine, président de Calendar Magazine Limited annonce la nomination de Michèle Labrèche au poste de rédactrice en chef d'une nouvelle publication d'expression française intitulée "Montréal Ce Mois-ci".

Le premier numéro sortira en octobre prochain. Madame Labrèche était précédemment à l'emploi de Maclean — Hunter Limited en tant que rédactrice en chef adjointe de la revue Châtelaine.

Les bureaux de l'équipe de Montréal Ce Mois-ci sont situés dans les locaux de Calendar Magazine Limited à Montréal.

indices de montréal

Des difficultés techniques nous empêchent de publier aujourd'hui les différents indices des activités de la Bourse de Montréal.

Table of Montreal indices for various sectors including Industriels, Transport, Services pub., and Bourse américaine.

Bourse américaine

Table of American stock market indices and prices for various companies.

les devises

Table of exchange rates for various currencies including the dollar, franc, and others.

Le dollar canadien

MONTREAL. — La parité du dollar américain avec la devise canadienne a perdu 3-50 et s'est fixée à \$0,97 37-50, hier à la fermeture des cours. La livre sterling a flechi de 1-10 et a clôturé à \$2,30 31-50.

A New York, le dollar canadien a pris 3-50 et a atteint \$1,02 31-10. La livre sterling a pris 1-4 et s'est fixé à \$2,35 19-20.

bénéfices

Gozlan Brothers: pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, 8667,459 — 35,9 cents d'action, contre \$417,72 — 24,7 cents. Greenwald Lines de Canada: pour les six mois qui se sont terminés le 30 juin dernier, \$2,613,000 — 56 cents d'action, contre \$2,554,000 — 55 cents.

indices de new york

Table of New York indices for various sectors including Industriels, Transport, Services pub., and Bourse américaine.

## Des dépôts garantis vraiment... à terme!

par Michel Nadeau

Les compagnies de fiducie ont décidé récemment de durcir leur position concernant le remboursement par anticipation des certificats de dépôt garanti qui ne sont maintenant qu'à la date prévue d'expiration. Par le passé, les épargnants pouvaient toucher leur argent avant terme en acceptant un taux moindre de rendement.

Des porte-parole de différentes maisons de fiducie nous ont déclaré qu'une plus grande rigueur était devenue nécessaire en raison de la fluctuation rapide des taux d'intérêt et de l'importance de leur engagement financier à moyen terme dans le secteur hypothécaire.

"Si nous recevons un dépôt pour une durée de quatre ans, nous le plaçons pour une période identique. Un encaissement avant terme nous contraint à modifier la structure de nos placements" a affirmé l'un d'entre eux.

Par ailleurs, certaines maisons acceptent encore de rembourser avant l'échéance prévue les sommes déposées pour une période inférieure à un an.

On a reconnu que cette attitude rendait plus attrayants les certificats du même genre émis par les banques qui peuvent se permettre une plus grande tolérance. Ainsi, un dépôt de trois ans à la BCN offre un taux de rendement de 9 1/2% et si le détenteur réclame son argent avant 1977, il recevra un intérêt de 8 3/4%, ce qui demeure appréciable.

Comme la plupart de ces ententes ne mentionnent pas l'éventualité d'un remboursement par anticipation, quelle est la possibilité juridique d'un épargnant désireux d'obtenir la somme investie?

Le responsable du service des compagnies de fiducie au ministère des Institutions financières, M. André Charbonneau estime pour sa part, que "certificat est un contrat et qu'il faut à ce titre s'en tenir à la date prévue d'expiration".

A l'Office de la protection du consommateur, Mme Niquette Delage a précisé que ce genre de contrat ne tombe pas sous la juridiction de son organisme.

## La reprise des hostilités à Chypre déclenche une ruée vers l'or en Europe

Les bourses occidentales, comme les marchés de l'or, ont vivement réagi aujourd'hui à la reprise des combats à Chypre après l'échec de la conférence de Genève.

Certains marchés financiers, déjà gravement déprimés depuis le début de l'année par les conséquences de la crise pétrolière, ont même enregistré des baisses records: c'est le cas de la Bourse de Londres qui a retrouvé son niveau le plus bas depuis 19 ans, le pessimisme des opérateurs se trouvant aggravé par l'annonce du déficit de la balance commerciale britannique en juillet.

A Francfort, le rebondissement du conflit à Chypre a enrayé le mouvement de reprise qui se dessinait depuis quelques jours. A Zurich et à Bruxelles, également, la cote des valeurs s'est nettement repliée.

Sur les marchés libres de l'or, la reprise des hostilités a déclenché ce matin une véritable ruée vers l'or dont les cours

étaient en baisse depuis quelque temps. A Londres, le prix de l'once de métal fin, est passé de \$151.75 dollars mardi soir à \$157 au cours des premières transactions de la journée, avant de se replier légèrement à \$156.25 au fixing de l'après-midi. A Zurich, ce prix s'est établi à \$156.50 et à Francfort il s'est élevé de \$152.89 mardi à \$156.65 hier.

A Paris, le cours de l'or est monté jusqu'à \$158.76 (contre \$155.67 la veille), le prix du lingot passant de 23.900 francs à 24.450 francs, soit une hausse de plus de 2%.

D'autre part, le président Ford a signé mercredi la législa-

tion autorisant les Américains à acheter ou vendre de l'or sur le marché libre, mais la Maison-Blanche se réserve le droit de donner elle-même le feu vert lorsqu'elle le jugera opportun.

Le président a ratifié le texte de loi voté par le Congrès et qui autorise, au 31 décembre prochain, les Américains à faire de nouveau le commerce de l'or.

Les parlementaires des Etats producteurs d'or, pour accélérer le retour à la liberté du commerce du métal précieux par les particuliers, supprimé aux Etats-Unis en 1934, avaient voté récemment un amendement dans ce sens, qu'ils ont rattaché

au vote des crédits de la Banque Mondiale.

Le texte signé hier par le président prévoit également que les représentants des Etats-Unis à la Banque Mondiale pourront s'opposer à tout octroi de prêts à des pays en voie de développement qui mettraient au point un armement atomique.

Le président Ford a également signé hier un décret prolongeant de trois mois l'activité de la Banque gouvernementale Export-Import, en attendant que le Congrès vote le renouvellement des pouvoirs de fonctionnement de cet organisme.

Le texte sur l'or fixe au 31 décembre au plus tard la date à laquelle les Américains seront à

nouveau autorisés à acheter et vendre du métal précieux. Mais il laisse cependant à la Maison-Blanche toute latitude pour décider, en fonction de la situation monétaire internationale, de la date exacte à laquelle cette mesure prendra effet. Le secrétaire au Trésor M. William Simon avait déjà recommandé au président Nixon, avant sa démission, de ratifier le texte de loi du Congrès. Il avait en même temps laissé entendre que les Etats-Unis sont prêts à équilibrer l'accroissement de la demande d'or qui pourrait résulter de la liberté rendue aux Américains, par des ventes à partir des stocks officiels de la trésorerie.

## Le groupe Quebecor acquiert deux autres hebdomadaires en Abitibi

Le groupe Quebecor vient de faire l'acquisition des journaux régionaux "La Frontière" et le "Rouyn Noranda Press" ce qui porte à quatre le nombre des hebdomadaires qu'il publie dans le Nord-Ouest québécois. En avril dernier, Quebecor s'était porté acquéreur de "L'Echo" et du "Val D'Or Star".

En annonçant l'achat des deux hebdomadaires, le président et chef de la direction de Quebecor, M. Pierre Peladeau a précisé: "Nous considérons que la région du Nord-Ouest possède un vaste potentiel et un avenir extrêmement prometteur. C'est pourquoi nous avons décidé de nous y implanter aussi fermement".

Le personnage souvent controversé Jean-Pierre Bonne-

ville, fondateur de "La Frontière" continuera d'assumer la direction générale de cette publication. Aucune modification n'est prévue au niveau du personnel.

Dans la même transaction, l'entreprise de M. Peladeau a acheté la firme qui imprimait les deux hebdomadaires, J.G. Roberge Lée de Malartic. Quebecor possède maintenant neuf imprimeries au Québec.

Au début de la semaine, Quebecor a publié ses plus récents résultats trimestriels.

L'état consolidé du groupe révèle que les ventes se sont élevées à \$41,020,618 par rapport à \$30,574,129 durant la même période de l'exercice précédent, une hausse de 34.2%.

Le revenu net s'est accru de 40.8% en passant de \$1,817,405 et \$2,558,726 pour les neuf mois clos le 29 juin 1974. Le revenu net par action s'est établi à \$1.163 par rapport à \$0.842 à la même période de l'exercice précédent.

Durant le dernier trimestre Quebecor a continué d'appliquer les mesures nécessaires pour faire face à la croissance des coûts d'exploitation. En avril dernier, le quotidien le Journal de Montréal voyait son prix passer de 0.15 cent à 0.20 cent pour les éditions du lundi au samedi inclusivement. Quant à l'édition du dimanche, elle passait de 0.15 cent à 0.25 cent à l'occasion du lancement d'un supplément famille.

La promotion Loto-Revanche

a donné de bons résultats. En quatre semaines, des 115,000 exemplaires vendus le dimanche, le Journal de Montréal atteignait la moyenne actuelle de 140,000 exemplaires.

M. Peladeau a qualifié "d'exceptionnels" ces derniers résultats trimestriels. Quebecor Inc. publie maintenant deux quotidiens, sept hebdomadaires populaires, sept hebdomadaires régionaux, une revue de langue française distribuée à travers le Québec et l'Europe ainsi que quatre magazines américains. Le groupe compte également une maison de distribution, neuf imprimeries, une usine de fabrication d'encres graphiques et un laboratoire de développement de films.

WASHINGTON (PC) — Les fournisseurs canadiens et étrangers devraient être graduellement admis au marché américain de l'uranium, fermé aux étrangers depuis dix ans. La proposition a été formulée mercredi par la Commission américaine de l'Energie atomique. La Commission a révélé avoir recommandé que les présentes restrictions sur l'uranium enrichi étranger, en vue

de l'utilisation dans les centrales nucléaires locales, soient graduellement relâchées à compter de 1977 et soient entièrement abolies d'ici à 1984.

Ces propositions ont été soumises mardi au comité du Congrès sur l'énergie atomique et prendront effet dans 46 jours, à moins d'opposition du Congrès.

Des audiences publiques à ce

sujet seront probablement tenues en septembre. Le Comité n'a pas le droit de modifier les propositions de la Commission, mais ses suggestions devraient normalement diriger le vote du Congrès.

L'horaire de la commission prévoit que les centrales américaines pourraient utiliser jusqu'à 10% d'uranium étranger en 1977, jusqu'à 16% l'année suivante et, graduellement, jus-

qu'à 60% en 1983, après quoi les restrictions seraient levées. Même si la Commission américaine de l'énergie atomique avait réclamé des commentaires de l'étranger, après la publication de son horaire en novembre dernier, Ottawa n'avait pas fait connaître sa position.

Le Canada avait protesté vigoureusement quand les Etats-Unis avaient imposé l'interdiction de l'uranium étranger, en 1964, prétendant avoir construit son industrie de l'uranium en prévoyant les ventes susceptibles d'être faites aux Etats-Unis. Le Canada fournissait alors le quart des besoins américains en uranium.

Les protestations du Canada se sont tues, toutefois, il y a quatre ans, lorsque de nouveaux problèmes énergétiques, impliquant surtout le pétrole et le gaz canadiens, surgirent et que le Canada vendit son uranium à d'autres pays.

Les fournisseurs américains d'uranium protestent toutefois contre la décision de la Commission, affirmant qu'elle ralentit les efforts des Etats-Unis de subvenir à ses propres besoins en énergie.

## Des colas sucrés au maïs

NEW YORK (AFP) — Avec la forte hausse des prix du sucre aux Etats-Unis, les fabricants américains de boissons gazeuses s'orientent définitivement vers des produits de substitution.

Alors qu'en un an, le prix du sucre sur le marché américain a plus que triplé, le paquet de cinq livres passant de \$0.55 à \$1.75, plusieurs grands fabricants vont utiliser pour le sucrage de leurs boissons un adoucisseur dérivé du maïs, qui

remplacera dans la proportion d'un tiers le sucre habituel.

La société Coca-Cola a déjà pris la décision d'utiliser cet adoucisseur dans toutes ses boissons à l'exception du cola. Son principal concurrent, Pepsi-Cola, envisage lui aussi l'utilisation d'ersatz.

Si cette orientation se généralise chez les autres fabricants de boissons, la consommation de sucre traditionnel dans ce secteur diminuerait de plus d'un

million de tonnes sur les 3.5 millions consommés annuellement.

D'autres produits de substitution sont actuellement mis au point dont le pouvoir de sucrage est 180 fois supérieur à celui du sucre de canne ou de betterave. Les fabricants de boissons se sont vu garantir par les producteurs de substituts que le prix de ces nouveaux produits resterait toujours inférieur à celui du sucre.

## La baisse céréalière aux USA fera croître les prix canadiens

EDMONTON (d'après PC) — Selon un analyste du marché agricole de l'Alberta, M. David Walker, les difficultés rencontrées au niveau de la production céréalière des Etats-Unis devraient faire hausser sensiblement le prix des grains au Canada.

Parlant de l'annonce faite en début de semaine par les autorités américaines d'une réduction du nombre des boisseaux de grains, M. Walker a déclaré que "l'allure des prix pour les céréales canadiennes allait être très ferme en raison des quotas à l'exportation que devront imposer les Etats-Unis face à une maigre récolte".

Cependant, il semble que l'in-

dustrie de l'élevage, principale consommatrice de grains de provende, devrait avoir un effet stabilisateur sur toute tentative exagérée à la hausse dans le prix de ces grains. Déjà, les éleveurs canadiens perdent de l'argent en payant jusqu'à \$3.15 le boisseau d'orge; la hausse du prix de cette céréale éliminera du marché d'autres producteurs parasites.

Une récente étude du marché canadien des porceaux a montré que les arrivages aux abattoirs avaient décliné de plusieurs milliers de têtes depuis le mois de mai et qu'on pouvait s'attendre à un tassement de quelque 8% du marché d'ici l'automne. Quant au prix des grains de

soya, M. Walker est d'avis que la situation n'est pas aussi tendue dans ce secteur qu'au niveau des approvisionnements en maïs-grains: "Les prix des huiles végétales vont poursuivre leur courbe descendante et se stabiliser à des seuils inférieurs".

L'ensemble de la production céréalière américaine reflète les mauvaises conditions climatiques qui ont marqué les mois d'été, particulièrement les pluies diluviennes du printemps suivies de la longue période de sécheresse qui frappe encore certains Etats du Centre-Ouest des Etats-Unis. Selon le secrétaire américain de l'Agriculture, la récolte de céréales sera décevante cette année: cette prévision pessimiste a fait monter le prix des céréales vendues à terme à leurs plus hauts niveaux, hier, sur le marché des denrées de Chicago.

La récolte céréalière américaine s'établira à près de 5 milliards de boisseaux, en baisse de 12% sur l'an dernier alors que la récolte de soya connaîtra un recul de 16% (1.31 milliard de boisseaux). Le secrétariat à l'Agriculture prévoit cependant que la récolte de blé sera en hausse de 8% avec une production de 1.84 milliard de boisseaux.

Selon les experts américains, l'indice annuel du niveau des récoltes prévoit des moissons de quelque 13% en dessous de l'indice-étalon de 1967-100. L'an dernier, le même indice atteignait le seuil des 120 points en regard de l'année de base. Le degré d'humidité des sols souffre des récentes sécheresses même si la croissance des pousses apparaît en bonne voie le long de la ceinture du maïs-grains.

Le besoin de pluie se fait sentir dans certaines régions où il devient impérieux de régénérer le degré d'humidité des sols et de porter ainsi à terme la croissance des semences. Les agronomes américains

s'attendent à des rendements de 77.8 boisseaux à l'acre dans le cas du maïs contre 91.4 l'an dernier. Quant au soya, les mêmes experts prédisent une récolte de 25.1 boisseaux contre 27.8 en 1973.

La production céréalière de base pour la nourriture animale, c'est-à-dire l'orge, le maïs, l'avoine et le sorgho devrait enregistrer un déficit de quelque 175 millions de tonnes, soit un recul de 15% sur l'an dernier.

### FONDS F-I-C INC.

Dividende no 47

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de douze cents et demi (\$0.12 1/2) par action privilégiée participante, rachetable (autrefois connue comme action Classe "A") a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1974, payable le 30 septembre 1974, aux actionnaires suivants:

- a) aux détenteurs d'actions privilégiées participantes, rachetables, inscrits aux registres de la compagnie à la fermeture des affaires le 31 août 1974;
- b) aux détenteurs d'actions privilégiées participantes, rachetables, représentées par des certificats au porteur, sur présentation à l'une ou l'autre des succursales au Canada de la Banque Provinciale du Canada, du coupon no 44, le ou après le 30 septembre 1974.

AVIS est également donné que la compagnie a opté en vertu des articles 83 (1) de la Loi de l'impôt sur le revenu et 395 de la Loi sur les impôts relativement au montant total du dividende susmentionné pour que ce dividende ainsi déclaré soit payable libre d'impôt dans les mains des actionnaires.

Le secrétaire, PIERRE MERCIER  
Montréal, le 15 août 1974

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**MEUBLES DE BUREAUX**  
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX  
STATIONNEMENT  
Canada Dactylographe Inc.,  
7035 AVE. DU PARC  
270-1141

Brevets d'invention  
MARQUES de COMMERCE  
Marion, Robic & Robic  
ci-devant  
Marion & Marion  
2100, rue DRUMMOND  
Montréal 107 288-2152  
LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

### COMPTABLES AGRÉÉS

**BELZILE, ST-JEAN, SPERANO ET ASSOCIÉS**  
Comptables agréés  
ALAIN BELZILE C.A.  
ROBERT ST-JEAN, C.A.  
GILLES SPERANO, C.A.  
2345 est. Belanger  
Montréal 729-5226

**PROVOST & PROVOST**  
Comptables agréés  
ROGER PROVOST C.A.  
ROLAND PROVOST C.A.  
1255, Université, Suite 618  
866-3326


**LUCIEN DAHMÉ, C.A.**  
Comptables agréés  
276 ouest, rue St-Jacques  
Suite 110 845-4194

**VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS**  
Comptables Agréés  
Léon D. Viau, C.A.  
Armand H. Viau, C.A.  
H. Lionel Robin, C.A.  
Jean-Jacques Quillette, C.A.  
J. Serge Gervais, C.A.  
Wagdy Boulas, C.A.  
Jacques R. Chablon, C.A.  
Jacques Javo, C.A.  
4926, ave Verdun, Verdun  
204 769-3871  
7708, rue Edouard, LaSalle  
690 365-0023


**Duval, Buteau & Cie**  
COMPTABLES AGRÉÉS  
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

**SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS**  
comptables agréés  
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal 115 861-5741  
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231  
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136  
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663  
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541  
235, Chemin Montréal, Ottawa 745-1515


## DEPOTS GARANTIS




4 ANS



10 3/4 %



CA VOUS INTERESSE !



**Fiducie du Québec**  
une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins  
511 Place d'Armes  
284-6951 ou à votre Caisse pop.

★ Dépôt initial minimum \$5,000.00  
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

